

## CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5<sup>e</sup> Législature

## SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

COMPTE RENDU INTEGRAL — 83<sup>e</sup> SEANCE2<sup>e</sup> Séance du Jeudi 24 Juin 1976.

## SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. FRANÇOIS LE DOUAREC

1. — Rappel au règlement (p. 4627).  
MM. Houteer, le président.
2. — Modification de l'ordre du jour prioritaire (p. 4627).
3. — Approbation du VII<sup>e</sup> Plan de développement économique et social. — Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 4628).  
M. Chirac, Premier ministre.  
Discussion générale (suite) :  
MM. Mitterrand,  
Coulais,  
Marchais,  
Debré,  
Montagne,  
Maurice Faure.  
Renvoi de la suite de la discussion.
4. — Ordre du jour (p. 4652).

PRÉSIDENCE DE M. FRANÇOIS LE DOUAREC,  
vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

## RAPPEL AU REGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Houteer, pour un rappel au règlement.

M. Gérard Houteer. Mon rappel au règlement a simplement pour objet de demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée d'un débat public sur les problèmes de l'aéronautique.

Puisque nous allons vers une session extraordinaire, ce débat pourrait s'instaurer pendant les navettes qui auront lieu entre le Sénat et l'Assemblée.

Nous assistons actuellement au démantèlement de la S.N.I.A.S. A Châteauroux notamment, 560 employés sont concernés, 266 procédures de licenciement sont engagées, et l'usine doit fermer ses portes le 30 juin.

Hier, vers vingt heures, les effectifs de six cars de police, ayant à leur tête le commissaire du XVI<sup>e</sup> arrondissement, ont fait évacuer la salle des conférences où était réuni le comité central d'entreprise, alors que les négociations n'étaient pas terminées.

Je demande à l'Assemblée de tenir compte de ces événements et de réclamer ce débat qui, après une déclaration du Gouvernement et les interventions des parlementaires, permettrait peut-être de trouver une solution. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. Monsieur Houteer, je ferai part à qui de droit de votre déclaration.

— 2 —

## MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement la lettre suivante :

« Paris, le 24 juin 1976.

« Monsieur le président,

« Compte tenu de la durée probable de la discussion du projet de loi relatif au VII<sup>e</sup> Plan, et pour faciliter les travaux de l'Assemblée nationale, le Gouvernement souhaite aménager l'ordre du jour prioritaire des mardi 29 et mercredi 30 juin de la façon suivante :

« Mardi 29 juin (matin, après-midi et soir) :

« Suite de la discussion du projet de loi portant approbation du VII<sup>e</sup> Plan ;

« Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en troisième lecture, du projet de loi relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

« Deuxième lecture du projet de loi relatif à la prospection, à la recherche et à l'exploitation des substances minérales contenues dans les fonds marins du domaine public métropolitain ;

« Suite de la discussion en deuxième lecture du projet de loi portant réforme de l'urbanisme ;

« Deuxième lecture de la proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948 relative aux rapports des bailleurs et locataires.

« Mercredi 30 juin (matin, après-midi, après les questions au Gouvernement, et soir) :

« Discussion du projet de loi portant institution d'un repos compensateur en matière d'heures supplémentaires de travail ;

« Troisième lecture de trois propositions de loi tendant à modifier certaines dispositions du code électoral relatif à l'élection des sénateurs dans les départements ;

« Discussion, soit sur rapport d'une commission mixte paritaire, soit en navettes, du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue, de deux projets de loi relatifs à la situation des travailleurs immigrés en France et du projet de loi portant diverses mesures de protection sociale de la famille.

« Discussion du projet de loi relatif à l'organisation de Saint-Pierre et Miquelon et de quatre projets de loi concernant la représentation à l'Assemblée nationale et au Sénat des départements de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon.

« Navettes diverses.

« En outre, le Gouvernement demande que le projet de loi, adopté par le Sénat, portant dispositions diverses relatives aux assurances sociales et aux accidents en agriculture, n° 2272, soit ajouté à l'ordre du jour prioritaire du lundi 28 juin 1976, après la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à la création et à la protection des jardins familiaux.

« Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma haute considération. »

L'ordre du jour prioritaire est ainsi modifié.

Je signale dès à présent à nos collègues que la séance de ce soir se poursuivra jusqu'à deux ou trois heures du matin.

— 3 —

### APPROBATION DU VII<sup>e</sup> PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

#### Suite de la discussion d'un projet de loi.

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant approbation du VII<sup>e</sup> Plan de développement économique et social (n° 2346, 2350, 2352, 2408).

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mesdames, messieurs les députés, au cours de leur histoire, les peuples sont confrontés à des défis successifs. Leur développement est le résultat d'une lutte continue contre les dangers et les menaces qui risquent de mettre en cause leur existence ou leur survie en tant que nation.

La France a affronté ces épreuves : les guerres qui ont décimé sa jeunesse et ruiné son économie, l'occupation étrangère, la décolonisation qui, avec le conflit algérien, a menacé son unité. Toutes ces épreuves, elle les a surmontées. Notre pays connaît maintenant, depuis près de quinze ans, la paix et la prospérité. Ses conflits, ses interrogations, ses secousses sont ceux d'une nation riche qui se croit, dans un univers pourtant instable et dangereux, à l'abri des nuages qui s'amoncellent dans le ciel de tant de parties du monde.

Cette sécurité est trompeuse : notre pays, notre civilisation sont menacés dans ce qui fut et ce qui reste encore leur plus haute conquête, je veux dire la liberté. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*) Le péril n'est pas manifeste comme ce fut le cas si souvent dans le passé, lorsque des armées étrangères attaquaient nos frontières ou que des factions et des milices ébranlaient la paix civile. Le péril est plus insidieux et plus progressif. Tout menace notre liberté : l'ambition des hommes et l'égoïsme des plus favorisés, l'impérialisme des nations, la force destructrice de certaines idéologies, l'évolution d'une civilisation dominée par des machines créées pour le bonheur des hommes et qui risquent de les asservir, le renoncement, enfin, d'un grand nombre devant la complexité accrue des problèmes de la vie.

Notre devoir est de réagir et de défendre cette liberté, car nous savons, et ceux qui nous ont précédés le savent encore mieux, que, si elle se conquiert difficilement, son existence reste toujours fragile et menacée. Elle se mérite et elle se défend.

Pour la défendre, il ne suffit pas de discuter, comme le font aujourd'hui certains qui tentent de cacher par des professions de foi excessives et répétées la précarité de leur ralliement récent à cette idée. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il faut avant tout se donner les moyens de rester libre et tout mettre en œuvre, dans tous les domaines, à tous les instants, dans toutes les circonstances, pour défendre et renforcer notre indépendance et notre liberté.

Le VII<sup>e</sup> Plan qui vous est présenté aujourd'hui a été conçu dans cette optique. Ce n'est pas l'accumulation démagogique d'actions disproportionnées avec nos possibilités. C'est un projet à la fois réaliste et cohérent qui situe le débat à son vrai niveau : non pas celui de la gestion des affaires courantes, mais celui de l'avenir politique de la France. Il constitue, à ce titre, la manifestation claire, délibérée, consciente du choix de société que le pays a fait en 1974 lors de l'élection du Président de la République, et qui s'exprime aujourd'hui par une double ambition : le progrès pour rester libre et la liberté pour choisir sa vie.

**M. Jacques Cressard.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Le progrès pour rester libre, telle est la raison profonde de notre choix pour une croissance à

la fois ambitieuse et maîtrisée. Il a fallu de la ténacité pour faire partager cette conviction. Car, au moment où le VII<sup>e</sup> Plan a été mis en chantier, la mode était plutôt, il faut le dire, à la contestation de la croissance ou au scepticisme sur notre capacité à l'assurer.

Je ne méconnais certes pas l'intérêt d'une réflexion sur les effets ou sur les fins du développement économique. L'accumulation indéfinie de biens destinés à satisfaire des besoins artificiellement créés n'a certainement pas de sens.

Rien n'est inépuisable, et le progrès ne trouve sa justification que dans l'ordre de l'esprit.

Le progrès est toujours une idée neuve ; la volonté de construire un monde meilleur continue d'être une raison de vivre pour des millions d'hommes et de femmes ; la résignation et le pessimisme, prompts à resurgir dans les périodes d'incertitude, ne sont pas en réalité des valeurs d'avenir.

Les Français le savent bien. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir leur réaction devant la crise brutale et profonde que le pays, comme tous ses partenaires, a connue en 1975.

La récession a été ressentie comme une menace intolérable contre ce qui, après trente ans, est perçu comme un véritable droit : la progression régulière du niveau de vie.

Il est donc impératif que la production de la France continue de croître, tant pour élever la richesse moyenne des Français que pour donner davantage aux moins favorisés.

Les élus régionaux, les experts, les représentants des grandes organisations qui ont mis en commun leurs réflexions pour préparer le VII<sup>e</sup> Plan sont tous parvenus à cette conclusion. Les travaux qu'ils ont menés en étroite concertation ont montré par ailleurs que la croissance était non seulement nécessaire, mais possible.

Aussi, le projet de loi qui vous est soumis traduit-il la volonté de faire progresser, durant la période 1976-1980, notre production de 5,5 p. 100 à 6 p. 100 en moyenne chaque année.

Pour conduire ce progrès, il nous faut, bien sûr, un Plan. Nous n'envisageons certes pas de fixer des normes de production à chaque entreprise ou des niveaux de rémunération aux travailleurs.

Cette conception autoritaire de la planification n'est pas la nôtre.

La gestion centralisée de l'économie conduit partout soit à l'échec, soit à la dictature, quand ce n'est pas aux deux à la fois.

Dans une société industrielle complexe, l'adaptation de l'offre et de la demande repose essentiellement sur le mécanisme du marché.

C'est si vrai que les économistes des pays de l'Est cherchent, depuis des années, à réintroduire de tels mécanismes dans leurs systèmes bureaucratiques.

Mais l'économie de marché ne peut assurer à elle seule le progrès.

L'instrument que constitue, dans sa conception originale, dans sa conception française, le Plan est, en fait, plus indispensable que jamais.

J'y vois d'abord une raison d'ordre technique. La complexité et l'imbrication des problèmes sont désormais telles que le Gouvernement a besoin de faire en permanence un effort de synthèse. Il doit apprécier les effets de ses décisions et, surtout, leur cohérence à moyen terme. Le Plan n'est pas une simple prévision ; il permet de choisir, parmi les futurs possibles, une voie privilégiée ; c'est l'instrument de cette cohérence. Il l'est pour l'Etat, il l'est aussi pour les entreprises, dont les stratégies individuelles doivent pouvoir se situer dans un projet économique global. Ainsi le Plan introduit, dans le hasard, une part de nécessité.

Mais la raison d'être du Plan est surtout politique, car nous refusons la confusion des genres : aux entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, la production ; au Gouvernement, l'exercice du pouvoir politique.

Lorsque l'Etat s'érige directement en producteur et en réparateur universels, les responsabilités finissent pas se concentrer au profit d'un appareil technocratique, et alors le totalitarisme est généralement au coin de la rue. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Le péril inverse existe. Les entités économiques doivent rester à leur place et ne pas empiéter sur le pouvoir politique. Le Plan est précisément l'acte par lequel la représentation nationale, sur proposition du Gouvernement, marque sa souveraineté en fixant les priorités et en dictant les disciplines.

Pour que le progrès et la liberté aillent de pair, il est une exigence fondamentale sur laquelle la détermination des pouvoirs publics doit être particulièrement ferme : c'est celle de l'indépendance et de la dignité extérieures.

Je sais bien qu'en 1976, pour une grande puissance, la notion d'indépendance n'a plus le même sens que dans le passé.

Depuis bientôt vingt ans, nous nous sommes lancés dans l'entreprise d'unification économique de l'Europe, et notre volonté est bien de la poursuivre. Quant aux solidarités ou aux interdépendances mondiales, la crise des deux dernières années aurait suffi, si besoin était, à nous en rappeler l'étroitesse.

Mais ce qui garde sens, malgré tout, c'est la capacité d'un pays à se procurer, par le fruit de son travail, ce qu'il doit acheter à l'étranger. Si l'effort se relâche, c'est la faillite et la mise en tutelle. Que signifierait, en effet, notre projet de liberté si nous devions attendre d'autres que de nous-mêmes les moyens et les raisons de vivre ?

Il y a quelques semaines, lors du débat sur la programmation militaire pour 1976-1982, j'ai clairement indiqué quels étaient les choix de notre défense.

Avec le VII<sup>e</sup> Plan, la France se donne maintenant les disciplines qui garantiront sa liberté économique.

La première de ces disciplines est le maintien de l'équilibre des paiements extérieurs. Le défi que la France doit relever est à la mesure de son ouverture sur le monde. Le VII<sup>e</sup> Plan lance donc une double riposte.

Nous agissons d'abord sur les importations et, bien sûr, au premier chef, sur les postes de produits énergétiques et de matières premières. Un programme prioritaire a été conçu à cette fin. Il combine les économies de consommation et le développement systématique des ressources nationales rentables.

Simultanément, il faut promouvoir nos exportations. L'équilibre durable de notre balance des paiements dépendra de notre capacité à défendre les marchés déjà acquis et à pénétrer sur de nouveaux marchés, notamment ceux des pays producteurs de pétrole ou des pays en voie d'industrialisation.

La réussite repose naturellement sur le dynamisme des entreprises exportatrices elles-mêmes. En mettant en œuvre un programme d'action prioritaire, le Gouvernement accompagnera leurs efforts, qu'il s'agisse de renforcer les moyens administratifs, au profit notamment des entreprises agricoles et alimentaires, ou de développer les implantations industrielles et commerciales à l'étranger.

Mais il faut plus : un élan national pour conjurer les tentations du repli sur soi-même, qui n'est qu'appauvrissement, et pour promouvoir au contraire l'ouverture au monde : cela suppose que la France, qui a toujours eu beaucoup à donner et beaucoup à recevoir, et pas seulement dans le domaine du commerce, maintienne ce qui a été pour elle une vocation historique. La qualité de ses professeurs, de ses techniciens, de ses chercheurs qui excellent en bien des disciplines, notamment dans celles de la médecine et de la biologie, donne à son œuvre de coopération un caractère original et exemplaire. C'est en assumant avec ardeur cette mission que la France restera elle-même.

Dans le choc des idéologies, elle doit pouvoir montrer que ses choix lui donnent, avec la liberté, la puissance et l'espérance.

Encore convient-il que le rayonnement extérieur ne soit pas compromis par des abandons intérieurs. L'équilibre de notre balance des paiements ne se maintiendra pas longtemps si nous ne savons gagner la bataille de l'inflation.

Telle est donc l'autre discipline fondamentale.

Le Gouvernement propose comme objectif de revenir le plus rapidement possible à un rythme d'augmentation des prix inférieur à 6 p. 100 par an.

Nous devons et pouvons y parvenir.

Nous le devons d'abord parce qu'une hausse de prix, durablement supérieure à celle de nos partenaires, diminuerait, jusqu'à l'anéantir, notre compétitivité.

Nous le devons aussi parce que — c'est désormais la conviction de tous — l'inflation n'est, en aucune façon, un remède au sous-emploi ni un aliment de la croissance. L'expérience des pays voisins montre à l'évidence que ceux qui acceptent l'inflation dans l'espoir de protéger la croissance perdent en général sur les deux tableaux.

Pour maîtriser l'inflation, le Gouvernement met d'ores et déjà en œuvre les techniques de régulation conjoncturelle, qu'il s'agisse du budget, de la monnaie ou du crédit. Malgré les difficultés rencontrées, il maintiendra dans ce domaine le cap avec fermeté : des actions en profondeur sur les causes structurelles de l'inflation seront engagées. Nous serons particulièrement vigilants sur le bon fonctionnement concurrentiel des marchés et le financement inflationniste des investissements.

Mais, au bout du compte, le succès de la bataille contre l'inflation dépendra du comportement même des Français.

Qui ne comprend en effet qu'un pays ne peut prétendre jouir de plus de richesses qu'il n'en produit réellement ?

Aussi est-il essentiel, pour freiner la hausse de prix, que les revenus nominaux, les marges, les rémunérations n'augmentent pas plus que la valeur de la production intérieure. Si nous ne parvenons pas à faire respecter cette règle, l'inflation continuera de corriger la différence, avec les conséquences que l'on sait.

Pour éviter le blocage autoritaire des prix et des salaires, trop souvent présenté comme une sorte de remède miracle, nous avons choisi de faire appel à l'autodiscipline des Français, c'est-à-dire à leur intelligence.

Toute revendication excessive va à l'encontre de leurs intérêts profonds : cette certitude doit inspirer les partenaires sociaux à l'occasion de la libre négociation des rémunérations, qui reste l'objectif du Gouvernement, mais qui devra se faire avec plus de discipline.

Pour sa part, le Gouvernement poursuivra, dans le secteur public, sa politique contractuelle. Quant au secteur privé, il s'attachera à généraliser les conventions collectives, dont le contenu sera simultanément élargi. Pour que les partenaires puissent s'appuyer sur des informations plus complètes et plus solides, le système de connaissance des revenus sera également perfectionné.

Ce pari, une fois de plus, est bien celui de la liberté.

Equilibre extérieur, maîtrise de l'inflation, les disciplines du progrès dont je viens de montrer la rigueur doivent garantir l'indépendance de la France.

Le Plan fixe également, bien sûr, les priorités de la croissance, de manière à mieux assurer à chaque Français les moyens matériels de sa liberté.

Nos deux priorités majeures seront la réduction des inégalités et la restauration du plein emploi.

La croissance doit d'abord servir à réduire les inégalités.

Un ensemble de politiques bien articulées y concourra, qu'il s'agisse de l'amélioration des services collectifs, sur laquelle je reviendrai, ou des programmes d'action prioritaires destinés à lutter contre les disparités géographiques tant à l'intérieur du territoire métropolitain qu'au profit des départements d'outre-mer.

L'amélioration du système éducatif a aussi un rôle essentiel à jouer. Réduire les inégalités, ce n'est pas, en effet, supprimer les différences, mais donner à tous les mêmes chances. Parmi diverses autres mesures, l'un des programmes du VII<sup>e</sup> Plan prévoit, pour ce faire, une extension considérable de l'enseignement préélémentaire. Beaucoup de choses se jouent, en effet, à l'école maternelle où le plus grand nombre d'enfants doit pouvoir accéder.

Je voudrais enfin insister sur les actions destinées à réduire les inégalités de revenus. Ici non plus, il s'agit non de supprimer toute différence, mais de s'attaquer aux situations extrêmes.

D'un côté, le Gouvernement corrigera les excès injustifiés, par la lutte contre la fraude fiscale et une meilleure définition des ressources imposables. C'est un effort permanent, qui restera l'un des axes prioritaires de l'action de réforme du Gouvernement.

De l'autre côté, nous accentuerons l'effort d'amélioration des prestations directes au moins favorisés, dont le Président de la République a récemment souligné l'importance, et nous encouragerons une évolution différenciée des rémunérations salariales. Pour que les bas salaires croissent plus rapidement que la moyenne des salaires, l'Etat exercera sa responsabilité propre lors de la détermination du S. M. I. C. et lors des discussions salariales dans le secteur public. Dès les prochaines semaines, il invitera les partenaires sociaux à étudier, à l'occasion de la négociation des conventions collectives, l'aménagement des grilles de salaires au profit notamment des travailleurs manuels.

Si cette politique n'est guère contestable ni contestée, elle a, bien sûr, ses exigences. Les Français doivent être conscients qu'elle implique de renoncer aux traditionnelles revendications « en tache d'huile », sous peine de compromettre la discipline de la moyenne des revenus.

La finalité de la croissance, et surtout sa moralité, apparaissent ici clairement : c'est à ceux qui jusqu'à maintenant ont été les moins favorisés qu'elle doit d'abord profiter.

Mais, à tous, la croissance doit donner du travail. Telle est l'autre priorité essentielle que fixe le VII<sup>e</sup> Plan.

Le travail, en effet, procure les moyens économiques de la liberté : il garantit l'autonomie de l'individu vis-à-vis de l'Etat,

alors que l'assistance engendre la dépendance. Il est un des moyens privilégiés de l'accomplissement personnel et social.

Il serait donc contraire à nos principes mêmes de choisir une politique malthusienne qui chercherait à décourager certaines catégories de la population, les femmes par exemple, de travailler. Nous voulons au contraire assurer un emploi à tout Français qui en veut ou qui en cherche un.

Pour cela, nous veillerons à ce que la croissance produise son plein effet en termes d'emploi : sans que la productivité soit sacrifiée, la création d'emplois sera, au cours des prochaines années, un critère majeur dans le choix des investissements.

L'industrie y contribuera au premier chef, soit directement, soit par ses effets induits sur le secteur tertiaire où les nouvelles orientations de la demande des ménages feront, en outre, apparaître des besoins très importants.

Pour ce qui concerne les services collectifs, l'accent sera désormais mis sur une meilleure utilisation des équipements existants, qui passe souvent par l'augmentation des effectifs du personnel.

Mais la croissance seule ne suffira pas à accroître l'emploi. Un ensemble de politique d'accompagnement est nécessaire pour résorber l'inadaptation croissante entre la nature des emplois offerts et la nature des emplois demandés.

En effet, à côté d'un nombre limité de postes hautement qualifiés, l'industrie, et même le secteur tertiaire, ont tendance à proposer une proportion élevée, sinon accrue, d'emplois banals constitués de tâches répétitives et parcellaires qu'une main-d'œuvre sans qualification peut normalement tenir. Au contraire, du côté de la demande, l'élévation constante du niveau de culture générale et de connaissance des jeunes travailleurs appelle un relèvement de la qualité des tâches à remplir.

Aussi le Gouvernement, devant cette contradiction, propose-t-il un programme prioritaire consacré à l'amélioration des conditions de travail et à la revalorisation du travail manuel. Les dispositions déjà prises et celles que nous prendrons n'ont pas seulement un objectif social. Elles traduisent également une nécessité économique pour les entreprises qui auront à faire face au problème de la promotion des travailleurs français pour remplacer progressivement les travailleurs immigrés.

Bref, de même que la croissance ne sera forte que si elle devient humaine, le plein emploi passe par le meilleur emploi.

Ainsi, mesdames, messieurs les députés, si nous respectons les disciplines et les priorités fixées par le VII<sup>e</sup> Plan — et le Gouvernement fera tout ce qui dépend de lui pour cela — l'impressionnante réussite économique et sociale que la France a connue en vingt ans sera poursuivie et consolidée.

Mais l'acquis ne suffit pas.

La croissance et le progrès ne pourront se poursuivre que si nous leur donnons un nouveau ressort.

Désormais libérés de bien des contraintes séculaires, les Français s'interrogent en effet sur l'usage même de leur liberté.

Pour répondre à leur attente, nous formons un dessein à la fois très concret et très ambitieux : la liberté doit permettre à chacun de choisir sa vie.

A mesure que les nations s'enrichissent, le risque est grand que les peuples perdent leur personnalité ; car les organisations grandissent et se compliquent, l'urbanisation s'accélère jusqu'à vider les campagnes et noyer l'individu dans de trop vastes concentrations.

Bien qu'elle ait pu paraître universelle, cette évolution n'est pas inévitable. Je pense même que le temps des masses est aujourd'hui révolu. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.* — *Exclamations sur quelques bancs des communistes.*)

Celui de rendre à chaque homme la maîtrise sur sa vie quotidienne est maintenant venu et doit être, en tout cas, un objectif pour nous.

Aussi le VII<sup>e</sup> Plan est-il un des éléments fondamentaux de notre projet pour conforter l'autonomie des citoyens vis-à-vis des pouvoirs, développer l'exercice de la responsabilité personnelle, ménager à chacun un authentique droit à la différence.

Si l'on excepte, pour les moins jeunes, la période de l'occupation étrangère, les Français de 1976 ont toujours pleinement joui de ces libertés, au point de les trouver toutes naturelles et d'avoir, sans doute, quelque peine à les définir exactement.

Est-il superflu de leur rappeler qu'elles sont le résultat d'un long et rude combat ?

Et de leur dire que la possibilité d'aller et de venir, la garantie de ne pas être arrêté arbitrairement, l'inviolabilité du domicile, la liberté de penser et d'exprimer sa pensée, la liberté de la

presse, tout cela constitue un ensemble de droits qui n'ont rien d'imprécis et de théorique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous les avons, et nous ne le savons pas toujours.

**M. Antoine Gissinger.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Les peuples qui en sont privés en ressentent chaque jour cruellement l'absence.

**M. Antoine Gissinger.** Hélas !

**M. le Premier ministre.** Cet héritage, dont nous sommes comptables devant la France, et pourquoi ne pas le dire, devant le monde, doit être préservé à tout prix, consolidé et enrichi. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il faut donc, tout d'abord, garantir la sécurité des citoyens. Car, contrairement aux affirmations des fauteurs de désordre ou des amateurs d'anarchie, la sécurité n'est pas une atteinte à la liberté. La sécurité est, en fait, une liberté publique.

Pour la première fois, le Gouvernement inscrit dans le Plan une série d'actions dont l'objectif est de rendre plus facilement accessible à tous les Français la justice, gardienne des libertés.

Il ouvre une réflexion approfondie sur le phénomène de la violence, dont la montée a pris un caractère universel et apparemment inexorable et conduit les sociétés développées à s'interroger, pour s'amender s'il y a lieu, pour mieux se défendre en toute hypothèse. Au terme de cette recherche, le Gouvernement pourra donner des orientations nouvelles à sa politique contre le crime et pour la prévention de la délinquance. Dès maintenant, il s'engage à renforcer très sensiblement les moyens des forces de police, notamment dans les zones d'urbanisation récente.

Ainsi préservé, l'héritage des libertés doit aussi être enrichi. Si les Français sous-estiment parfois l'étendue de leurs privilèges en ce domaine, c'est que la société industrielle a secrété de nouvelles contraintes qui gâchent souvent la vie quotidienne. Il nous faut maintenant desserrer ces contraintes, c'est-à-dire simplifier les procédures administratives, supprimer les contrôles inutiles, alléger les réglementations trop minutieuses.

Le Gouvernement s'est déjà engagé dans cette voie. Des mesures concrètes ont été prises, dans plusieurs départements ministériels, en vue d'améliorer les relations entre les citoyens et l'administration.

Mais il faut être logique et avoir le courage de ne pas se masquer la vérité : nous avons choisi l'homme contre les organisations, contre les bureaucraties. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il serait incohérent de réclamer, en même temps, une intervention systématique et universelle de l'Etat. Un des grands défis de notre démocratie pour les années à venir sera précisément de trouver l'équilibre entre notre exigence de liberté et nos préoccupations d'égalité et de sécurité.

**M. Antoine Gissinger.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Tout est question de mesure. Ce que nous ne voulons pas, en tout cas, c'est réduire constamment la sphère d'autonomie individuelle au profit de la sphère d'intervention étatique. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Notre projet est aux antipodes de la société collectiviste que proposent les socialistes et les communistes. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous n'en sommes plus, pour autant, à l'âge du citoyen contre les pouvoirs.

Il ne s'agit pas de se protéger pour s'abstenir, mais, au contraire, de faire en sorte que chaque Français puisse participer librement pour orienter les décisions qui modèlent sa vie quotidienne. L'homme libre a droit à la responsabilité. Sa dignité de citoyen est de l'exercer.

C'est d'abord par la démocratie locale que le sens de la responsabilité sera affirmé. Nous étudions actuellement un projet de réforme des collectivités territoriales qui renforcera notamment les mécanismes de participation des citoyens.

Il faut que les Français se sentent chez eux, dans leur commune, dans leur « pays ». Aussi doivent-ils pouvoir s'exprimer largement et efficacement toutes les fois que se prépare un projet d'urbanisme ou d'équipement qui peut bouleverser ou gêner leur vie quotidienne.

Mais, pour aller vraiment à la racine du problème et recréer les conditions d'un consentement collectif, il faut surtout que la vie quotidienne reste à la mesure humaine.

La politique d'aménagement du territoire que nous menons depuis quinze ans s'est fixé cet objectif. Il convient de la renforcer pour intensifier la lutte contre les deux exodes qui menacent l'équilibre et le bonheur des Français : la désertion des campagnes et l'abandon des centres de villes.

Nous savons que nos concitoyens répugnent à habiter des mégapoles aux banlieues éclatées. La liberté, pour nombre d'entre eux, serait de pouvoir choisir un lieu qui ne soit pas seulement celui qu'on habite, mais aussi celui où l'on vit, où l'on est reconnu, qu'on peut contribuer à construire et à améliorer.

A ce résultat concourront, outre la réforme des collectivités locales, plusieurs programmes du VII<sup>e</sup> Plan qui visent à améliorer l'existence dans la ville, à valoriser les zones rurales ou à renforcer le rôle du consommateur et la vie « associative ».

Il nous faut aussi retrouver ce qui fut, dans nos civilisations nourricières, la cité.

C'est, par ailleurs, dans le travail que la responsabilité et l'esprit d'initiative auront à s'exprimer plus largement. La réforme de l'entreprise donnera aux salariés de nouveaux moyens d'information et d'expression sur les conditions et le contenu de leur travail. Des expériences d'organisation faisant une plus large part à l'initiative et à la responsabilité personnelles seront engagées dans les entreprises publiques et privées, puis, le cas échéant, étendues.

Je souhaite que chaque citoyen ait la possibilité d'y exercer pleinement son droit d'initiative, son droit de parole et son droit de participation, et ne se laisse pas confisquer ces nouveaux moyens, que nous mettons à la disposition de l'expression collective, par de faibles minorités agissantes.

**M. André Glon.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** En outre, nous encouragerons le développement de l'esprit d'entreprise personnelle.

Je ne crois pas que l'avenir appartienne aux seules organisations de masse. Il y a, au contraire, de bonnes raisons, tant économiques que sociales, de favoriser la création et le développement d'entreprises à dimension humaine.

C'est pourquoi nous parions résolument sur l'exploitation agricole à responsabilité personnelle.

C'est pourquoi le VII<sup>e</sup> Plan comporte un programme prioritaire en faveur de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

C'est pourquoi nous créons, au profit des travailleurs salariés un « livret d'épargne manuelle », assorti de divers avantages pris en charge par l'Etat : les jeunes ouvriers pourront constituer ainsi un capital qui les aidera à s'installer à leur compte pour exercer à leur tour, et sous leur responsabilité, leur métier. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

**M. Alain Bonnet.** Idyllique !

**M. le Premier ministre.** Les choix ainsi offerts permettront à chacun de faire usage de son droit à la différence.

En effet, de même qu'un juste équilibre doit être trouvé entre l'exigence de liberté et le souci de sécurité, il faut éviter que la recherche de plus d'égalité n'aboutisse à l'uniformité. L'égalitarisme absolu est une perversion de l'esprit d'égalité. (*Applaudissements sur quelques bancs des républicains indépendants.*)

Tous ceux que les généralisations superficielles ne satisfont pas et qui raisonnent autrement qu'en termes de groupes ou de classes savent que les hommes sont divers. Une société dont le projet est tout entier fondé sur la liberté doit non seulement respecter cette diversité mais encore lui permettre de se réaliser pleinement : elle doit maintenir un authentique droit à la différence. (*Très bien ! très bien ! sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La diversification des choix professionnels est une première manière d'y parvenir : pouvoir rester ou devenir agriculteur, artisan, petit entrepreneur ou membre d'une profession libérale, c'est, dans une société industrielle, savoir résister à l'uniformité des statuts et des comportements.

Au surplus, à tous les travailleurs, et particulièrement aux salariés, la politique de formation professionnelle et de promotion sociale qui s'exprime dans un programme du Plan donne les moyens de changer de vie. Le système des crédits d'enseignement permettra, par exemple, aux jeunes diplômés de l'enseignement technique de revenir dans le milieu éducatif quelques années après leur entrée dans la vie active pour acquérir une nouvelle qualification.

Quels que soient les procès d'intention qu'on nous fait, nous choisissons, en matière de formation, la souplesse et non la rigidité : qu'aucun homme ou qu'aucune femme de ce pays ne soit, dès le début, prédéterminé à occuper toute sa vie un poste de travail donné, mais qu'il puisse à son gré changer et donc s'élever, telle est l'une des marques d'une société ouverte. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il y a, enfin, deux groupes sociaux auxquels nous voulons redonner le droit de choisir : ce sont les personnes âgées et les familles.

Grâce au progrès général, nous pourrions sensiblement augmenter les prestations que l'Etat leur verse. Mais ce n'est évidemment pas suffisant. Il faut aussi que les collectivités publiques leur rendent les services qui feront que leur liberté de choix ne soit pas seulement virtuelle.

Aussi prévoyons-nous, dans le VII<sup>e</sup> Plan, de développer les services de voisinage qui donneront aux personnes âgées le choix de leur mode de vie : soit entrer dans un établissement de séjour ou de soins si tel est leur désir, soit, comme souvent elles le préfèrent, rester à domicile, là où vivent leurs souvenirs, où sont ancrées leurs habitudes, en un mot tout ce qui fait la douceur des vieilles années.

De même, les services collectifs mis à la disposition des familles pour libérer le père ou la mère de certaines tâches et leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale seront développés : services de garde, activités de loisirs pour les enfants et les adolescents, travailleuses familiales, autant de moyens qui faciliteront les choix individuels. Cette préoccupation sera également au cœur de notre nouvelle politique du logement.

Ainsi la société deviendra — nous l'espérons et nous ferons en sorte qu'elle le soit — plus accueillante à la mère et à l'enfant pour que la famille reste, comme nous le voulons tous dans ce pays, le lieu privilégié du bonheur. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

En devenant plus heureuses, les familles françaises deviendront, j'en suis convaincu, plus nombreuses et, ainsi, la diversification des choix individuels rejoindra l'intérêt impératif de la nation.

Mesdames, messieurs les députés, le progrès pour rester libre, la liberté pour choisir sa vie, voilà notre double ambition.

Pour les cinq prochaines années, le VII<sup>e</sup> Plan sera l'instrument efficace et cohérent de cette politique ; il contient une stratégie d'ensemble qui guidera les politiques et actions sectorielles ; il groupe, par ailleurs, vingt-cinq programmes d'action prioritaires que le Gouvernement s'engage à financer.

Existe-t-il un autre chemin ? J'attends qu'on me le montre et je ne vois, pour l'instant, que récriminations, réclamations, revendications qui, d'ailleurs, s'annulent les unes les autres.

Quant à nous, la réussite passée porte témoignage et garantit que les objectifs nouveaux seront atteints. Depuis près de vingt ans, en effet, grâce à l'action des gouvernements successifs de la V<sup>e</sup> République, notre pays a connu un progrès économique et social sans précédent dans son histoire et sans équivalent parmi ses partenaires européens. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.* — *Exclamations sur les bancs des communistes.*) Jamais la richesse nationale n'a augmenté à un rythme si régulier et si fort que depuis quinze ans. Jamais les réformes sociales n'ont entraîné un tel supplément de justice. Tous les observateurs étrangers le reconnaissent.

Nous recueillons aujourd'hui les fruits du travail de tous. La France est devenue, par nos efforts et par ceux de la majorité, une des premières puissances industrielles, technologiques et commerciales du monde. Après l'accident économique international de 1975, dont les causes sont bien connues, elle a retrouvé depuis quelques mois une grande partie de son dynamisme.

Faut-il, dès lors, se borner à continuer et cesser d'innover ? La croissance doit être assurée ; nous ferons tout pour qu'elle le soit.

Il faut aussi lui redonner une finalité qu'elle ne trouvera pas dans sa seule continuation, mais dans l'usage qu'elle permet de la liberté. Par les nombreuses actions que j'ai indiquées, le VII<sup>e</sup> Plan contribuera à cet épanouissement.

Il ne prétend pas, pour autant, apporter des réponses toutes faites aux interrogations nouvelles d'un peuple libre. Notre choix et notre force sont, au contraire, de promettre à chaque homme, à chaque femme de ce pays de trouver lui-même ses raisons de vivre, sa foi et son espérance.

Dans cette recherche, les jeunes sont naturellement les premiers impliqués.

Cinq années, la durée d'un Plan. Le temps aussi pour beaucoup d'arriver à l'âge de la responsabilité et du rôle social : il n'est pas trop tôt pour faire son choix.

C'est pourquoi, en terminant, je pense surtout à la jeunesse de notre pays.

D'un côté s'offrent à elle des idéologies fascinantes qui prétendent combler le vide laissé par la crise de l'esprit, à l'heure où l'énergie des hommes semble toute employée à produire et à consommer.

Partis politiques et régimes totalitaires ne sont pas, nous le savons, portés à se remettre en cause ni à se laisser questionner.

De l'autre côté, notre projet de liberté, pour relever le défi matérialiste de notre temps, donner au courage tout son droit, à la justice toute sa place, à l'invention tout son jeu.

Un projet qui n'est pas celui des fausses certitudes ni de l'ordre social ou intellectuel établi : qui refuse à l'Etat le confort de l'autoritarisme sans partage et aux citoyens la quietude trompeuse d'une assistance généralisée.

Un projet qui n'est pas une vision close de l'univers, mais qui est ouverture vers les autres hommes pour l'échange et l'enrichissement mutuel, vers les autres nations pour une coopération élargie et approfondie.

Un projet, pour tout dire, qui est l'accomplissement du génie propre de la France.

C'est dans cette voie, la moins facile certes, mais sans aucun doute la plus exaltante, que j'engage les jeunes à nous suivre.

C'est pour l'avenir de tous, mesdames, messieurs les députés, pour l'avenir de la France que je vous invite maintenant à voter le projet de loi approuvant le VII<sup>e</sup> Plan. *(Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

**M. le président.** Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Mitterrand.

**M. François Mitterrand.** Redirai-je, mes chers collègues, ce que tant d'entre vous et tant de fois ont affirmé à cette tribune, ce que les socialistes répètent depuis le temps déjà lointain qu'ils siègent au Parlement, puisqu'il s'agit là d'un des moyens fondamentaux qu'ils se proposent de mettre en œuvre, redirai-je qu'il n'y a pas, qu'il ne devrait pas y avoir de débat plus important, et donc plus ample et plus approfondi, que le plan économique et social de la France ?

Or nous n'y consacrerons, une fois de plus, que quelques heures, deux journées peut-être, pas davantage. Je n'aurai pas la cruauté d'insister sur la comparaison qui s'impose à l'esprit avec la durée du débat qui a occupé notre assemblée ces trois dernières semaines.

**MM. René Feït et Jean Brocard.** Cela a déjà été dit !

**M. Antoine Gissingier.** Pourtant, monsieur Mitterrand, vous n'étiez pas présent hier !

**M. Alexandre Bolo.** Si vos amis avaient déposé moins d'amendements sur le projet précédent, nous n'en serions pas là !

**M. François Mitterrand.** Il a fallu pratiquement dix mois pour préparer le document qui nous est soumis. Depuis la directive générale du Premier ministre, tout le monde s'est mis au travail, les commissions pendant deux mois et demi, le Gouvernement pendant trois semaines : on peut dire que l'étude du VII<sup>e</sup> Plan a été rapidement expédiée !

Quant à la concertation, elle a été tronquée. Plusieurs des partenaires sociaux ont préféré s'écarter en raison des conditions dans lesquelles s'était engagée la discussion. De multiples questions ont été exclues du débat ou traitées ailleurs : par exemple la revalorisation du travail manuel, la politique familiale, certains aspects de la politique fiscale, la politique du logement, le système éducatif. Les régions ont été consultées à la va-vite et seulement à propos des équipements collectifs. Enfin, la préparation du prochain budget annuel peut nous faire éraindre un début d'exécution du Plan fausse.

Il est vrai que, dans la pratique des législatures, il arrive que le Plan soit retouché. Cela a été le cas du dernier, bien qu'il ne soit pas parvenu à son terme. On se souvient du programme de Proxins, improvisé en catastrophe, à la veille des élections de 1973, du plan Janquille de mars 1974, du plan de refroidissement de juin 1974, du plan de relance de septembre 1975. On peut imaginer que, d'ici à 1978, le Gouvernement fera les rajouts qu'il croira utiles à son avenir électoral.

Il est un point sur lequel tous les orateurs qui se sont exprimés s'entendent. Si j'ai bien compris le propos de M. le Premier ministre, voici la première base d'accord : le Plan est une affaire très grave qui engage l'avenir de notre société.

Le Plan est un contrat de cinq ans entre l'Etat et la nation.

C'est là que se marque la ligne politique, économique, sociale, culturelle, que s'inscrivent les choix de ceux qui ont la charge d'en décider. De ce point de vue, je trouve excellent que nous ayons l'occasion cet après-midi, même si le temps nous est compté, d'en débattre sérieusement.

Vous avez d'ailleurs abordé, monsieur le Premier ministre, certains aspects fondamentaux de cette discussion.

Les partisans du système économique dit libéral ont leurs raisons, et ces raisons appartiennent à l'histoire de la société industrielle. Je ne suis pas sûr, d'ailleurs, après vous avoir entendu, que, vous-même, vous vous reconnaissez tout à fait dans cette tradition. Mais, au sein de cette assemblée, parmi les groupes de la majorité, il en est, en effet, qui estiment être les continuateurs — ils en ont bien le droit — d'une théorie qui est née avec la société industrielle.

Les partisans de ce système ne croient pas à la capacité de l'homme, à son intelligence, guidée par les instruments scientifiques de la prévision et démultipliée par la consultation démocratique du plus grand nombre possible de compétences et d'expériences, afin de corriger utilement un cours des choses qu'ils jugent souverain.

Nous ne croyons pas, nous, à la nature implacable des choses. Nous pensons que les hommes peuvent apporter au marché les correctifs nécessaires. Cela ne veut pas dire que nous pensions qu'à l'intérieur du système occidental, et notamment de la Communauté économique européenne, le marché pourrait disparaître, ou même qu'il serait bon de chercher à le faire disparaître. Nous estimons simplement que le marché, s'il n'est pas corrigé — une idée de ce genre, monsieur le Premier ministre, s'est glissée dans votre exposé — aggrave les inégalités, accélère les déséquilibres, ruine les faibles et sert les puissants.

Faut-il insister sur le fait que le marché bancaire a tendance à se porter vers des objets spéculatifs plutôt que vers la recherche ou les industries de pointe ? Que le marché agricole, tant que l'on ne s'attaque pas aux structures, continuera de servir les concentrations de la plus grande propriété ? Que le commerce extérieur, en l'absence d'une orientation ordonnée des biens et des marchandises à produire et à exporter, sera très loin de fournir à la France les moyens de gagner le pari du Plan qui nous est présenté ?

On ne peut réduire ce débat à quelques formules un peu simplistes échangées entre des libéraux inintelligents (*Murmures sur les bancs des républicains indépendants*) — je ne prétends pas qu'ils le soient, mais rien n'est pire qu'un libéral intelligent (*Sourires*) — et des « collectivistes » que vous avez, monsieur le Premier ministre, condamnés par un slogan qui n'est pas à la hauteur de cette discussion.

En vérité, le Plan qui nous est soumis peut se caractériser de trois façons : des objectifs ambitieux, des moyens réduits, des engagements dérisoires.

Un plan ambitieux. Bien entendu, prétendre à la fois résorber le chômage, endiguer l'inflation, assurer l'équilibre du commerce extérieur, garantir celui des finances publiques, tout en stabilisant la pression fiscale et en réduisant les inégalités, c'est parfait. Il n'y a là rien à redire et je ne puis qu'approuver des intentions pareilles. *(Applaudissements ironiques sur quelques bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

Il est agréable d'être quelquefois applaudi de ce côté de l'Assemblée ! *(L'orateur désigne les bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Sourires.)*

Mais je voudrais qu'à côté de ces intentions on regarde d'un peu plus près les faits. Etudions-les.

D'abord, les prix, la hausse des prix.

Le Plan retient une donnée terminale de 6 p. 100 par an. Ou en sommes-nous aujourd'hui ? Les dernières interventions de M. le ministre de l'économie et des finances dénotent de l'inquiétude ; il est de son devoir, en effet, d'informer les Français. Cette hausse serait-elle, pour 1976, légèrement inférieure à

10 p. 100 — telle est votre thèse — ou de 11 p. 100, pour le moins — telle est la nôtre ? De toute façon, c'est beaucoup trop. Cette inflation-là suffit à enrayer les objectifs du Plan.

On suppose, à cet égard, que l'inflation saura se montrer docile, sans que rien de ce qui la détermine ne change pour autant — voilà bien le paradoxe — ni les inégalités dont je reparlerai dans un moment, ni les mécanismes monopolistiques de formation des prix, ni les influences extérieures.

On compte sur l'équilibre des finances publiques, sur la réduction de la masse monétaire, sur la réduction des investissements nouveaux, enfin sur ce fameux consensus ou consentement social, étant entendu que dans le même projet on prévoit un moindre part des salaires dans la répartition du revenu national.

**M. Bertrand Denis.** Où avez-vous vu cela ?

**M. François Mitterrand.** En ce qui concerne l'emploi, le Plan prévoit une fourchette pouvant aller de 600 000 à un million de chômeurs en 1980, estimation qui se révélera exacte si toutes les volontés s'ordonnent autour de cet objectif.

Mais je ne suppose pas que, dans l'esprit de M. le Premier ministre comme dans celui de M. le ministre de l'économie et des finances, ce soit un chiffre de résignation. De toute façon, là aussi, c'est trop.

Le Gouvernement a-t-il suffisamment observé que jusqu'à 7 p. 100 de croissance par an il est difficile de concevoir la réalisation d'une politique de plein emploi, que dans les années de plus forte expansion, le nombre réel des créations d'emplois en France n'a pas dépassé 220 000 dans une année ?

Il n'est donc pas possible, si l'on s'en tient aux paramètres du Plan, de réaliser à la fois une expansion — dont je reparlerai — voisine de 5,5 à 6 p. 100 et une réduction sensible du chômage, au-dessous d'un chiffre que les experts du parti socialiste ont chiffré autour d'un million. Mais vous limitez le recrutement dans la fonction publique, dans des secteurs où cela s'impose : je pense notamment à l'éducation nationale et à la santé publique.

Vos hypothèses reposent sur une correction à la baisse du mouvement démographique, que vous déplorez mais que vous ne combattez pas, sur une évolution faible du taux d'activité féminin, ce qui veut dire que vous considérez à l'avance comme nulles et non avenues les propositions de votre collègue Mme Françoise Giroud, elles-mêmes insuffisantes. Ce sont là des hypothèses malthusiennes.

Vous pariez enfin sur un solde migratoire nul, et vous recherchez le ralentissement des investissements hors industrie.

Bref, le Plan ne répond pas à la réalité, je ne dis pas la réalité prévisible — ce serait déjà inquiétant — mais la réalité d'aujourd'hui, celle dont vous avez la gestion.

Quant au commerce extérieur, vous prévoyez, bien entendu, qu'il sera excédentaire. Il le faut puisqu'il s'agit là d'un des piliers sur lesquels repose toute politique économique envisageable.

De ce point de vue — vous l'avez tenté en partie — a raison quiconque veut bâtir une politique industrielle capable d'animer et de promouvoir l'ensemble des secteurs d'activité et condition majeure du mieux-être des Français. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Or, précisément, au cours de ces sept ou huit derniers mois — M. le ministre de l'économie et des finances pourrait le préciser — notre commerce extérieur est entré, ou plutôt rentré, en déficit. Si j'en juge par les documents que vous publiez, ce déficit semble atteindre aujourd'hui 5 milliards de francs environ. Qu'en sera-t-il à la fin de l'exécution du Plan ? Qu'en sera-t-il même à la fin de l'année 1976 ? On peut être inquiet, car je ne vois nulle part de signe de redressement.

Vous fondez vos estimations également sur la stabilisation du franc, à peu près aux cours enregistrés en mars 1976, alors que le dollar se trouvait à 4,60 francs.

Vous tablez sur le maintien de la valeur relative du pétrole et des matières premières, comme sur le volume du pétrole importé. Vous spéculiez sur le développement accéléré de l'industrie agro-alimentaire ainsi que sur l'évolution favorable du transport maritime. Vous faites l'impasse sur la destruction du système monétaire international. Enfin, vous ne vous attaquez pas — ou si peu — à la restructuration industrielle.

Prix, inflation, emploi, commerce extérieur : ces données sont essentielles. Mais dès que l'on aborde l'examen, aussi sage, aussi raisonnable et aussi sérieux que possible, des premiers mois de l'année en cours, on s'aperçoit que le Plan est déjà dépassé et qu'il se situe à un niveau inférieur à celui que vous-même dites souhaiter.

Faut-il parler des finances publiques ? Vous avez repris, j'allais dire récupéré, le thème de l'équilibre budgétaire, thème qui a toujours constitué le fond de votre discours et de celui de vos

prédécesseurs, bien que l'année dernière, en dépit d'un cocorico initial, il vous ait bien fallu proposer au pays un déficit de quarante milliards de francs.

Parviendrez-vous, cette année, à redresser cette situation, à vous passer de correctifs successifs ?

Le problème est posé, comme se pose celui de la sécurité sociale.

En vérité, le problème de la sécurité sociale, vous ne l'avez pas traité dans le projet de VII<sup>e</sup> Plan, où je n'ai pas trouvé, pas plus que dans ses annexes, de véritable plan de redressement.

Pour terminer cette partie de mon exposé, j'évoquerai la croissance, notion sempiternelle qui alimente tous nos discours, les vôtres et les nôtres.

La croissance est un beau sujet de philosophie politique ou de thèse économique ; c'est en même temps un mot dont la dynamique sert trop souvent de seul argument, et c'est ainsi que la croissance est devenue incantatoire.

Je me souviens qu'un jour, M. le Président de la République, changeant un peu de ton, méditant à haute voix devant les Français sur ce sujet, a estimé qu'il faudrait cette année accepter, peut-être même désirer une certaine forme de croissance modérée, refusant à son tour de laisser tomber cette société dans cette machine infernale : produire pour produire, produire toujours plus. Et il disait qu'il fallait examiner l'état de notre civilisation, et envisager peut-être de changer de modèle de croissance.

Où est-il, ce nouveau modèle ? Si je le cherchais dans le projet de VII<sup>e</sup> Plan, je serais sans doute déçu. Peut-être le chef de l'Etat s'est-il donné le temps, ayant besoin de réfléchir sur la rédaction d'un autre document dont nous a entretenu la Renommée, de reporter à l'année prochaine ses intéressantes suggestions, ce qui expliquerait son extrême discrétion.

En tout cas, c'est beaucoup espérer que fixer l'étiage à 5,5 ou 6 p. 100, alors qu'il se situe déjà au-dessous pour les premiers mois de 1976 !

**M. le Premier ministre.** Non.

**M. François Mitterrand.** Qui croira que cette croissance sera réalisable sans réformes de structure, sans transformation des règles du jeu, sans changement de politique ?

Nous pensons que nous nous trouvons, au mois de juin 1976, dans une situation comparable à celle où nous étions à la veille de 1974, avec un peu plus de chômage et d'inflation.

Alors, à quoi bon ces cris, ces avertissements, ces appels au pays ? A quoi bon ces ressources de la technique ? A quoi bon ce dévouement affiché à l'Etat et à la chose publique ? A quoi bon ce remue-ménage ?

Nous pensons que vous ne pouvez pas faire autrement parce que vous ne disposez ni de la théorie politique, ni de l'analyse économique, ni du support social qui permettraient d'y répondre : le système libéral est aujourd'hui vide de toute substance et n'a plus de réponse à apporter à personne. Il ne lui reste donc qu'à se répéter. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur quelques bancs des communistes.)

J'ai appelé très rapidement les intentions et les ambitions. J'aurais pu parler de la consommation, de la production industrielle, en hausse sensible, de 7 p. 100, je le reconnais.

Mais, en raison du temps limité dont je dispose, passons maintenant à l'étude des moyens.

Si j'admetts que les intentions que j'ai décrites comme ambitieuses valent d'être discutées et, ici ou là, ne manquent pas d'intérêt, j'observe que les moyens que vous préconisez sont restés dérisoires.

Quelques questions me viennent à l'esprit parmi d'autres que mon temps de parole ne me permettra pas de traiter. Comment atteindrez-vous l'important excédent commercial que vous supposez, notamment dans le secteur agro-alimentaire ? Comment matérialiserez-vous une politique d'offres compétitives, sinon, encore et toujours, par des subventions aux entreprises ? Comment ralentirez-vous les prix dans les secteurs abrités, les services et commerces ? Quelle politique entendez-vous mener pour assurer la tenue extérieure de la monnaie ? Et comment pouvez-vous espérer créer autour de votre politique le consentement social sans lequel rien, pour personne, n'est et ne sera possible ?

S'il est bien le moyen principal de la réussite nationale, encore faut-il en connaître les exigences.

On ne peut pas se contenter de lancer à la tribune une litanie de mots abstraits, dont quelques-uns sont très beaux, parfois très évocateurs, et d'autres éculés mais qui n'apportent aucune réponse claire aux questions que se posent les Français.

Comment réduire les inégalités, monsieur le Premier ministre ? Et pourtant, si vous ne le faites pas, et de façon sensible, vous échouerez.

Vous avez choisi vos moyens et, selon les moments, vous avez été plus ou moins écouté des Français : tel est le sort de quiconque assume les responsabilités qui sont les vôtres.

Ce consentement vous est refusé, vous le savez, par une large fraction du pays. En dépit de ce que vous avez laissé entendre tout à l'heure, nous ne vous avons pas demandé de gommer les inégalités, de les effacer d'un seul coup.

Non, je le répète, nous n'en demandons pas autant. Encore faudrait-il que par des réformes de structures touchant à la fiscalité, à la démocratie dans l'entreprise, à la décentralisation, à l'action des monopoles privés, encore faudrait-il que notre peuple ressente votre volonté d'aller, avec audace, dans le sens de l'égalité et de la justice. Ce ne sont pas les petites retouches, les saupoudrages, ni les astuces électorales qui compenseront l'impression d'atonie et d'absence d'imagination que donnait, monsieur le Premier ministre, en dépit de vos efforts et de la qualité de certains de vos arguments, votre intervention.

Tous les sacrifices sont demandés aux ménages et aux salariés. On les invite à accepter un ralentissement de la progression de leurs revenus et de leur consommation, alors que, parallèlement, la pression fiscale ou parafiscale s'alourdit.

On encourage l'épargne, mais on la frappe. On ralentit la construction de logements ; on sacrifie les équipements et les services collectifs ; on ignore les revendications quantitatives, pourtant si justifiées, de millions de travailleurs aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne. Et l'on voudrait obtenir le consentement social ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Voulez-vous un autre exemple ? Vous consacrez treize lignes aux départements et territoires d'outre-mer. Treize lignes, pas davantage ! Elles sont, presque mot pour mot, celles qui figuraient dans le VI<sup>e</sup> Plan, qui, lui-même, ne faisait que reprendre celles du V<sup>e</sup> Plan.

Un progrès, toutefois, si j'ose dire, ou bien un accès de vérité : vous avez cessé de procéder à des évaluations chiffrées.

Monsieur le Premier ministre, et sans vouloir ajouter aux difficultés qui vous assaillent, je dois vous dire qu'il me paraît tout à fait inconcevable que, demain, les producteurs et les travailleurs de France puissent apporter leur concours à la politique de votre Gouvernement.

En revanche, ils sont, bien entendu, prêts à l'apporter à la France. Tout à l'heure, vous flattant des résultats obtenus, vous avez dit qu'ils avaient été obtenus « grâce à la majorité »...

**M. Antoine Gissinger.** C'est vrai !

**M. François Mitterrand.** ... et « grâce au Gouvernement ». Même si cela était vrai, ne serait-ce pas aussi grâce aux travailleurs ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

**M. Antoine Gissinger.** Certainement pas grâce à vous ! Souvenez-vous de 1954 !

**M. René Feït.** Et de 1936 !

**M. Emmanuel Hamel.** Laissez parler M. Mitterrand !

**M. François Mitterrand.** Nous parvenons ainsi au point central de ce débat, je veux dire à l'explication de la crise, ou, si l'on préfère le mode mineur, à l'explication de la reprise.

Le Plan pose comme postulat que la crise est un accident.

Une expansion plus forte, une inflation limitée, une balance commerciale excédentaire, une consommation satisfaisante : oui, la crise n'était qu'un accident. Tout va donc pour le mieux.

Notre explication est, différente, mais pour autant nous ne tombons pas dans le catastrophisme. Ce serait penser que l'intelligence et la capacité des Français, la solidarité nationale et le consentement social seraient incapables de dominer les problèmes. Il ne s'agit pas de cela. C'est à votre politique que nous nous en prenons.

Nous pensons nous, tout au contraire, qu'une rupture internationale de tendance s'est produite dans le monde industriel avancé, dans la société capitaliste de modèle occidental. Ce phénomène, dont les causes sont multiples et profondes, est hors de proportion avec un Plan qui, d'« ardente obligation » est devenu « petite affaire ».

Songons à la chute de la natalité dont les conséquences sont incalculables, durables ; notons que le tassement de la croissance et de la consommation durera des années ; observons la nouvelle approche des investissements : les entreprises s'orientent plus vers la recherche de la productivité que vers le développement de nouvelles capacités de production.

La quête du « qualificatif » deviendra presque une obsession, nos villes et notre mode de vie contraignant l'homme à un réflexe de survie.

Et comment ne pas tenir compte de la stratégie des sociétés multinationales ?

Du côté de la majorité où l'on se drape aisément dans les plis du drapeau de l'indépendance nationale, on se contente de porter attention aux aspects militaires de la question. Or la réalité est que la puissance moderne passe par le développement industriel, le management, le contrôle du capital, la conquête des secteurs-clés de l'économie et de la banque ainsi que par le contrôle de la monnaie dominante.

Et ce n'est pas d'ici à 1980, je le crains, et en tout cas pas d'ici à la réunion de Porto-Rico, que sera résolu le problème posé par la destruction du système monétaire international.

Le système monétaire qui durait depuis un quart de siècle a été cassé par une décision unilatérale du président des Etats-Unis d'Amérique.

Des parités fixes, la convertibilité des monnaies, l'or comme étalon, tels étaient les principes de base des échanges, tel était le contrat entre les pays du monde capitaliste. Il avait des inconvénients. Mais il avait le mérite d'exister. Il avait de toute façon répondu aux nécessités de l'après-guerre, lorsqu'il fallut construire un nouvel équilibre.

Cela a d'ailleurs été proclamé par les responsables de la France...

**M. Michel Debré.** Par le général de Gaulle !

**M. Antoine Gissinger.** Et pourtant vous l'avez combattu, monsieur Mitterrand !

**M. François Mitterrand.** En 1970, lorsque Nixon a pris sa décision, le général de Gaulle n'était plus là. Mais je reconnais que les choix qui furent antérieurement les siens permettent de penser qu'il n'aurait pas accepté ce coup de poing sur la table. Le président Pompidou a lui aussi refusé l'initiative américaine, mais par la suite, à Nairobi puis dans d'autres lieux, notre Gouvernement s'est incliné devant le diktat du dollar. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Nous comprenons que la tâche du ministre de l'économie et des finances était très difficile. Je sais que M. Fourcade s'est trouvé très seul parmi ses collègues des autres gouvernements occidentaux. Cela ne l'autorisait pas à afficher, comme il l'a fait à Washington, un ton glorieux, mais, je le répète, la carence de la Communauté européenne sur le plan monétaire enferme la France dans son isolement.

Quoi qu'il en soit, ignorer, au moment où l'on discute du Plan, cette donnée fondamentale et permanente, ignorer que la stratégie américaine a réussi à imposer sa loi dans les échanges internationaux comme au niveau de notre économie, c'est, en définitive, parler pour ne rien dire.

D'ailleurs, monsieur le Premier ministre, vous m'avez donné l'impression, à certains moments de ne pas être à « l'intérieur » de votre discours. Je ne sais pourquoi. Cela m'arrive assez souvent pour que je ne vous en fasse pas la critique. (*Sourires.*)

Mais vous, vous êtes responsable du Gouvernement de la France. Et je n'ai senti à aucun moment, à vous entendre, cette volonté de comprendre, pour la dominer, la situation réelle du monde dans lequel nous vivons. Non, la crise n'est pas conjoncturelle. Se tromper de diagnostic vous conduira, nous conduira à un grave échec politique. Malheureusement c'est le plus grand nombre des Français qui aura à en souffrir. Faute de temps, je n'ai pas abordé l'énorme problème des matières premières. Sur ce point comme sur les autres, je vous invite à considérer qu'il y a là une évolution irréversible des rapports de force entre producteurs et consommateurs. Non. La crise n'est pas un accident.

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur trois questions essentielles mais qui n'apparaissent qu'en filigrane dans votre projet de loi. J'aurais pu en choisir d'autres. Les amis et collègues de mon groupe parlementaire interviendront à cette tribune et complèteront fort heureusement ma propre intervention.

En premier lieu, je ne crois pas, monsieur le Premier ministre, que vous puissiez réussir quelque plan que ce soit si vous ne vous attaquez pas plus fermement à la restructuration industrielle. Vous n'avez pas de véritable stratégie. Je ne suis pourtant pas de ceux qui contestent qu'au cours de ces derniers mois un effort notable a été entrepris pour améliorer notre capacité d'exportation de machines-outils et de biens d'équipement. Il est insuffisant pour me permettre de changer d'analyse, mais suffisant, toutefois, pour que je le mentionne à cette tribune.

Vous voulez améliorer la compétitivité, réorienter le modèle de croissance, réaliser le plein emploi, toutes choses que le marché ne vous permettra pas par lui seul. Or, le Plan est précisément l'instrument qui permet de corriger les effets du marché.

Vous affirmez, vous, libéraux, que le marché est la règle — le Premier ministre l'a dit — mais qu'il doit être corrigé par le Plan. Nous affirmons, nous, socialistes, que le Plan est l'indispensable instrument d'une société de progrès, mais qu'il doit tenir le plus grand compte des régulations du marché. A chacun sa façon de poser le même problème. Mais ce n'est pas le marché qui créera — il ne l'a pas fait jusqu'à présent — l'industrie de la machine-outil et l'industrie agricole alimentaire, l'industrie de la péri-informatique, des télécommunications ou l'industrie de la santé dont nous avons besoin.

S'il n'y a pas d'incitation du Plan, s'il n'y a pas de conception d'ensemble, s'il n'y a pas capacité pour le Gouvernement et pour le secteur public d'intervenir directement dans ces domaines, alors les choses continueront comme elles ont commencé.

Ce n'est pas le marché qui permettra la production des biens de consommation durables ni des biens collectifs. Ce n'est pas le marché qui permettra de répartir efficacement l'investissement productif, ni de le financer correctement, sinon par l'inflation.

Autrement dit, le marché laissé à lui-même joue contre le Plan faible et distendu que vous nous proposez. Ce n'est pas le marché qui saura user de l'épargne longue, instrument majeur d'une politique économique d'envergure, alors que la petite épargne est pillée et volée faute d'avoir été indexée comme nous l'avons si souvent demandé.

**M. Alain Bonnet.** Très bien !

**M. François Mitterrand.** Il faut encourager la création de nouveaux pôles de développement dans des secteurs prioritaires. J'ai parlé de machines-outils : après tout, la règle Renault est capable de prendre des initiatives dans ce domaine.

**M. Antoine Gissingier.** Mais elle est en déficit !

**M. François Mitterrand.** Est-il utile que je revienne sur la sélectivité du crédit — thème qui m'est chère — sur la nécessité de développer les forces propres à la disposition des petites et moyennes entreprises. Je ne me refuse absolument pas, au nom de mon parti, à l'idée selon laquelle l'Etat pourrait passer des contrats avec des firmes publiques et privées ou avec des branches industrielles, pour fixer des objectifs globaux à long terme. Mais il faut que le financement de ces opérations repose sur des bases saines et non pas toujours sur des subventions, généralement à fonds perdus, aux intérêts privés. Il faut que ces contrats cessent d'accélérer le processus de domination du capitalisme bancaire sur le capitalisme industriel. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Bien entendu, pour nous, socialistes, signataires du programme commun de la gauche, il va de soi que cette restructuration industrielle est inséparable du développement du secteur public, qui en constituera l'élément principal. Il conviendra à cet égard, compte tenu de la nationalisation nécessaire du crédit, d'instituer des banques de développement industriel capables de gérer les participations industrielles de l'Etat.

Deuxième question. Le document fait état d'une hausse sensible de crédits pour la recherche, le commissariat à l'énergie atomique, le centre national d'études spatiales et l'informatique, mais, globalement, on enregistre une baisse du montant des crédits affectés à la recherche. J'ai bien noté une augmentation de 35 millions de francs pour les bourses de recherche. Il en fallait plus de soixante-dix : le comité consultatif de la recherche a protesté ; les seize « sages » ont menacé de démissionner. Et quand les sages démissionnent, où va-t-on ? (*Sourires.*) Je ne fais pas allusion, monsieur le Premier ministre, à vos propos d'hier soir !

Bref, vous accordez 77 millions de francs en autorisations de programme ; vous créez 900 postes de chercheur et vous intégrez 950 chercheurs contractuels dans la fonction publique. Certes, le comité consultatif en demandait respectivement 1 000 et 3 000 ; mais on peut estimer que les comités sont là pour réclamer et le Gouvernement pour faire la part des choses.

En tout état de cause, je pense que la recherche est, avec la restructuration industrielle, l'une de ces lignes de forces par lesquelles il faut nécessairement passer pour que le VII<sup>e</sup> Plan ait un sens.

Non ! monsieur le Premier ministre, sans un apport considérable de nouveaux crédits de recherche, il ne sera pas possible de bâtir la France que nous voulons pour le dernier quart de siècle. Au demeurant, vous avez manifesté quelque habileté dans la présentation — ce que M. le rapporteur général a fort bien

relevé — en annonçant en l'an 1976 qu'en 1977 on pourra engager 77 millions de crédits supplémentaires, qu'on ne paiera qu'en 1978, sans savoir d'ailleurs où ils seront pris ...

Certains domaines de la recherche représenteront, si l'on y consacre les milliards qu'il y faut, une considérable économie pour les vingt ans qui viennent.

Je citerai la bio-industrie, applicable aussi bien aux réductions de la pollution qu'au développement de l'agriculture, certaines techniques nouvelles de l'informatique pour les relations commerciales et administratives à distance, l'aéronautique et la politique des brevets. Sur ce dernier point, nous sommes déficitaires, ce qui est grave dès lors que sont en cause et l'esprit d'invention et la recherche appliquée.

J'insisterai enfin sur la recherche médicale. Je n'aborderai pas ce sujet par le biais du dernier débat qui se suffisait à lui-même, mais j'affirme que la recherche médicale peut apporter dès aujourd'hui d'utiles solutions aux problèmes posés à la sécurité sociale.

Lors d'une réunion de la commission dite « des libertés », présidée par le président de notre assemblée, j'écoutais récemment le professeur Jean Bernard, esprit fort éminent. J'étais très frappé par ses propos, qui font écho à un récent ouvrage qu'il vient de publier. Je l'entendais dire que l'on pouvait désormais — si on en avait les moyens — hâter la mise au point de certaines thérapeutiques et développer audacieusement la médecine préventive.

Il n'y a pas de prévention. Pourtant le dépistage des propensions à certains types de maladies, la détection des substances « mutagènes » du cancer, la protection prénatale des handicapés, sont autant de méthodes qui ouvriraient le champ à un nouvel équilibre de l'assurance maladie. Le professeur Jean Bernard a remarqué qu'un institut médical, à Londres, où l'on s'inspire des techniques du professeur français Dausset, peut, à partir d'une goutte de sang, déterminer le programme de santé de chaque individu tel qu'en a décidé son code génétique. Que manque-t-il ? De l'argent, des crédits pour hâter le moment où la médecine préventive remplacera bien des thérapeutiques. En un moment où le besoin social s'accroît plus vite que le revenu national, lequel progresse plus vite que le revenu salarial qui supporte, vous le savez, le régime général de la sécurité sociale, personne ne restera indifférent à de telles perspectives. En fait, tout dépendra en ce domaine de votre décision, monsieur le Premier ministre. Il est encore temps d'y réfléchir.

J'en viens à un sujet qui me rapprochera, pour une fois, de M. Michel Debré, à savoir la politique démographique.

**Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la République.** Il était temps !

**M. François Mitterrand.** Représentant d'un parti responsable, et qui le sera plus encore dans les années à venir...

**M. Antoine Gissingier.** On vous a vus à l'œuvre !

**M. François Mitterrand.** ... je considère que les grandes idées fondamentales défendues par tel ou tel de nos adversaires politiques, si elles sont bonnes pour la France, sont bonnes pour nous.

La crise de la natalité est si grave depuis 1964 et plus encore depuis 1973 qu'il faudra au moins trois, quatre ou cinq plans successifs pour parvenir à la juguler.

Je n'approuve certes pas toutes les propositions de M. Michel Debré, mais il a eu raison d'affirmer qu'une politique de la natalité doit constituer l'un des axes de l'action gouvernementale. Que restera-t-il des plans, en effet, s'il y a moins de Français en 1980 qu'en 1976, et si la tendance à la baisse se confirme en 1985 et plus encore en 1990 et à la fin du siècle ? (*Exclamations sur certains bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Aucune politique sociale, aucune politique économique et, bien entendu, aucune politique d'indépendance et de présence dans le monde ne sera plus possible si le Gouvernement de la France, quel qu'il soit, n'aborde pas ce problème, le regard bien ouvert, et ne se garde pas de la démagogie. (*Exclamations et rires sur les mêmes bancs.*)

**M. Michel Debré.** Très bien !

**M. François Mitterrand.** Nous sommes tous passionnés par le devenir de notre pays...

**M. René Feit.** Sans démagogie !

**M. François Mitterrand.** Sans démagogie, en effet !

Il n'y a pas de défenseurs patentés de la famille ! Pour avoir vécu ma jeunesse au sein d'une famille où ont grandi dix

enfants, laissez-moi le droit d'avoir une opinion sur les bienfaits des familles nombreuses. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Si je voulais engager la polémique à laquelle certains d'entre vous m'incitent, je dirais que les enfants nés entre 1945 et 1955, ceux qui atteignent maintenant l'âge de bâtir leur propre famille — mais précisément ils ne le font pas — n'ont connu qu'une société. Laquelle ? La vôtre ! Leur a-t-on proposé un projet de vie ? Une espérance ? Ils n'ont pas acquis le désir de perpétuer une civilisation qu'ils rejettent, où ils n'ont trouvé ni solidarité vraie, ni justice, ni sécurité, alors que l'expansion économique culminait, que le niveau de développement le permettait. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

En dépit des beaux projets annoncés sur la politique de la famille, le volume des allocations et prestations familiales a constamment diminué par rapport aux autres éléments constitutifs du pouvoir d'achat des Français. Qui en est responsable ?

J'approuve la politique préconisée récemment à cette tribune de la crèche par village, par quartier, par entreprise, de la crèche à la portée de tous les enfants du peuple. Oublions la triste aventure des 2 000 crèches promises il y a deux ans dans la fièvre électorale, et agissons.

Multiplions les structures d'accueil, définissons un vaste programme capable de promouvoir le revenu familial, concilions l'éducation des enfants avec la vie professionnelle des parents, et spécialement de la mère.

Pour les prestations, unifions-les et décidons un rattrapage immédiat de 15 p. 100 au moins et versons l'allocation dès le premier enfant. Imposons des équipements sociaux dans tous les grands ensembles, multiplions les allocations de garde, veillons à la formation professionnelle des femmes, afin qu'elles ne soient plus condamnées à l'exercice de métiers qui les réduisent à l'état de sous-prolétariat, cette armée de réserve indispensable à la bonne marche d'une société qui s'occupe si mal des siens. (*Protestations sur les bancs des républicains indépendants.*)

**M. Antoine Gissinger.** Allez donc voir comment cela se passe dans les pays de l'Est !

**M. François Mitterrand.** Il ne faut rien connaître de la situation sociale des Françaises pour oser prétendre que la majorité des jeunes filles et des jeunes femmes qui entrent dans le monde du travail ont été formées pour le métier qui, en vérité, déterminera toute leur existence. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Antoine Gissinger.** Démagogue !

**M. François Mitterrand.** Une enquête optimiste de l'Institut national d'études démographiques, menée entre le 20 mai et le 15 juillet 1975, montre que 90 p. 100 des familles désirent avoir de deux à trois enfants. Les spécialistes ont établi des statistiques infiniment plus raffinées qui démontrent que le vœu instinctif et naturel des nouvelles générations se situe au-dessus du niveau nécessaire pour assurer la pérennité du pays.

Les femmes n'ont pas soudain cessé de désirer devenir mères, les jeunes couples n'ont pas cessé d'aimer l'espérance à travers leurs enfants. Leur reprochera-t-on de vouloir rester maîtres de leur équilibre familial ? La longue ligne vitale d'un pays comme la France, qui connaît les difficultés de toutes les sociétés industrielles avancées, n'est pas rompue. Mais ces sociétés n'ont pas inventé la morale de leur politique. Et pour une large part ceci explique cela.

Restructuration industrielle, développement de la recherche scientifique et politique de la natalité, voilà, parmi d'autres choses, ce qui manque gravement pour que le Plan économique et social donne aux Françaises et aux Français raisonnables et qui aiment leur pays le sentiment qu'ils peuvent compter sur ceux qui ont la charge de conduire sa politique.

Il s'agit d'une affaire de volonté nationale. Mais le fameux consensus ne peut être obtenu que par une lutte hardie contre les inégalités.

Les formations politiques de la gauche française ont élaboré un projet (*Exclamations sur les bancs des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*) le programme commun de gouvernement. (*Mêmes mouvements.*) Elles le proposent et l'expliquent. Elles en acceptent la discussion et la contradiction...

**M. René Feit.** Tout en se passant du consensus social !

**M. François Mitterrand.** Elles ont le mérite d'avoir établi le programme commun. Vous, vous ne proposez rien !

**M. Jean Brocard.** Les Français n'en ont pas voulu !

**M. François Mitterrand.** Vous ne proposez rien, sinon un schéma puisé dans le dictionnaire des idées reçues. Le VII<sup>e</sup> Plan énonce qu'il est urgent de « recréer le consentement du plus grand nombre afin que, dans un monde plus dur, la France soit à la fois un pays plus solidaire et plus fort ». On pourrait contester l'expression « dans un monde plus dur ». Le monde de ma jeunesse était celui où cohabitaient, sur le petit espace de l'Europe, Hitler, Mussolini, Staline, Franco et Salazar.

L'histoire est toujours dure. Il manque peut-être à certains d'entre vous de l'avoir compris.

Mais un pays plus solidaire et plus fort, pourquoi pas ? Cela ne sera possible qu'avec l'appui volontaire et résolu des travailleurs de ce pays. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Antoine Gissinger.** Les communistes n'applaudissent pas M. Mitterrand, prophète de malheur !

**M. le président.** La parole est à M. Coulais.

**M. Claude Coulais.** Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, en étudiant le Plan, nous avions, jusqu'à présent, été surtout sensibles aux contraintes et aux disciplines qu'il suppose.

Vous avez tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, tenté de nous faire saisir la part d'espoir et de rêve dont il est porteur.

Pendant presque une heure, M. Mitterrand a tenté de jeter le doute sur lui en essayant de prouver qu'il est déjà dépassé et qu'il ne répond pas aux dures réalités.

En l'écoutant attentivement, j'ai relevé quelques oublis et quelques erreurs dans son exposé.

L'entendant parler, avec une grande compétence, de la crise monétaire et des mesures qui l'avaient accompagnée, l'entendant évoquer notamment le mois de janvier 1974 durant lequel la France, sur la proposition du président Pompidou, avait accepté le flottement des monnaies, je me remémorais les propos qu'il avait tenus à l'époque. N'avait-il pas déclaré qu'il s'agissait en fait d'une dévaluation déguisée, et prévu certaines de ses conséquences ? Or le franc a, depuis deux ans, « tenu le coup » par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires.

N'y a-t-il pas là une perte de mémoire de la part de M. Mitterrand ?

Le point de départ du VII<sup>e</sup> Plan serait, selon M. Mitterrand, mauvais, sinon dépassé. Sans doute la situation de départ est-elle difficile, mais elle est tout de même meilleure que nous ne pouvions le penser il y a un an.

On ne saurait ignorer que la crise mondiale a marqué notre économie et notre société. Nous en voyons d'ailleurs encore bien des séquelles : une inflation plus forte que celle de nos principaux partenaires commerciaux et qui menace l'élevation réelle des revenus ; un déficit des finances publiques qui a été, pour partie, voulu, puisque dû au plan dit « de relance » ; un chômage trop important, aggravé par la réticence des entreprises à créer de nouveaux emplois et par l'inadaptation croissante des offres aux demandes d'emploi ; enfin, une méfiance de la société devant l'avenir.

Nombre de nos concitoyens ont l'impression de vivre dans une période où tout bouge, où les points de repère sont trop rares.

Le VII<sup>e</sup> Plan entend prendre en compte ces déséquilibres dus à la crise. Il le fait, reconnaissons-le, en prenant appui sur les résultats acquis depuis deux ans et en cherchant à les consolider. C'est en cela que le point de départ est meilleur qu'on ne l'espérait.

L'action du Gouvernement, il faut le rappeler, a permis de maintenir la valeur de la monnaie, de redresser les courbes de production, de résorber le déficit de la balance commerciale, de commencer à améliorer la situation de l'emploi.

Et, puisqu'on s'en est pris aux résultats globaux de l'action de la majorité depuis quelques années, je rappellerai qu'entre 1970 et 1975 la part de la consommation dans la production intérieure brute n'a cessé d'augmenter, passant de 63 à 68 p. 100.

Faut-il rappeler que le budget social de la nation, entre 1970 et 1975, s'est accru de 57,8 p. 100 alors que les prestations du régime général augmentaient de 70 p. 100 ? N'y a-t-il pas là des réalisations importantes ?

Outre ces quelques oublis, la présentation du Plan faite par M. Mitterrand comportait une erreur dans la mesure où rien ne prouve la supériorité économique d'un système par rapport à un autre et où l'intérêt d'une planification très centralisée, minutieuse et autoritaire qui conduirait à une économie administrative n'est pas démontré.

Or c'est bien ce type de planification que semble souhaiter M. Mitterrand. Nous pouvons donc craindre que ce contre-plan, qui apparaissait en filigrane dans son exposé, soit en fait un plan d'anti-croissance. En effet, la contrainte sur les choses et

les hommes a toujours été moins favorable aux initiatives et au dynamisme que l'incitation, surtout dans un pays de forte tradition libérale comme le nôtre. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur quelques bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Le VII<sup>e</sup> Plan est un projet cohérent, qui tente de concilier des options très volontaristes et la part de discipline qu'elles impliquent, avec le maintien des possibilités d'initiative. C'est ce que vous avez appelé, monsieur le Premier ministre, le développement des facultés de choix.

Ce Plan, courageux et audacieux dans ses objectifs, est aussi, me semble-t-il, très novateur dans ses méthodes, et généreux en ce qui concerne les choix de société qu'il inspirent. Nous avons d'ailleurs été très sensibles à ce dernier aspect, dans l'exposé que vous avez présenté tout à l'heure, monsieur le Premier ministre.

Certes, je n'oublie pas les nombreuses critiques que ce Plan a suscitées ici même, devant les commissions de cette assemblée et au Conseil économique et social.

Certaines de ces critiques, qui ont été longuement exposées, soulignent le caractère en grande partie aléatoire des objectifs de croissance et d'exportation, l'insuffisance des mesures prévues pour réduire l'inflation, les incertitudes de la politique de l'emploi, le silence sur les moyens de la politique d'aménagement du territoire, les nombreuses lacunes qui ne permettent pas de parler d'une réelle politique familiale, l'absence, enfin, de mesures pour rééquilibrer les comptes de la sécurité sociale et des collectivités locales.

Le nombre et l'importance de ces réserves posent une question de fond. Les réserves l'emportent-elles sur les motifs d'adhésion ? Le VII<sup>e</sup> Plan est-il crédible et répond-il suffisamment aux besoins de la France et aux préoccupations des Français ? C'est à ces questions que je tenterai de répondre, au nom du groupe des républicains indépendants, en examinant les objectifs du Plan et les moyens prévus pour sa mise en œuvre.

Lorsque la réflexion sur le Plan ne se limite pas aux apparences et ne s'arrête pas sur quelques descriptions floues, voire sur ce que j'appellerais des coquetteries de style, on est frappé de constater, et M. Mitterrand n'a pas pu le cacher, que le VII<sup>e</sup> Plan propose avant tout des objectifs très élevés, si ambitieux, même, que pour les atteindre, il faudrait accomplir de réelles performances. Le choix de tels objectifs pour notre pays, qu'il s'agisse d'une croissance forte sans inflation, de l'équilibre des comptes extérieurs ou d'une meilleure cohésion sociale, me paraît être le caractère essentiel du VII<sup>e</sup> Plan.

Pour certains, comme l'ont montré les auditions auxquelles a procédé la commission de la production et des échanges, le Plan est l'expression d'une sorte de pari. Pour nous, monsieur le Premier ministre, il manifeste plutôt la volonté de votre Gouvernement de tirer la France vers le progrès, malgré les contraintes, les aléas et les difficultés de toute nature auxquelles notre pays est confronté.

Lorsque j'étais intervenu sur les orientations du VII<sup>e</sup> Plan, j'avais souligné l'aspect volontariste de ce dernier. Au fond, ce caractère très marqué apparaît maintenant très pleinement à l'examen des objectifs replacés dans leur contexte.

En effet, contrairement à ce que l'on a prétendu, les objectifs du VII<sup>e</sup> Plan sont précis et chiffrés. Pour le montrer j'en examinerai cinq.

D'abord, à un moment où le commerce mondial a régressé de 6 p. 100, le Gouvernement nous propose que pour la durée du VII<sup>e</sup> Plan le taux de la croissance atteigne 6 p. 100, soit un taux plus élevé, non seulement que le taux moyen de 3,5 p. 100 enregistré au cours de l'exécution du VI<sup>e</sup> Plan, mais encore que le taux de 4 p. 100 prévu par nos partenaires commerciaux.

Ensuite, alors que l'inflation reste forte, chacun le sait, et que son accélération est un phénomène constant depuis huit ans — il accompagne en France tout cycle de développement — le Gouvernement n'hésite pas cependant à proposer à notre pays de réduire durablement le rythme de l'inflation au taux de 6 p. 100, ce qui reviendrait à réaliser un véritable miracle économique, celui d'une forte croissance sans inflation.

En outre, alors que depuis treize ans le taux de croissance annuel de nos importations est plus élevé que celui de nos exportations, le Gouvernement n'hésite pas non plus à fixer à notre économie l'objectif d'un fort excédent — dix milliards de francs — de notre balance commerciale.

De plus, s'agissant de l'emploi, le Gouvernement propose la création de 1 100 000 emplois nouveaux, dont 250 000 dans l'industrie alors que, nous le savons, l'effectif global des emplois industriels était resté stable au cours des cinq dernières années, en partie en raison de la crise.

Enfin, alors que les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale sont en déficit, le Gouvernement n'hésite pas à prévoir leur retour à l'équilibre, tout en s'engageant à garantir le financement de 200 milliards de francs d'actions prioritaires afin de relier le Plan au budget et d'appuyer les réformes proposées sur les moyens de financement indispensables.

Pourquoi se fixer autant d'objectifs aussi ambitieux ? La question doit être posée.

D'abord, on peut invoquer leur nécessité et la cohérence des actions engagées pour les atteindre : une croissance forte est bien la condition du plein emploi et cette croissance ne pourra être durable dans l'inflation, c'est exact.

On peut tenter aussi de justifier les objectifs en se fondant sur des considérations économiques ou sur des mesures non dénuées d'intérêt, prévues également dans le Plan. N'est-il pas vrai que notre pays dispose d'une certaine marge de productivité par rapport à ses partenaires et que la politique énergétique engagée réduira progressivement le coût de nos importations ?

En ce qui concerne l'emploi, aux actions d'accompagnement de la croissance et à celles qui tendent à la recherche et à l'adaptation il faut ajouter des actions de réduction de la demande par un arrêt de l'immigration, un aménagement du droit à la retraite et une réduction de la durée du travail.

Enfin, il est prévu également de s'attaquer à l'inflation plus systématiquement et en en cernant davantage les causes.

Cependant, toutes ces considérations et ces mesures — je n'en ai évoqué que quelques-unes — ne suppriment pas la problématique du VII<sup>e</sup> Plan et ne permettent pas de justifier complètement le choix des objectifs.

Dès lors, il convient d'accepter de s'interroger sur l'intérêt qu'il peut y avoir à fixer la barre à un niveau aussi élevé. Est-ce vraiment utile et réaliste ? Allons-nous adopter un Plan qui coure le risque d'être emporté par l'événement, démenti par les faits et périmé aussi vite que les Plans précédents, c'est-à-dire un Plan qui nous serait finalement reproché par ceux qui nous accusent a contrario de manquer d'ambition ?

Dès que l'on réfléchit aux multiples aléas qui entourent la réalisation des objectifs du VII<sup>e</sup> Plan, des questions surgissent qui laissent planer quelque scepticisme au sujet de son réalisme.

Par exemple, l'actualité nous pose des questions vraiment fondamentales et vous les avez vous-même envisagées hier après-midi, monsieur le ministre de l'économie et des finances : la reprise sera-t-elle durable chez nos partenaires commerciaux ? Allons-nous éviter ou plutôt contenir, car elles s'allument déjà, les nouvelles flambées des prix de l'énergie et des matières premières ? Le monde occidental parviendra-t-il à mieux maîtriser les désordres monétaires ? Enfin le Président de la République réussira-t-il à obtenir les résultats qu'il espère des conférences internationales dont il provoque la réunion ?

Il est bien certain que le sort du Plan, ou plutôt d'une croissance forte, sans inflation, dépend autant des réponses positives que l'on peut fournir à ces questions que du comportement des Français. Qui se hasarderait, aujourd'hui, à donner des réponses favorables au sujet de l'évolution de l'environnement international ?

On pourrait également faire valoir que le VII<sup>e</sup> Plan n'avait pas prévu la sécheresse qui s'est abattue sur notre pays : nous la subissons et personne aujourd'hui ne peut en supprimer la durée et les conséquences sur les activités et sur les différents budgets, notamment sur celui de l'Etat.

Je pourrais multiplier ainsi les exemples d'incertitudes afin de démontrer le caractère aléatoire et relatif des objectifs majeurs du VII<sup>e</sup> Plan, comme on l'a d'ailleurs fait tout à l'heure. Mais à quoi conduiraient ces simulations de risques et d'événements imprévisibles, sinon à la résignation et au fatalisme ?

Puisque le VII<sup>e</sup> Plan définit essentiellement une ligne de marche, le Gouvernement a eu raison de choisir pour voie une ligne de crêtes. Nous approuvons ce choix d'objectifs élevés et ambitieux, parce qu'il est seul mobilisateur et susceptible de susciter l'ardeur et l'effort de la nation. Il est d'ailleurs impressionnant de constater à quel point les auteurs du Plan ont fait appel, tout au long des chapitres importants, à l'effort national. Mais il ne l'est pas moins de constater que la nécessité de cet effort, sa justification, voire son utilité ne sont pas parfaitement perçues par la population.

Le succès du plan de relance en est peut-être un peu la cause. En effet après avoir été fortement inquiété par la crise de 1974, une des plus graves depuis 1930, la France en est sortie plus vite et moins affaiblie qu'à cette dernière époque et plus rapidement aussi que la plupart de nos partenaires.

Mais le redressement est fragile et il laisse subsister les séquelles que j'ai évoquées précédemment, sans que la population en ait parfaitement conscience, car les revenus et la consommation ont continué d'augmenter. La tentation est grande alors de continuer à vivre sur certaines illusions ; celles de la croissance naturelle et garantie, de l'inflation indolore, de la possibilité de réaliser des investissements sans procéder à des arbitrages entre la consommation et les investissements, ou celle de satisfaire toutes les revendications, qu'elles émanent des catégories socio-professionnelles, des collectivités ou des particuliers.

Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que l'opposition entre-tient-souvent cette dernière illusion en soutenant systématiquement toutes les revendications, sans considérer leur utilité ou leur intérêt et sans opérer de choix. Or de telles facilités dérèglent la croissance autant que les événements.

C'est pourquoi, à un moment où certains accusent le Gouvernement de manquer de volonté politique — nous avons entendu formuler ce reproche tout à l'heure — il faut nous demander comment nous pouvons empêcher notre pays de suivre la pente naturelle de la facilité ? N'est-ce pas précisément en lui proposant de concentrer ses efforts pour atteindre des objectifs élevés mais nécessaires ? Comment maintenir au Plan son caractère d'« ardente obligation » si l'on se contente d'objectifs facilement accessibles et pour lesquels la réussite est garantie par les experts ?

Comment justifier aussi l'acceptation nécessaire des disciplines qu'implique le Plan — rappelées par le Président de la République dans la préface — s'il y a démission nationale en face du chômage, de l'inflation, du déficit extérieur et de plusieurs inégalités sociales ?

C'est parce que notre groupe, comme l'ensemble de la majorité, je le crois, refuse la démission et la fatalité, que nous approuvons le choix d'objectifs nationaux très ambitieux, tout en étant pleinement convaincus que la nation est prête à consentir l'effort dès qu'elle s'y sent entraînée par la volonté politique du Gouvernement et de ses élus. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

Dans la préface du Plan, le Président de la République a écrit : « La France a besoin du VII<sup>e</sup> Plan. Sur les différents fronts, une stratégie offensive sera mise en œuvre par le Gouvernement et soutenue avec la ténacité requise ». Finalement, c'est cette volonté politique qui me paraît fournir la justification décisive des objectifs du Plan.

J'en arrive aux moyens et aux dispositifs de l'action. Sont-ils suffisamment précis et cohérents pour améliorer nos chances d'atteindre des objectifs aussi ambitieux ?

A cette question, le doute fournit en général la réponse la plus nuancée. M. Maurice Papon, rapporteur général, s'en est largement expliqué, ainsi que M. Fouchier, en soulignant les contraintes et les contradictions des politiques mises en œuvre. Hier, Mme Devaud, rapporteur du Conseil économique et social, a consacré plus de temps à ce qu'on pourrait appeler les lacunes et les faiblesses du Plan, qu'à ses justifications.

Certes, il ne faut pas taire les contraintes qui pèsent sur la réalisation du VII<sup>e</sup> Plan. Il paraît difficile, en effet, de maîtriser l'inflation alors que le Gouvernement est obligé parallèlement de libérer les prix industriels pour que les entreprises reconstituent leurs capacités d'autofinancement et qu'il envisage aussi d'accroître les charges sociales des entreprises au cours du VII<sup>e</sup> Plan. Il ne prévoit pas de faire appel à une politique des revenus, mais seulement, ce que nous comprenons bien, d'améliorer les négociations collectives. Enfin, le Gouvernement éprouve des difficultés à entrevoir, dès maintenant, le financement des investissements considérables du Plan, ce qui risque de les faire réaliser, à nouveau, grâce à l'inflation monétaire.

De même, il paraît difficile, de rééquilibrer nos comptes extérieurs, puisque, dans le VII<sup>e</sup> Plan, aucune politique précise de redéploiement industriel et d'implantation à l'étranger n'a pu encore être définie.

Nous reconnaissons volontiers les difficultés d'une telle politique et nous approuvons les auteurs du Plan de n'avoir pas fait figurer dans ce dernier une politique sectorielle industrielle.

Ne nous cachons pas non plus les difficultés que nous rencontrerons pour assurer le plein emploi de la population active. La tâche du ministre du travail sera malaisée, même s'il bénéficie d'un fort taux de croissance économique, car depuis six ans, il y a discordance entre les offres et les demandes d'emploi. Seule une action à long terme, portant sur la formation, l'orientation des jeunes, la qualification et la rémunération des emplois manuels, peut permettre de la surmonter.

Enfin, dernier exemple des problèmes de méthode, ne nous dissimulons pas qu'il sera difficile de réaliser une meilleure cohésion sociale et de réduire les inégalités. Chacun connaît les

résistances auxquelles on s'est heurté pour réviser les grilles de qualification professionnelle, les pressions exercées pour aligner les augmentations de salaire sur celle du S. M. I. C. et, parfois, pour éviter les réformes de la fiscalité — malgré le courage de la majorité.

Il est malaisé encore de parvenir à une plus grande cohésion sociale en raison du caractère obligatoirement limité et sélectif des mesures prévues pour valoriser les zones rurales, améliorer l'urbanisme et les conditions de vie, favoriser la vie familiale, aider les personnes âgées, réduire la durée du travail ou avancer l'âge de la retraite.

Dans tous ces domaines, le dispositif d'action du VII<sup>e</sup> Plan bute inévitablement sur des contradictions dans l'action ou dans les priorités sur des limites budgétaires et sur certaines résistances où apparaît le poids du temps.

Dès lors, le Gouvernement possède-t-il les moyens de sa politique et de ses ambitions, peut-on se demander ? Cette question à laquelle l'opposition fournit toujours une réponse négative se continue dans celle que j'ai déjà posée : le Plan est-il crédible, principalement par son dispositif ?

Pour y répondre je crois qu'il faut faire preuve d'une certaine modestie, éviter les pièges et surtout rester réaliste.

Il faut notamment éviter le piège qui consiste à simplifier les problèmes ou à réduire ceux-ci à des conflits idéologiques, car, si l'on se contentait de réponses sommaires, on se condamnerait à ne rien comprendre à la complexité de l'économie et de notre société.

J'affirmerais volontiers qu'il n'y a plus aujourd'hui de problèmes résolus ou faciles à résoudre, mais seulement, selon le mot d'Henri Poincaré, des problèmes plus ou moins résolus. C'est se montrer réaliste que d'accepter de vivre dans cette complexité. En d'autres termes, on ne peut pas attendre que le Plan fournisse toujours des solutions miracles.

De plus, il ne faut pas tout réduire à des dimensions idéologiques, ou imaginer que la suppression autoritaire des problèmes suffira pour les résoudre.

Hier, dans votre exposé, monsieur le ministre, j'ai senti combien votre souci de la discipline et des contraintes qui seraient imposées à nos concitoyens se heurtait à votre désir de ne pas contrecarrer les aspirations des Français qui seraient heureux de disposer de plus de pouvoir de décision et de davantage de liberté d'initiative ; ce que nous comprenons, car nous vivons dans une société qui devient toujours plus pesante.

La valeur du Plan consiste précisément à préférer laisser en suspens certaines recherches de méthode et divers problèmes plutôt que de procéder par la contrainte.

Le réalisme nous commande d'avancer par étapes significatives, en concentrant les efforts sur les actions prioritaires et de ne pas hésiter à engager pas à pas mais résolument les réformes.

A cet égard, le VII<sup>e</sup> Plan marque au moins deux progrès sur les plans antérieurs.

Le premier consiste à prévoir vingt-cinq programmes d'action prioritaires dont le financement est garanti, qui représentent 200 milliards de francs. Ces programmes concernent des aspects importants de la vie économique et sociale et ils permettront certainement de mieux coordonner l'action de plusieurs ministères — j'ai même noté que de nombreux comités interministériels se tiendraient auxquels n'assisterait pas M. le Premier ministre — et d'associer les collectivités régionales et locales à leur réalisation, tout en introduisant dans la programmation budgétaire des objectifs de qualité. Peut-être a-t-on trouvé ainsi le levier pour la réforme de l'administration que souhaitait hier M. Papon ?

Mais — il convient de le souligner — ces programmes d'action prioritaires répondent aussi aux principaux besoins économiques de la nation, puisqu'ils couvrent non seulement les grandes mais aussi les moyennes et les petites entreprises, ainsi que l'artisanat et l'agriculture. De plus, ils tentent de répondre aux principales aspirations de nos concitoyens, notamment une meilleure sécurité et l'humanisation de la vie sociale.

La critique porte souvent sur « l'insuffisance » des crédits prévus. Mais — pour prendre un seul exemple — les crédits concernant l'urbanisme et les villes ne recouvrent pas toute l'action en la matière et la réforme foncière engagée apporte une solution bien plus importante aux problèmes des villes en diminuant leur densité que les crédits prévus.

La deuxième novation importante de ce Plan est la recherche d'actions plus globales, plus cohérentes, notamment en ce qui concerne l'inflation et l'emploi, puisque deux chapitres essentiels sont consacrés à cette recherche de moyens associés.

Le Plan est ainsi l'instrument d'une démarche plus cohérente, au travers de multiples tensions. Mais il doit aussi être rapidement complété et notre approbation ne voile absolument pas des problèmes très importants tels que celui du financement des investissements, celui des finances publiques et celui de la politique familiale et de l'emploi.

La première faiblesse du VII<sup>e</sup> Plan porte incontestablement sur le financement des investissements, beaucoup plus substantiels que ceux du VI<sup>e</sup> Plan. Ce financement est d'autant plus difficile à définir que vous souhaitez, monsieur le ministre de l'économie et des finances, qu'il soit assuré avec une réduction de 50 p. 100 du taux de croissance de la masse monétaire. A notre avis, le Gouvernement n'a pas montré assez d'imagination et d'audace sur ce point. L'épargne est au cœur du dispositif de financement du VII<sup>e</sup> Plan. Mais les moyens propres à orienter l'épargne vers les investissements productifs ne sont pas suffisamment prévus. Nous souhaitons donc que, soit par l'indexation des prêts à long terme, qui iront à l'économie, soit par des plans d'épargne, soit par d'autres moyens que vous-même ou vos experts saurez trouver, on favorise davantage le financement des investissements. Le financement du logement reste, lui aussi, dans un brouillard qu'il est urgent de dissiper en indiquant quelles décisions on compte prendre à la suite des rapports Barre et Nora.

La deuxième faiblesse du Plan réside dans l'imprécision des mesures prévues pour réduire le déficit des finances publiques et de la sécurité sociale. Ce problème, dont nous nous sommes entretenus avec le ministre du travail, n'est certes pas facile à résoudre. Tout est dans le VII<sup>e</sup> Plan et rien n'est encore engagé. Il y a donc urgence à entreprendre des réformes en ce domaine quelle que soit leur difficulté, voire leur impopularité. Car, si l'on tarde à réduire le coût des dépenses de santé, ce sont les prestations elles-mêmes qui risquent d'être diminuées. Cela, nous ne le voulons pas. De même, on ne peut prétendre, bien que ce soit nécessaire, qu'un choix plus sélectif des dépenses des collectivités locales permettrait d'équilibrer leurs budgets, d'autant que la mise en œuvre de certaines actions prioritaires va peser sur leurs finances. Il faudra donc, là aussi, dès que sera déposé le rapport de la commission Guichard, rechercher d'urgence une meilleure adaptation des ressources des collectivités locales à leurs nouvelles responsabilités.

En troisième lieu, il me paraît indispensable de donner plus d'ampleur à deux mesures, qui concernent l'emploi et la politique familiale, l'un et l'autre étant liés.

En ce qui concerne l'emploi, le principal problème auquel nous serons confrontés au cours des prochaines semaines, est celui des 50 p. 100 de jeunes qui quitteront l'école sans avoir une formation professionnelle suffisante. Parmi les nombreuses mesures prévues en faveur de l'emploi, il faut amplifier le pré-embauchage et la préparation professionnelle, en incitant les chefs d'entreprise — au moyen d'exonérations de charges, par exemple — à engager ces jeunes, quel que soit leur niveau de formation. De nombreux chefs d'entreprise sont prêts à partir pour cette croisade, si j'ose dire. Car mieux vaut aider les jeunes dans l'apprentissage de la vie professionnelle que dans le chômage.

Le problème de l'emploi des femmes ne peut être dissocié d'une politique globale de la famille. Je me suis souvent demandé pourquoi les jeunes de notre pays désiraient avoir peu d'enfants. Pour les femmes, l'attrait de la vie professionnelle semble une des causes fondamentales. C'est que la comparaison entre le coût et les avantages respectifs du travail et de la maternité joue en faveur de l'activité professionnelle, ce qui est l'une des causes du sous-emploi féminin. C'est pourquoi les républicains indépendants, comme d'autres, souhaitent que, si une seule modification essentielle est introduite dans les actions prioritaires du VII<sup>e</sup> Plan, elle porte sur l'amplification des mesures en faveur de la famille. Au moins nous aurons tout fait pour rendre effectif le choix entre, d'une part, le maintien de la mère au foyer et l'accroissement des naissances, et d'autre part, l'activité professionnelle. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.)

En demandant que soient comblées ces lacunes du VII<sup>e</sup> Plan, qui concernent toutes des objectifs prioritaires, j'ai parfaitement conscience de demander de nouvelles réformes et de nouveaux arbitrages, que le Plan n'a pu évoquer sans prendre de position définitive. Je sais combien ces réformes sont difficiles à faire accepter, car elles exigent, la plupart du temps, un changement des comportements, une remise en cause d'avantages, d'intérêts, d'habitudes et de procédures. Mais ce changement n'est-il pas, en définitive, l'une des clés de voûte de la crédibilité du VII<sup>e</sup> Plan et de son succès ? Vous l'avez vous-même souligné hier, monsieur le ministre de l'économie et des finances, en disant que la bataille de l'inflation ne pouvait être gagnée que si nous pouvions nous libérer de comportements qui font notre perte.

Dans l'introduction du texte sur le Plan, il est écrit : « La croissance de demain ne reproduira pas celle d'hier et elle ne pourra se soutenir que par sa propre modification. » Derrière cette phrase d'inspiration romanesque se cache une vérité que je concrétiserai par quelques exemples : on ne peut nier que les économies d'énergie — trop vite abandonnées — supposent l'intelligence et l'effort des consommateurs ; que la maîtrise des prix exige un plus grand effort de discipline de la part des chefs d'entreprise, que leur entreprise soit industrielle ou commerciale ; que l'équilibre de la sécurité sociale appelle une modération des prescripteurs de dépenses médicales et hospitalières ; que l'amélioration des conditions de vie dans l'entreprise suppose des changements d'attitude des syndicats professionnels et des travailleurs par rapport aux notions de participation, d'information et d'intéressement ; que le financement de la croissance implique un plus grand intérêt des épargnants pour le développement économique.

Des mesures s'imposent si l'on veut provoquer et favoriser un changement des comportements et la nécessaire adaptation aux évolutions de notre société. N'hésitez pas à les provoquer rapidement ! Nous engagerons avec vous l'effort de réflexion et d'explication qui est indispensable pour les faire aboutir. Nous le ferons d'autant plus facilement, monsieur le ministre, que vous avez maintenant entraîné la majorité à étudier et à voter des réformes.

Ainsi, le jeu du VII<sup>e</sup> Plan est l'équilibre de notre société. En arrachant cette société à une trop grande facilité, nous l'arracherons au doute, qui pourrait la faire glisser dans l'une de ces périodes tristes de l'histoire qu'évoquait déjà Tite-Live quand il écrivait : « Nous sommes arrivés au temps où nous ne pouvons plus supporter ni les maux ni leurs remèdes. »

Le Plan ne peut plus être l'anti-hasard des années 1950 et 1960 ; mais il peut être l'antifatalité. C'est pourquoi, en l'approuvant, les républicains indépendants auront le sentiment non pas d'apporter un assentiment de principe entouré d'un grand nombre de réserves propres à l'affaiblir, mais de donner une ambition à la France, un sens à l'effort des Français et un support sérieux à leurs espoirs. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Marchais.

M. Georges Marchais. Monsieur le président, mesdames, messieurs, dans cette discussion sur le VII<sup>e</sup> Plan, il m'apparaît essentiel de faire une première remarque qui ne devrait pas manquer, au-delà même de notre assemblée, de retenir l'attention.

La discussion, l'élaboration d'un plan national de développement économique et social, cela devrait être une grande affaire nationale. Le Plan, en effet, projette l'avenir des Français. Il devrait veiller à bien prendre en compte les besoins de notre peuple, de notre pays, de nos diverses régions et permettre un développement équilibré de la nation.

Pour être à la hauteur de cette tâche, il devrait donc être l'objet d'un vaste et véritable débat démocratique. C'est d'ailleurs une exigence de notre temps : la gestion d'un pays comme le nôtre appelle la plus large participation des travailleurs, de tous les citoyens à tous les niveaux, l'épanouissement de leurs initiatives. A notre époque, la démocratie, ce n'est pas seulement une noble aspiration : c'est aussi un gage d'efficacité. Or, comment ne pas être frappé par le divorce qui existe entre ces exigences de bon sens et les conditions dans lesquelles le VII<sup>e</sup> Plan a été élaboré ?

Pratiquement, les élus de la nation ont été tenus à l'écart de l'essentiel des travaux. Un conseil central de planification a été mis en place par le Président de la République : ses décisions échappent à toute discussion politique. Faute de pouvoir faire réellement entendre la voix des travailleurs, les grandes organisations syndicales ont dû quitter les commissions du Plan.

Et notre peuple, quand et comment en a-t-il discuté ?

Dans ces conditions, comment ce VII<sup>e</sup> Plan pourrait-il répondre aux besoins du pays ? Comment pourrait-il devenir pour tous une « ardente obligation » ?

Ce fait, s'ajoutant à d'autres, illustre le caractère de plus en plus concentré, présidentiel, du pouvoir. Il y a là de quoi inquiéter les Français, car il est dangereux qu'un seul homme, quel qu'il soit, prétende en fin de compte décider de tout et en toute chose. Non seulement c'est dangereux, mais, en outre, ce n'est pas réaliste.

En vérité, si le VII<sup>e</sup> Plan a été élaboré de la sorte, c'est qu'il ne pouvait en être autrement. Je veux dire que ce Plan vise à satisfaire quelques grands intérêts, lesquels ont pris une place déterminante dans sa confection, et ces grands intérêts sont en opposition avec ceux de la grande majorité des Français.

Voilà où conduit la politique actuelle : à repousser les réflexions, les initiatives, les responsabilités de millions de Français, de ceux-là mêmes qui pourtant font la France.

Tenir ainsi notre peuple à l'écart des affaires publiques, craindre ses avis et ses besoins constitue un immense manque à gagner pour la liberté, une immense richesse nationale laissée en friche. L'avenir ne peut appartenir aux responsables de cette politique anachronique.

M. le Premier ministre a déclaré hier à la télévision qu'il ne connaissait pas le projet de société que rédigeait M. Valéry Giscard d'Estaing. Je prends note de la confiance que lui témoigne le chef de l'Etat. Mais M. le Premier ministre connaît naturellement son programme, c'est-à-dire le VII<sup>e</sup> Plan. Or ce VII<sup>e</sup> Plan ne répond pas aux besoins du pays. Je veux m'arrêter sur ce point.

Evidemment, si l'on considère le rapport général, les mots ne manquent pas destinés à rendre le Plan alléchant. On n'en est que plus confondu lorsqu'on lit plus avant et que la réalité se découvre.

Prenons le problème de l'emploi ! Il faut d'abord rappeler que, dans un premier temps, le rapport du groupe « emploi » estimait à 1 400 000 le nombre des travailleurs sans emploi en 1980, selon les perspectives du Plan. Mais, au niveau des travaux de synthèse, le Gouvernement a imposé un chiffre plus bas. Permettez-moi de dire qu'on ne peut qu'être sceptique sur le sérieux de cette prévision.

Il est question de créer 400 000 emplois dans les services publics. Mais on annonce déjà que le budget de 1977 comportera deux fois moins de créations d'emplois que celui de 1976 qui était déjà en recul sur celui de 1975.

Il est prévu de créer 200 000 emplois dans l'industrie d'ici à 1980. Cela signifie qu'on aurait le même nombre de travailleurs dans l'industrie en 1980 qu'en 1974, compte tenu de la baisse des effectifs de 1974-1975. Au total, avec la baisse des emplois planifiés non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans le bâtiment, il y aurait une baisse de l'emploi dans la production matérielle entre 1974 et 1980.

Après cela, il faut prendre beaucoup de liberté avec la vérité pour affirmer, comme l'a fait M. Chirac, que le plein emploi est l'un des objectifs majeurs du VII<sup>e</sup> Plan.

Ce qui est vrai en revanche, c'est qu'il existe une tentative de camoufler la réalité du chômage. La femme au foyer, la généralisation du chômage partiel, les emplois temporaires sont présentés par ce pouvoir comme des « solutions » au problème de l'emploi. Assurer un emploi à chacun lui est impossible.

Il est question aussi de meilleur emploi, mais les travaux préparatoires ont prévu un freinage sans précédent des offres d'emplois qualifiés, notamment dans les industries et pour les ingénieurs, techniciens et cadres.

C'est d'ailleurs là un élément nouveau. Le VII<sup>e</sup> Plan prévoit de déqualifier des Français. Quel gâchis du potentiel humain du pays !

Comment, dans ces conditions, les travailleurs et le pays pourraient-ils croire à « la revalorisation du travail manuel » ?

En vérité, le VII<sup>e</sup> Plan, c'est le maintien à un niveau élevé du chômage et du sous-emploi, c'est la déqualification des travailleurs.

Prenons l'exemple de la consommation populaire. Comme objectif, le Plan fixe une évolution du salaire réel sensiblement en-deçà de l'évolution de la productivité, du rendement. Il prévoit expressément la réduction de la part de la consommation populaire dans le revenu national. Le Plan préconise en effet « que le rythme de progression des revenus soit peu différent de celui de la hausse des prix », ce qui revient à annoncer une baisse du pouvoir d'achat puisque l'indice officiel minimise, chacun le sait, la hausse réelle.

M. Chirac a dit qu'il « envisageait pas un nouveau « tour de vis » fiscal. Mais le Plan indique que les impôts directs sur les ménages augmenteraient d'environ 9 p. 100 par an, en valeur réelle, entre 1974 et 1980. Le texte précise que, dans la perspective de l'accroissement des recettes fiscales : « la priorité sera accordée à l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu des ménages ».

Contre la sécurité sociale, c'est une nouvelle attaque qui est prévue avec la tentative de nivellement par le bas des prestations et l'accroissement des cotisations sociales.

On parle d'une politique de la famille, on promet une allocation parentale, sous condition d'un plafond de revenu, mais le silence est fait sur la dévalorisation aggravée et en quelque sorte planifiée des prestations familiales.

Le VII<sup>e</sup> Plan, c'est aussi le rationnement des services et des équipements collectifs. La tendance en ce domaine est celle

d'un désengagement important de l'Etat, les charges se trouvant reportées sur les collectivités locales, sur la sécurité sociale, c'est-à-dire, en définitive, sur la population.

On peut d'ailleurs lire dans les documents du Plan que « les impôts locaux se trouvent portés dans ces projections à des niveaux de pression élevée, 4,24 ou 4,34 p. 100 de la production intérieure brute alors que, dans le passé, le seuil de 4 p. 100 n'a pas été dépassé ».

Les logements neufs seront financés en moins grand nombre ; pour la santé, pour les transports en commun, certaines opérations projetées seront retardées ; en matière d'éducation, les crédits d'équipement baissent en valeur absolue.

Pour camoufler cette véritable pénurie des crédits sociaux, vous proposez des « programmes d'action prioritaires ». Ce sont en fait des procédures de saupoudrage sélectif qui accentueront la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales.

En outre, la plus large part des 200 milliards de francs de crédits prévus pour les vingt-cinq programmes d'action prioritaires nationaux, est destinée au financement public en faveur des monopoles.

Après cela, c'est peu dire que ce VII<sup>e</sup> Plan n'apportera rien de bon, rien de neuf. Il n'est que poursuite et aggravation de la politique actuelle.

Le VII<sup>e</sup> Plan, c'est un plan d'austérité et de sacrifices accrus pour les Français qui travaillent et qui peinent.

Ce plan a toutefois un mérite : il montre, à l'insu de ses rédacteurs, la cause de la crise. Il laisse entrevoir comment, dans un pays riche, la masse des Français vit mal, c'est-à-dire comment s'opèrent la déperdition des richesses produites par les travailleurs et le détournement du produit national.

La politique d'austérité et les perspectives de chômage du VII<sup>e</sup> Plan ne doivent rien au hasard ou à la fatalité. Elles correspondent aux objectifs de redéploiement des groupes monopolistes à caractère multinational dans le contexte de l'aggravation de la crise du système capitaliste à l'échelle mondiale. Ces groupes entendent concentrer — tout en les limitant — leurs investissements en France sur certaines productions, en particulier sur les biens d'équipement, la chimie, la métallurgie, le nucléaire, pour pouvoir exporter plus massivement du capital.

Pour ce redéploiement, le VII<sup>e</sup> Plan prévoit le gonflement des profits des grandes sociétés par l'austérité et la réduction de la consommation populaire. Il ménage à ces sociétés d'énormes bénéfices par le canal des marchés publics — les télécommunications en sont un exemple — et par le pillage du potentiel du secteur public, comme c'est le cas pour l'informatique et le nucléaire.

Un tel redéploiement précipitera l'abandon de nombreuses ressources nationales et aggravera les crises régionales. Les potentiels de production des branches tournées vers la consommation — textile, habillement, chaussure, ameublement, imprimerie, radio-télévision — seront encore davantage sacrifiés ou inutilisés. C'est vrai aussi d'ailleurs du bâtiment, des productions de biens intermédiaires et de certaines activités de pointe.

Une telle politique est néfaste pour les travailleurs et, inévitablement, pour la nation elle-même.

Déjà du paquebot France, le Gouvernement a fait un corps mort ; l'informatique française est liquidée au profit d'Honeywell et d'I. B. M. ; l'industrie nucléaire est dominée par des sociétés et des technologies étrangères ; des aciers spéciaux ont été cédés à Krupp ; Concorde et l'aéronautique française sont menacés ; le vignoble méridional est étranglé ; des branches industrielles d'avenir, des régions entières, des secteurs entiers de notre agriculture sont mis en cause.

Et voilà que le VII<sup>e</sup> Plan refuse d'appuyer la croissance de la production par celle du marché intérieur et fonde les échanges extérieurs sur la poursuite de l'accentuation de la concurrence des grosses sociétés.

Tournant le dos à une large coopération mutuellement avantageuse avec les pays socialistes et les pays dits du tiers monde, il prévoit, par contre, que des rôles majeurs dans le développement industriel et technologique du pays soient tenus par des sociétés multinationales d'outre-Rhin et d'outre-Atlantique, sociétés avec lesquelles les groupes français passent des compromis déséquilibrés au détriment de l'intérêt national.

Conçu au seul profit de quelques grandes sociétés, le redéploiement place la France sur une pente qui conduit à la dépendance de notre pays sur le plan industriel et sur le plan monétaire. Il met en cause la souveraineté nationale.

En vérité, ce VII<sup>e</sup> Plan est un plan de mise en dépendance et d'abaissement de la France.

Il est évident que tout cela ne peut conduire qu'à un freinage de la croissance et à un approfondissement de la crise financière.

Le taux de croissance du VII<sup>e</sup> Plan — 5,7 p. 100 par an en moyenne — n'est assorti d'aucun moyen sérieux, ou simplement vraisemblable. Il résulte de manipulations vers le haut, au fur et à mesure que les travaux de préparation se sont acheminés vers la phase de présentation publique.

La crise financière entraîne à la fois l'endettement des collectivités locales, qui augmentera d'une façon considérable, et le déficit du budget de l'Etat. En 1975, celui-ci était de 40 milliards de francs ! Qui peut dire ce que sera ce déficit à la fin du Plan ?

La crise financière, c'est aussi l'addition du déficit de la balance des paiements et la croissance de la dette extérieure. Les années 1974 et 1975 ont vu se confirmer et se développer ces deux tendances. Les travaux de la commission des relations économiques et financières vers l'extérieur montrent l'accroissement sensible de la dette extérieure et se préoccupent de la « capacité d'endettement » du pays.

Le VII<sup>e</sup> Plan conduit d'ici à 1980 au doublement de l'endettement extérieur, aujourd'hui voisin de 100 milliards de francs. Faut-il rappeler que celui-ci était négligeable à la fin des années 1960 ?

Chômage, austérité, abaissement et abandon nationaux, le VII<sup>e</sup> Plan ne peut qu'enfoncer plus profondément encore le pays dans la crise.

En vérité, ce qui éclate avec ce Plan, c'est que le régime actuel n'est plus à même d'assurer un développement satisfaisant de l'économie moderne, un progrès du niveau de vie, la prospérité nationale. Un tel régime s'appelle un régime en déclin !

Telles sont les raisons qui nous conduisent à refuser d'approuver le VII<sup>e</sup> Plan : il ne peut être question que les communistes cautionnent en quoi que ce soit une politique qui est dure pour la masse des Français et sans grandeur pour notre pays.

Il est évident qu'une telle politique ne peut que développer le mécontentement populaire. Et, contrairement aux affirmations gouvernementales, les luttes que mènent les travailleurs, manuels et intellectuels, contre cette politique, sont conformes à l'intérêt national.

En luttant pour leur pouvoir d'achat, ils œuvrent pour la relance économique.

En luttant pour la défense de l'emploi, ils empêchent le gaspillage des ressources humaines et intellectuelles du pays.

En s'opposant à la braderie de nos secteurs industriels et de notre agriculture, ils défendent le potentiel productif national.

Mais, naturellement, si la France reste enserrée dans le carcan de ce régime, aucune amélioration réelle et durable n'est possible.

Pour résoudre les problèmes du pays, il faut dégager l'économie nationale de l'emprise des grands empires de la finance et de l'industrie.

Cela suppose des réformes démocratiques de structures.

Les nationalisations que nous préconisons permettraient de s'orienter vers l'élimination de nombreux gaspillages, vers l'utilisation plus rationnelle de l'appareil de production et sa mise au service des intérêts du pays.

Elles permettraient de mettre un terme au pillage des finances publiques au bénéfice exclusif des grands trusts privés. Elles permettraient également un autre type de croissance assurant le développement du potentiel national, l'amélioration générale des conditions de vie et de travail et répondant aux besoins nationaux.

Il faut lier le progrès social et le progrès économique : c'est cela qui peut donner un nouvel élan à l'économie.

La relance de la consommation populaire, si elle est liée à ces réformes de structures et à cette orientation politique, n'est pas génératrice d'inflation ; elle est par contre indispensable pour donner une arme solide à l'essor économique, pour résoudre le problème de l'emploi.

Faire une politique pour la France, c'est faire une politique pour les travailleurs et pour faire une politique pour les travailleurs, il faut que les travailleurs participent à la direction des affaires du pays.

Cela veut dire qu'il faut à la fois une démocratie économique, une démocratie sociale et une démocratie politique. C'est le seul moyen d'apporter un changement réel et de donner à notre économie le dynamisme et l'efficacité nécessaires.

Dire cela, c'est affirmer l'actualité du programme commun de la gauche.

L'actualité du programme commun, c'est précisément de prévoir à la fois d'importantes mesures sociales et les grandes réformes qui permettraient l'application d'une politique nationale et démocratique. Il ne saurait donc être question de revoir les grandes orientations de ce programme qui hante le grand capital.

Alors que votre VII<sup>e</sup> Plan présente la dépendance de notre économie et de notre pays à l'égard des U. S. A. et de l'Allemagne de Bonn, en particulier, comme une fatalité, alors qu'il présente l'abandon de souveraineté comme une nécessité, nous, nous proposons une grande politique pour la France.

Nous considérons que, loin d'être une idée dépassée, l'indépendance nationale est une idée moderne.

Nous avons toujours affirmé que la France a besoin de relations multiples et étroites avec le plus grand nombre de pays. Mais c'est vers une coopération de type nouveau, conçue dans l'intérêt mutuel, qu'il convient d'orienter notre pays.

Nous ne voulons pas, par exemple, briser le tissu des relations sociales, économiques et culturelles qui lient étroitement notre pays aux autres pays d'Europe. Nous voulons au contraire le renforcer, lui donner un caractère nouveau, c'est-à-dire tout à la fois démocratique et favorable à chacun des peuples, à leur indépendance et à leur souveraineté.

C'est ainsi que pourront être résolus les grands problèmes des échanges internationaux.

Dans les perspectives que nous offrons aux Français, il n'y a donc aucun risque de repli autarcique, d'isolement et de rupture économique.

Au contraire, une telle politique, en préservant la souveraineté et l'indépendance de notre pays, permettra une politique active de la France dans le monde, une politique conforme aux intérêts populaires et nationaux, une politique conforme à l'esprit de notre temps.

En vérité, la droite au pouvoir a fait son temps. L'avenir est à la justice sociale, à la dignité ; l'avenir est à la démocratie, à l'indépendance nationale.

Naturellement, une telle œuvre de rénovation sociale et démocratique ne peut être que l'œuvre de notre peuple rassemblé.

Le grand capital cherche à diviser notre peuple pour maintenir sa domination sur lui.

Nous, nous n'avons qu'un seul adversaire : la politique du grand capital. C'est pourquoi tous nos efforts visent à rassembler, à unir tous ceux et celles qui travaillent et servent le pays.

Un grand rassemblement s'est déjà réalisé autour de la gauche. Nous voulons qu'il s'élargisse, se renforce, se consolide. Voilà la volonté qui nous anime.

Nous en avons la conviction profonde : l'union du peuple de France permettra à notre pays de reprendre sa marche en avant, une marche vers toujours plus de démocratie, vers toujours plus de liberté.

Nous en serons, croyez-moi, les artisans passionnés. (Applaudissements sur les bancs des communistes et sur quelques bancs des socialistes et des radicaux de gauche.)

**M. le président.** La parole est à M. Debré.

**M. Michel Debré.** Mes chers collègues, je m'apprête à prononcer un discours qui, par certains de mes propos, sera l'un des moins populaires de ma longue carrière parlementaire.

A l'occasion de ce débat capital sur un plan de cinq ans, après la présentation qui en a été faite par le Premier ministre et le ministre de l'économie et des finances, après les observations et les critiques qui ont été apportées par les orateurs de l'opposition, notamment par M. Mitterrand et par M. Marchais, il me paraît nécessaire de parler avec réalisme et sincérité, nécessaire aussi de mesurer nos objectifs en fonction, à la fois, des circonstances et des exigences, en ayant à l'esprit l'idée qu'il faut élever nos moyens à la hauteur de ces objectifs et, surtout, éviter toute contradiction entre les buts que l'on propose et les moyens que l'on accepte.

C'est, me semble-t-il, servir le groupe auquel j'appartiens, la majorité dont ce groupe fait partie et le Gouvernement qui s'appuie sur cette majorité de ce qu'il faut exposer les préoccupations qui précèdent, éclairer et conditionner l'adhésion qui nous est demandée. C'est également rendre service — et, ce disant, je ne pense pas faire preuve d'une ambition excessive — à ceux qui croient trop facilement que l'idéologie résout tous les problèmes économiques et sociaux.

Le document du VII<sup>e</sup> Plan — on n'a pas assez insisté sur ce point — comporte une excellente introduction où abondent les réflexions d'ordre économique et social de première qualité et dont la lecture procure une grande satisfaction.

Les grands chapitres du livre I<sup>er</sup> exposent, à l'intérieur d'un cadre fort bien tracé, les orientations qui, effectivement, conviennent à nos ambitions nationales. Mais l'esprit hésite après la lecture, dans le livre II, des vingt-cinq programmes prioritaires.

Faut-il, sur cette seconde partie du Plan, porter la même appréciation que sur la première ? Vingt-cinq programmes prioritaires, c'est beaucoup, surtout si l'on prend conscience de l'insuffisance de certains d'entre eux. Devant l'imprécision de l'enveloppe financière, malgré les apparences, nous hésitons à donner une approbation totale. Mais, en raison de la valeur des orientations fixées dans la première partie, nous sommes conduits à accepter les défaillances et les trop visibles insuffisances de la seconde.

D'où vient notre hésitation ? Pourquoi ne pouvons-nous considérer ce Plan que comme la bonne ébauche d'un travail à poursuivre ?

Est-ce parce que nous sentons une insuffisante volonté de planification, une sorte de relâchement par rapport aux disciplines qu'évoquait la grandiose obligation du Plan ? Certes, on nous donne beaucoup d'explications, mais nous ne sentons pas cette exigence de discipline hors de laquelle le Plan risque de n'être qu'un simple exercice littéraire. Cependant, admettons qu'à chaque époque une certaine philosophie domine ; admettons que les budgets que nous aurons à examiner retraceront d'une manière plus ferme l'effort de l'Etat. Ce n'est donc pas là que se situe notre principale inquiétude.

Alors, hésitons-nous parce que nous ne sentons pas aujourd'hui la grande ambition économique qui a animé les plans précédents, les premiers plans de la IV<sup>e</sup>, comme les plans de la V<sup>e</sup> République ? En dépit des dispositions qui figurent dans le chapitre sur la recherche, c'est avec beaucoup de regret que nous constatons le silence du Plan sur ce qui a fait l'une des forces et l'une des gloires de la France de ces dernières années : la mise en bonne place des industries de pointe. C'est grâce à elles que la France a fait un bond en avant, que son progrès économique et social s'est affirmé, que les exportations connaissent depuis quelques années le développement que l'on sait. Admettons qu'un effort particulier d'ordre social puisse aujourd'hui prendre pour un temps le relais, que nous assistions à une sorte de pause après laquelle d'autres que nous rétabliront le cours des grandes ambitions nécessaires, de plus jeunes redécouvrant la leçon des anciens, momentanément abandonnée, pour des raisons qu'il faudrait sans doute mieux justifier qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Notre doute viendrait-il de cette absence de profond consentement des partenaires sociaux, dont on nous a d'ailleurs beaucoup parlé ? Il est vrai que la valeur des plans est fortement améliorée lorsqu'il y a accord de ceux qui ont la charge de les appliquer : après la seconde guerre mondiale, un très large consentement s'est dégagé pour reconstruire la France dévastée ; au début de la V<sup>e</sup> République, un assez large accord est intervenu pour moderniser l'économie française. Aujourd'hui, le consentement n'est plus le même ; la contestation est très forte. Cependant, ce n'est pas un élément décisif. Un Gouvernement, une majorité qui a de la volonté peut imposer, et l'approbation vient après.

D'où vient alors notre doute, car nous avons un doute ? Il vient d'une appréhension que je n'invente pas, mais que je me borne à exprimer.

Il semble que les auteurs du Plan, le Gouvernement qui l'a adopté et nous qui avons à en délibérer ne prenions pas aussi profondément qu'il le faudrait conscience, du fait que les conditions de développement économique et social des dix prochaines années ne sont plus celles qui ont entouré et soutenu les plans précédents, notamment le III<sup>e</sup> Plan intérimaire, le IV<sup>e</sup> Plan, le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> à ses débuts.

Sur trois points au moins les changements sont profonds, durables et exigent que nous ayons tous, sur quelques bancs que nous siégeons, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition, la nette conviction que l'avenir est désormais différent du passé. Je parle de l'opposition car, tout à l'heure, M. Mitterrand non seulement m'a cité à propos du problème de la démographie et, implicitement, à propos des problèmes monétaires, mais a évoqué, au détour d'une phrase, la question qui doit nous loucher tous et qu'on peut résumer ainsi : les conditions d'aujourd'hui et de demain ne seront pas celles d'hier, et particulièrement pour les trois raisons que je vais vous exposer.

Voici la première.

Pendant un quart de siècle, nous avons fondé notre développement économique sur la faculté de se procurer à un relatif bon marché des matières premières et de l'énergie importée. La situation est maintenant inversée ; mais elle ne l'est pas pour des raisons conjoncturelles : le prix des matières premières

s'est élevé et celui de l'énergie ne peut que croître. Hier soir, M. Fourcade a évoqué la hausse des prix des matières premières intervenue au cours des récentes semaines ; il aurait pu signaler les risques d'une nouvelle hausse du prix du pétrole dans les prochains mois.

Désormais, hors les temps de crise — et il faut souhaiter qu'ils soient rares — le coût de nos approvisionnements sera élevé. Autrement dit, et sur ce point déjà, la situation des prochaines années n'a rien à voir avec celle que nous avons connue pendant les vingt-cinq dernières années. De ce fait, l'augmentation de notre production sera plus difficile et la répartition du revenu national gravement affectée par la nécessité de consacrer chaque année à des paiements extérieurs une part plus importante de notre revenu national ; encore faut-il noter que l'absence d'efforts dans ce domaine peut faire naître un risque d'endettement, endettement dont il n'a pas été question au cours des dernières années.

Voici la deuxième raison.

Après la période financière difficile des années 1950, qui avait rendu vain le II<sup>e</sup> Plan, après l'inflation des années 1957 et 1958 qui a annihilé le III<sup>e</sup> Plan voté par l'Assemblée nationale, pendant plus de douze ans a été assurée la stabilité monétaire française dans un monde où, en outre, la recherche d'une telle stabilité était l'objectif de tous les Etats sérieux. C'est grâce à cette stabilité monétaire que nous avons connu un développement de notre commerce extérieur et que nous avons vu progressivement disparaître les entraves qui y étaient apportées. C'est grâce à notre stabilité monétaire interne que l'épargne s'est dirigée plus que par le passé vers l'investissement et a pu ainsi soutenir notre capacité, chaque année augmentée, de développement industriel.

La situation est désormais toute différente, tant à l'extérieur que de notre pays que, hélas ! à l'intérieur.

Elle est différente à l'extérieur. Il est vrai que — un orateur de l'opposition l'a souligné dans les termes mêmes que j'avais employés il y a quelques mois à cette tribune — la politique de la trésorerie américaine a remplacé l'ordre monétaire international que ce que Raymond Barre appelle le désordre et que j'ai, moi, appelé la loi du plus fort. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Dans cette anarchie désormais défavorable aux faibles, notre effort interne de correction est très insuffisant, et nous sommes mangés par l'inflation.

Cette inflation extérieure et intérieure a des conséquences à la fois sur le commerce international, qui sera moins facile qu'au cours des années antérieures, et sur l'épargne comme sur les trésoreries des entreprises. Cette deuxième modification de la situation est donc capitale.

De la troisième raison que je veux évoquer j'aurais parlé longtemps — j'en parlerai néanmoins relativement longtemps — si M. Mitterrand ne m'avait pas pris à la fois et mon argument et mon dispositif. (*Sourires.*) Mais je la présenterai d'une manière qui me semble plus conforme à notre examen du Plan.

Les plans des vingt-cinq dernières années étaient fondés sur le relatif bon marché des matières premières et de l'énergie. Au moins, sous la V<sup>e</sup> République, ils étaient fonction d'une stabilité monétaire extérieure et d'un effort rigoureux en matière de finances à l'intérieur. En outre, au cours des vingt-cinq années qui ont suivi 1945, la planification a pris en compte l'augmentation de la natalité, et son succès, après 1959, a tenu à l'arrivée, et pour la première fois dans la vie économique de notre pays depuis près de deux siècles, de générations plus nombreuses que celles qui les avaient précédées.

On n'a jamais assez souligné l'importance d'une démographie en ascension régulière dans le succès de la modernisation économique et sociale de notre patrie et, par conséquent, dans le succès du Plan. Je suis assuré, mes chers collègues, que l'histoire dira que, si la période de 1958 à 1970 a été pour la France aussi brillante, on le doit, du point de vue politique, au général de Gaulle et, du point de vue économique, à la reprise de la natalité qui a entraîné, à partir des années 1960, une augmentation de la population active, grâce à l'accroissement du nombre de travailleurs jeunes. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Un chiffre est éloquent : après 1945, compte tenu des naissances et de l'immigration, la population de la France a plus augmenté, en trente ans, qu'au cours des cent cinquante années précédentes. Ce phénomène est l'une des causes fondamentales de la modernisation et du développement de notre pays. La modernisation de l'industrie par la création de nouvelles entreprises, l'extension des réseaux commerciaux à l'étranger, l'allongement des études des jeunes, le développement de la législation sociale, l'extension de celle-ci à l'agriculture puis aux travailleurs indépendants, le bond prodigieux des équipements, routes, écoles et

logements, tout cela, qui a été réalisé au cours des quinze dernières années, est directement fonction de l'augmentation de la population.

Aujourd'hui, la situation est inversée ; je ne reviendrai sur les chiffres que pour souligner ceci : si le taux de natalité était encore aujourd'hui ce qu'il a été de 1965 à 1970, c'est-à-dire depuis le moment où il a commencé à se stabiliser jusqu'à celui où il a chuté, la France compterait maintenant près de huit cent mille enfants de plus ; si le taux actuel se maintient pendant toute la durée du Plan qui nous est présenté, la baisse de la natalité par rapport à la moyenne enregistrée de 1966 à 1970 nous fera perdre plus d'un million de naissances, peut-être un million et demi.

Les conséquences de cet état de choses sont considérables. D'abord, parce que le marché intérieur ne se développe plus. Les inquiétudes de certains agriculteurs pour l'écoulement du lait ou de la viande, des industriels du textile, en ce qui concerne l'habillement, et du bâtiment pour ce qui est de la construction sont pour partie la conséquence d'un moindre développement du marché intérieur.

Or le ministre du travail nous propose, à dates régulières, des réductions de limite d'âge ; dans neuf ans, son successeur — quelque bien que je lui souhaite, je ne puis imaginer que le ministre actuel sera encore ministre du travail — proposera en catastrophe l'augmentation des limites d'âge, car, la population, après un accroissement pendant huit ans encore, commencera à diminuer, et cela se passera, comme je l'ai indiqué lors de mon dernier discours, avant la fin de la seconde législature qui suivra celle-ci.

Comme il ne sera plus possible de faire autant que naguère appel aux travailleurs étrangers, qui sont déjà quatre millions sur cinquante-trois, comme, de plus, un grand nombre de ces travailleurs étrangers, qui viennent maintenant de continents lointains, ont l'intention, contrairement à leurs prédécesseurs, de retourner dans leur pays, quand ce ne sont pas leurs Etats d'origine qui les rappellent, comme, enfin, la masse des crédits que représentent leurs salaires envoyés à l'étranger constitue un élément important du passif de notre balance des paiements — plus de six milliards l'an dernier — il est clair que, pour une large part, combien capitale, c'est à cause de la diminution future de la natalité que la planification ne pourra pas se faire dans les mêmes conditions que précédemment.

Coût plus élevé des matières premières et de l'énergie, situation monétaire caractérisée par une instabilité extérieure et une surinflation intérieure, dénatalité, tels sont les trois éléments qui doivent dominer le débat. A partir du moment où on les écarte, on fausse toutes les orientations de l'action, et, oserais-je dire, de la pensée.

Il est vrai que le document qui nous est soumis évoque ces problèmes. Un chapitre entier est consacré à « la maîtrise de l'inflation » ; un plan d'action prioritaire est intitulé : « Réduction de la dépendance en énergie et matières premières » ; un autre porte sur « la nouvelle politique de la famille ». Mais la place réservée à ces développements et leurs contenus montrent que l'ampleur du problème n'a pas été aperçue, et notre rôle essentiel est de bien marquer les priorités absolues de la pensée et de l'action pour les années qui viennent.

A quoi bon, en effet, parler d'emploi, de pouvoir d'achat, ou de qualité de la vie, à quoi bon parler de longues études pour les jeunes, de retraites améliorées, de formation professionnelle et d'efforts pour la recherche scientifique ou la protection du patrimoine national, à quoi bon, enfin, parler de nouvelles lois sociales en faveur des artisans, des agriculteurs et des familles si l'inflation, la dénatalité et le déséquilibre de notre commerce extérieur nous privent des conditions de base de toute action économique à moyen terme ?

De ces trois priorités que je qualifierai d'« absolues », il en est une qui vient en tête : la lutte contre l'inflation. Vous n'en doutez pas, mesdames, messieurs, et le ministre de l'économie et des finances moins que quiconque.

Sans doute ne devons-nous plus penser que la stabilité monétaire puisse être retrouvée comme elle le fut au siècle dernier et au début de celui-ci. La dure loi de l'argent immobile n'est, ni économiquement ni socialement, une juste loi.

La dérive monétaire est aujourd'hui une des exigences d'un développement économique et d'un progrès social ; mais tout le problème est dans l'amplitude de cette dérive. Or elle est actuellement au moins le double de celle qu'on peut accepter, et je vais très loin dans l'indulgence en disant cela.

On me fera, certes, deux objections.

D'abord, on prétend que c'est un phénomène mondial et que nous n'y pouvons rien ; nous avons encore entendu ces propos il y a dix-huit mois à cette tribune même. Il est vrai que, pour les raisons et sous l'impulsion que je vous ai dites,

l'inflation mondiale se développe, et j'aurais souhaité, monsieur le ministre de l'économie et des finances — peut-être l'avez-vous fait, mais je n'ai que la presse pour connaître vos propos — que vous répondiez au secrétaire d'Etat américain, lorsqu'il vint cette semaine à l'O. C. D. E. donner une leçon de lutte contre l'inflation à tous les pays européens : « Commencez par vous-même ! »

M. Antoine Gissinger. Très bien !

M. Michel Debré. En effet, le jour où la trésorerie américaine a commencé à remplacer l'or par l'or-papier et où elle a fait du Fonds monétaire international, instrument de stabilité des monnaies, un facteur d'inflation permanente, les Etats-Unis ont manqué à la vocation, qu'ils prétendent être la leur, de bon guide de l'Occident. (Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants.)

Mais il faut bien voir que, face à cette inflation mondiale, existe une surinflation intérieure. Il suffit d'ailleurs, pour s'en rendre compte, d'examiner l'évolution de l'Allemagne de l'Ouest depuis cinq ans. C'est pour nous une leçon.

On ne peut donc pas s'abriter uniquement derrière le fait que l'inflation est un phénomène mondial, ni s'abriter non plus, monsieur le ministre de l'économie et des finances, derrière l'idée que l'inflation serait un phénomène conjoncturel. Si M. Jacques Chirac était ici, je lui reprocherais une seule phrase de son discours de cet après-midi : selon lui, l'inflation serait conjoncturelle. Vous aviez d'ailleurs, monsieur le ministre, développé cette idée voilà deux ans, mais vous ne l'avez pas fait hier soir et vous avez eu raison.

En effet, l'inflation n'est pas conjoncturelle : elle est devenue un phénomène permanent. Nous en souffrons depuis cinq ans et, à l'examen de l'évolution des prix et des rémunérations, ainsi que de celle des finances publiques et du crédit, nous sommes obligés de constater que les causes intérieures subsistent à côté des causes extérieures.

On nous dit — et vous l'avez fait, monsieur le ministre de l'économie et des finances — que cette inflation est une question de réseaux de distribution. C'est vrai : nos réseaux de distribution pourraient être meilleurs et plus simples. Mais peut-être serait-il bon parfois que le Gouvernement ne nous propose pas des textes qui les consolident. Mais là n'est pas le point le plus important, tant s'en faut.

Vous nous avez dit aussi hier soir que l'inflation est une question de comportement et vous n'avez pas craint d'utiliser une formule qui est juste : les Français ont un comportement « nominaliste ». Chacun aura sans doute compris qu'ils sont attachés au chiffre de leur rémunération, plus qu'à la réalité du pouvoir d'achat, et c'est vrai. Mais il n'y a pas que cela. Nous leur donnons l'exemple ; l'Etat leur donne l'exemple ; les sociétés nationales leur donnent l'exemple. Et l'on ne peut pas se retrancher derrière le « comportement nominaliste » des Français pour renoncer à l'action.

Vous avez dit encore, monsieur le ministre de l'économie et des finances, et M. le Premier ministre nous l'a dit, et M. le Président de la République nous l'a dit aussi, en termes moins nets : « Il faut faire réfléchir les Français aux causes de l'inflation et il faut éviter de les contraindre. »

Là, mon propos va devenir peu populaire. Mais, à cet égard, relisez l'histoire. Elle ne me paraît donner aucun exemple d'une lutte contre l'inflation qui ait été réussie par le simple appel à la réflexion et à la sagesse individuelles.

MM. André Fantón et Jacques Mareffe. Très bien !

M. Michel Debré. La lutte contre l'inflation a toujours été réalisée sous la contrainte, parfois sous la contrainte des événements, il est vrai, mais dans d'autres cas sous la contrainte des hommes qui se sentaient responsables.

Quelles sont les manifestations, c'est-à-dire les causes, de cette surinflation intérieure ? Elles sont au nombre de trois, et je ne demande à personne de m'approuver sur ce point :

La première est que, depuis cinq ans, la hausse moyenne des rémunérations est, en France, régulièrement supérieure à la hausse moyenne des prix, alors que notre revenu a diminué.

Plusieurs députés de l'Union des démocrates pour la République. Très bien !

M. Michel Debré. La hausse annuelle moyenne des prix depuis cinq ans est de 10 à 14 p. 100 ; la hausse moyenne annuelle des rémunérations est de 12 à 16 p. 100. Or je vous rappelle qu'entre 1958 et 1968, alors que le pouvoir d'achat n'a cessé d'augmenter,

la hausse des prix n'était que de l'ordre de 3 à 3,5 p. 100 et celle des rémunérations de 4 à 5 p. 100. Voilà la première manifestation de l'inflation et de ses causes intérieures.

La deuxième manifestation, c'est le déficit des finances publiques. Le déficit de notre budget n'est pas conjoncturel, monsieur le ministre de l'économie et des finances. Il est plus profond qu'un déficit conjoncturel : et, surtout, du point de vue qui nous intéresse, il faut placer les déficits de la sécurité sociale, des caisses de retraite, des collectivités locales sur le même plan que le déficit du budget. Le déficit de la sécurité sociale, qui ne cesse de croître, coûte beaucoup plus cher, monsieur le ministre de l'économie et des finances, que notre force de dissuasion, et son influence est considérable sur l'inflation.

Enfin, à ces deux causes, il faut en ajouter une troisième que vous connaissez bien et qui, dans une large mesure, est provoquée par les deux précédentes : c'est cette fuite en avant que représente le large développement du crédit public et privé.

Ces trois grandes sources de création monétaire sont trois aspects d'une vérité profonde qu'il est évidemment plus facile de dépendre d'une manière littérale : les Français, c'est-à-dire nous, les professions, les collectivités, l'Etat, dépensent plus que le revenu de la production, et plus que le revenu à attendre d'une augmentation raisonnable de la production de demain.

M. Maurice Faure et moi-même nous avons plusieurs fois cité Galbraith.

Galbraith, M. Mitterrand s'en souvient, a exposé devant les économistes socialistes cette idée très claire que, quelles que soient le type de régime et le type de société, à partir du moment où, d'une manière durable, un pays dépense plus, par l'ensemble de ses revenus particuliers et de ses dépenses publiques, que ce que représente la production, il est en situation d'inflation et son économie s'essouffle. C'est bien notre cas.

Alors, pour mener cette lutte contre l'inflation, contre les causes internes d'inflation, pensez-vous qu'il suffise de prendre ici ou là des mesures fiscales ? Les mesures fiscales sont bonnes, elles ne sont pas suffisantes. Pensez-vous qu'il suffise d'un emprunt exceptionnel ? C'est bon, mais ce n'est pas suffisant. Pensez-vous qu'il suffise d'un contrôle des prix et de l'encadrement du crédit ? C'est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Pensez-vous que votre action courageuse pour la diminution du coût de gestion des entreprises ou l'augmentation de la productivité suffise ? En aucune façon ! Pensez-vous que l'application d'une politique contraire à celle qui nous est proposée, c'est-à-dire laisser en activité un peu plus longtemps les gens qui travaillent et mettre les jeunes au travail un peu plus vite, puisse suffire ? Pas encore !

Deux dispositions fondamentales sont indispensables : le retour à l'équilibre des finances et une politique des revenus.

Le retour à l'équilibre des finances, c'est là, monsieur le ministre de l'économie et des finances, que git la difficulté, pas seulement pour vous d'ailleurs, mais pour nous tous. (Très bien ! très bien ! sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. Antoine Gissingier. Très juste !

M. Michel Debré. En effet, il ne suffit pas d'équilibrer le budget de l'Etat, car cet équilibre, en période d'inflation, s'établit dans les conditions les plus désastreuses pour l'avenir : ce sont les dépenses d'équipement, d'études, de recherche qui en pâtissent. Vous ne pouvez en effet diminuer les dépenses de fonctionnement ni les hausses de traitement des personnels.

Si vous ne vous attaquez pas — et pas seulement, dans la période où nous vivons, par l'augmentation des charges des entreprises — au déficit de la sécurité sociale, votre volonté d'équilibrer le budget de l'Etat, votre courage à le faire, n'auront servi à rien. C'est à l'équilibre tout entier des finances publiques que n'importe quel gouvernement doit désormais s'attacher, et j'oserai dire n'importe quelle majorité.

Le deuxième point — est-ce la dernière fois que j'en parle ? — c'est la politique des revenus. A cette politique des revenus, il arrive d'ailleurs une curieuse aventure : il y a trois ans, c'était le diable ; aujourd'hui, c'est le dieu, en tout cas la divinité, mais une divinité que chacun devrait comprendre et que chaque travailleur devrait avoir en lui-même. Ce n'est pas vrai, et il existe une contradiction majeure entre la réalité et les propos, lorsque l'on dit que désormais, comme l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, les Pays-Bas et le Japon, nous devons nous orienter vers une modération des hausses des rémunérations, avec toutes les mesures d'accompagnement pour l'ensemble des autres revenus, et lorsqu'on affirme, par ailleurs, qu'il faut respecter la politique contractuelle par secteurs.

Monsieur le ministre de l'économie et des finances, mes chers collègues, les raisons de cette contradiction, que d'autres n'ont pas relevée et que je serai peut-être le seul à dénoncer, sont claires. Certains secteurs sont protégés : celui des entreprises nationales, ceux dont les produits sont remboursés par la sécurité sociale et qui n'éprouvent pas de difficultés, celui des entreprises qui disposent de grands marchés et peuvent facilement obtenir des avenants. Dès lors, qui, du côté syndical, qui, du côté patronal se soucierait de la monnaie dans ces secteurs ? Ce n'est pas leur rôle, ce n'est pas dans leurs attributions. Il y a emballement général par contagion, par un effort permanent d'alignement sur le plus haut.

La politique contractuelle n'est qu'un terme. Je l'ai expliqué brièvement au cours d'un discours au mois de septembre dernier, mais peut-être aurais-je dû être plus clair ? La politique contractuelle est globale ou sectorielle.

Quand elle est globale — c'est-à-dire quand elle dépend des responsables patronaux et syndicaux au plus haut niveau — on peut avoir la chance de mettre en présence des hommes qui, de par leurs responsabilités, ont une vue d'ensemble de l'économie et ne sont pas d'abord liés par des revendications catégorielles ou particulières. Mais pratiquer une politique contractuelle par secteurs est le plus sûr moyen de mettre en place le mécanisme le plus inflationniste qui soit.

Il faut donc une politique globale et nationale.

On m'a beaucoup reproché, en 1959, ma lettre au patronat français. Déjà, en 1966, on m'a moins reproché la seconde, que j'avais d'ailleurs adressée en même temps aux organisations syndicales.

Les temps ont évolué. Peut-être faut-il convoquer les patrons et les syndicats à l'échelon le plus élevé et, s'ils ne s'entendent pas, car chacun a ses traditions, ce sera alors à l'Etat de prendre sa décision. En effet, si, par la volonté du Gouvernement, et peut-être même du plus haut niveau de l'Etat, des dispositions autoritaires pour la modération annuelle des salaires ne sont pas prises, nous serons voués, dans six mois, dans un an, dans dix-huit mois, à un blocage catastrophique des salaires et des prix. Et celui qui le décidera alors sera unanimement applaudi, comme cela arrive parfois devant cette mesure très contestable du point de vue économique et davantage encore du point de vue social, car tous les chemins intelligents auront été fermés au cours des mois précédents. (Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

C'est la rigueur, c'est l'austérité, me dira-t-on naturellement. Mais quand je parle, par exemple, devant un public de la vallée de la Loire, je demande : « De quel pays viennent les voitures les plus nombreuses qui circulent sur nos routes ? » D'Allemagne ! « Et qui sont les clients les plus nombreux dans vos hôtels ? » Les Allemands, et pas seulement les industriels, les Allemands riches ! Après cinq ans de politique des revenus, après cinq ans de modération de la hausse des salaires aboutissant à une modération plus grande encore de la hausse des prix, l'Allemagne a la monnaie la plus forte d'Europe et les touristes allemands — c'est-à-dire des millions d'Allemands — le pouvoir d'achat le plus élevé. Ce n'est pas ce que j'appelle une politique de rigueur ni d'austérité.

Voilà la première des priorités. Elle est la vôtre, monsieur le ministre de l'économie et des finances. Elle est la nôtre tout autant.

La deuxième priorité, je la développerai moins puisqu'un orateur illustre qui m'a précédé à cette tribune et qui a d'ailleurs eu la courtoisie de citer ses sources a déjà évoqué la politique nataliste.

M. François Mitterrand. Je vous ai cité pour partie seulement !

M. Michel Debré. Une grande partie, monsieur Mitterrand ; ne vous défaissez pas trop ! (Sourires.)

M. François Mitterrand. Pour une bonne partie ! (Sourires.)

M. Michel Debré. Désormais, fort de l'appui de l'opposition (Sourires.) je peux dire que je ne suis pas seul en présence du conformisme ambiant. (Rires et applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Car ce conformisme est considérable.

Puisque la femme doit être identique à l'homme, pourquoi ferait-elle encore des enfants ? Tel est l'excès du féminisme. (Sourires et applaudissements sur les mêmes bancs.)

Avec l'évolution des mœurs qui, à juste titre d'ailleurs, donne une importance considérable aux loisirs et, par conséquent, fait de l'enfant une gêne, avec des législations qui, malgré les apparences, aboutissent à faire de l'interruption de grossesse un

moyen normal de régulation des naissances à la convenance des couples ou de la femme, la contraception étant remboursée et accordée sans autorisation aux plus jeunes filles, avec cette philosophie officielle désastreuse et destructrice qui, par déviation du personnalisme, fait que l'épanouissement personnel doit s'affirmer par l'égoïsme de l'individu, avec les divagations des experts de l'Organisation des nations unies sur les conséquences à tirer du risque de surpopulation mondiale — comme si le fait qu'il y ait trop de Chinois ou de Sud-Américains devait conduire les Européens, et notamment les Français, à avoir moins d'enfants — il s'est créé un conformisme absurde et, à certains égards, criminel. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Pour ce qui nous concerne, je me bornerai à dire, avec M. Mitterrand — en termes plus discrets, mais je vais plus au fond des choses que lui — que la France est sur la voie de la décadence. Sur ce point, n'ayez aucun doute et les chiffres que j'ai cités tout à l'heure doivent demeurer présents à votre esprit.

Je ne reviendrai pas sur les propositions que j'ai formulées devant cette assemblée il y a moins d'un mois, lors du débat sur la famille, à la fois parce que je ne doute pas qu'elles soient encore dans vos mémoires et parce que la plupart vous ont encore été exposées tout à l'heure. (*Sourires.*)

Cependant, outre les mesures auxquelles M. Mitterrand a donné son approbation, c'est-à-dire la priorité à accorder aux équipements destinés à la famille et à la mère de famille — crèches, garderies, colonies de vacances, centres de loisirs, maternelles — outre l'exigence d'un service civil qui s'imposera si nous voulons faire fonctionner ces équipements indispensables, outre un relèvement des prestations familiales et les privilèges qu'il convient de consentir à la mère de famille qui, ayant trois enfants ou davantage, doit recevoir de diverses façons la reconnaissance de la nation à laquelle elle permet de subsister, il faut un état d'esprit nouveau.

Et, sur le simple terrain de l'économie, qui est tout de même capital pour l'avenir intellectuel, spirituel et politique de la France, un pays qui ne respecte pas la valeur familiale est un pays qui se condamne. Si la France devait commettre aujourd'hui les mêmes graves erreurs que sous le règne de Louis-Philippe, de Napoléon III ou au début de la République, en ne comprenant pas que le premier devoir est d'encourager la natalité et — disons le mot — de promouvoir une politique nataliste, elle n'aboutirait à rien, en ce qui concerne le plan que vous nous présentez mais aussi dans bien d'autres domaines.

**M. François Mitterrand.** Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Debré ?

**M. Michel Debré.** Puisque M. Mitterrand prend l'habitude de m'approuver, c'est avec joie que je lui laisse la parole. (*Sourires.*)

**M. le président.** La parole est à M. Mitterrand, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. François Mitterrand.** Il est vrai que les philosophes considèrent que l'habitude commence à la première fois. (*Sourires.*)

Je tiens seulement à apporter quelques précisions sans vouloir pour autant prolonger ce débat, au demeurant fort intéressant.

Premièrement, monsieur Debré, j'admets et je reconnais votre mérite.

Deuxièmement, je conteste quelques-unes de vos affirmations et propositions, notamment le lien que vous avez établi entre certaines mesures libérales de régulation des naissances et la réalité de la dénatalité.

Troisièmement, enfin, je pense que vous exagérez votre reconnaissance de paternité sur mes propres suggestions. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Michel Debré.** Monsieur Mitterrand, comme il est dommage que vous reculiez un peu : vous aviez si bien parlé cet après-midi ! (*Sourires.*)

La troisième priorité est plus importante qu'on ne le croit, et je suis reconnaissant à M. Coulais de l'avoir évoquée d'une manière très précise quoique encore incomplète, qu'il me permette cette observation.

Etant donné que notre énergie et nos matières premières nous coûteront toujours plus cher, nous ne devons pas nous contenter des quelques lignes contenues dans les programmes d'action prioritaires n° 8 et n° 9 car les orientations qui y sont indiquées sont vraiment trop faibles par rapport à l'ampleur du problème.

Ce point se différencie des deux précédents. On parle de l'inflation, même si l'on hésite à trancher. On parle de la natalité mais on craint de se brûler les ailes en s'engageant trop loin contre le conformisme.

Quant aux économies d'énergie, comme l'a dit M. Coulais, il semble qu'on les passe par profits et pertes, et il en est de même pour les matières premières. Or il est capital d'économiser l'énergie. Où en est le bel effort entrepris il y a une année ? On laisse les Français dans l'illusion.

Sur la grande affaire des centrales nucléaires, il y a dans l'opinion, peut-être à tort, monsieur le ministre de l'économie et des finances, le sentiment que le Gouvernement hésite, alors que les exigences nationales sont bien plus fortes que telle contestation. Je souhaite que, sur ce point, vous puissiez nous rassurer.

En ce qui concerne les matières premières, je dois, à mon tour, citer l'orateur de l'opposition qui a eu raison de parler du chapitre quelque peu sommaire relatif à la recherche. D'ailleurs, un de mes collègues, l'a évoqué hier soir, en traitant des problèmes de la chimie.

Un plan n'est pas un budget, ce n'est même pas un document de travail pour cinq ans. C'est l'anneau d'une chaîne et il faut prévoir, en ce domaine, pour dix ou quinze ans. Notre pauvreté en matières premières doit donner à certaines formes de la recherche une priorité capitale. Or quand je lis dans le programme d'action prioritaire n° 25, le dernier de la liste, le mot « inflexion », je trouve que les formules littéraires l'emportent un peu trop. Une inflexion à la politique de recherche ! C'est très glamment dit, mais c'est plus qu'une inflexion qu'en certains domaines il faut décider.

Tragique inflation, chute de la démographie, coût élevé de l'énergie et des matières premières : notre planification, désormais, ne peut plus être celle des dernières années.

Oh ! d'autres éléments entrent en ligne de compte. Je les rappellerai brièvement, car nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'ambiance du commerce international commence à ne plus être la même ; nous voyons le protectionnisme apparaître aux Etats-Unis. La cartellisation revient en Allemagne, les désordres monétaires servent pour exporter d'une manière indue et des zones franches se développent dans un contexte social déplorable en des pays que l'on dit du tiers monde et où l'industrialisation se fait aux dépens du personnel, dans des conditions que même les colonisateurs de jadis n'auraient jamais osé envisager.

**M. André Fanton et Julien Schwartz.** Très bien !

**M. Michel Debré.** Ainsi, les éléments du commerce international changent, et je regrette très profondément que la Commission de Bruxelles n'en prenne aucunement conscience.

Devant le protectionnisme américain les commissaires larraoient ; devant la recartellisation allemande les commissaires noient le poisson et devant les désordres monétaires provoqués par tel ou tel pays européen ils se cachent les yeux pour ne rien voir.

Il y a certainement beaucoup de travail pour vous et, le cas échéant, un jugement sévère à porter sur les inactions des instances de Bruxelles, avec les conséquences que vous vous devez d'en tirer.

Il est un autre point que personne n'a abordé, mais qu'il faut cependant évoquer, monsieur le ministre de l'économie et des finances, car à certains égards, comme les précédents, il rend les années que nous vivons différentes des années passées. Il s'agit du problème de l'entreprise et de l'incitation à entreprendre.

On parle trop de la réforme de l'entreprise. Que l'on fasse quelque chose une bonne fois pour toutes et que l'on n'en parle plus ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Consultez vos statistiques. La disparition de nombreuses entreprises et l'hésitation si forte à en créer de nouvelles ne relèvent pas non plus d'un phénomène uniquement conjoncturel.

Il faut réfléchir à l'expérience des pays communistes. Ceux-ci ont d'abord méprisé l'entreprise, l'exploitation, et puis ils ont changé d'attitude, sachant parfaitement qu'à l'intérieur d'un plan, fût-il étatiste, l'autonomie de l'entreprise et la responsabilité de celui qui la dirige sont des éléments irremplaçables du développement économique. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et sur quelques bancs des républicains indépendants.*)

Dans le système qui est le nôtre, il y a plus, beaucoup plus. L'entreprise n'est pas seulement nécessaire pour la bonne gestion de l'économie, comme en pays communiste ; sans création d'entreprises, il n'y a pas de développement de l'économie. (*Applaudissement sur les mêmes bancs.*)

J'avoue avoir été une nouvelle fois heurté par les propos qui ont été tenus par l'opposition quand, évoquant le problème

de l'emploi, elle n'a proposé, pour toute solution, que d'augmenter indéfiniment les emplois de l'éducation nationale, des postes, des chemins de fer...

**M. François Mitterrand.** Mais non !

**M. André Guerlin.** C'est une caricature de ses propos !

**M. Michel Debré.** Il est bien clair que la solution du problème de l'emploi, surtout lorsqu'il est lié au développement économique, est, dans une très large mesure, fonction de la qualité des entreprises, de leur maintien et de leur extension.

**M. André Glon.** Très bien !

**M. Michel Debré.** Un pays où il n'y a plus d'entreprises, où les gens hésitent à s'engager ou à persévérer dans une activité, est un pays où le problème de l'emploi risque d'être insoluble, quel que soit l'effort utile, qu'en des limites précises peut accomplir l'Etat.

Si j'ai insisté sur ces différents éléments — et j'aurais pu insister également sur d'autres qui distinguent assez profondément la période dans laquelle nous entrons de la période écoulée — c'est parce que notre avenir est lié à cette prise de conscience.

Cette prise de conscience est si importante et si décisive que l'on peut se demander si une vue audacieuse de l'avenir français ne fera pas, un jour, non seulement de l'analyse mais aussi de l'action à entreprendre contre ces phénomènes, l'objet d'une union nationale nécessaire qui donnerait à ces conditions de notre avenir la dimension qu'elles doivent avoir, celle du salut public.

**M. André Fanton.** Très bien !

**M. Michel Debré.** A l'issue de ce débat, le Gouvernement se félicitera du vote de sa majorité. C'est bien. Mais y aura-t-il sur l'ensemble de nos bancs et au fond de nos esprits cette certitude de redressement qui aurait rejeté dans l'ombre les critiques excessives et qui donnerait un sens à notre effort de développement national.

Considérez, messieurs les ministres, que mon propos est moins une critique — je sais à quel point l'action, votre action, est difficile — que l'expression d'une angoisse.

La V<sup>e</sup> République a été fondée pour donner, à la France et à son Etat, capacité de prévision et de commandement, ces deux piliers de la sagesse politique au service d'une grande ambition. Vous avez hérité d'un passé exceptionnel. Et quand j'entendais M. Mitterrand, encore lui, évoquer la recherche médicale, la politique monétaire, le développement industriel, quand j'entendais d'autres orateurs de l'opposition parler des équipements et des logements, je croyais entendre ce que je disais il y a seize ans, à cette même tribune, que j'ai commencé à faire, que nous avons fait et notre action était éclairée par la grande volonté de l'indépendance de la France et de l'unité de sa société. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.) Il faut continuer.

Les circonstances des prochaines années ne peuvent que renforcer cette résolution, la vôtre, en tout cas la mienne et, certainement, celle de la quasi-totalité des membres de cette assemblée.

Messieurs les membres du Gouvernement, persuadez-vous que la tâche qui vous attend n'est pas réglée par ce seul document. Elle exige votre courage et votre ténacité au service de la lucidité et du désintéressement.

Sur ces bancs, le courage et la ténacité seront toujours soutenus. (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

**M. le président.** La parole est à M. Montagne.

**M. Rémy Montagne.** Messieurs les ministres, mes chers collègues, le fait que l'opposition s'efforce de discréditer sinon les ambitions, qu'acceptait tout à l'heure M. François Mitterrand, du moins l'économie du VII<sup>e</sup> Plan, est peut-être regrettable, mais il entre dans la logique actuelle du combat politique.

Ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'en dehors des clivages politiques, la notion même de plan est maintenant mise en cause par les faits et par l'évolution de bien des esprits. Nombreux sont ceux qui se demandent si le Plan, qui par définition, porte sur une longue période, est compatible avec les réalités économiques mouvantes, précaires, voire inattendues, d'aujourd'hui.

Dans un univers livré aux courants passionnels et à l'irrationalité, les pays pratiquant la liberté économique subissent désormais de plein fouet les chocs et les contrecoups d'initiatives politiquement explicables mais économiquement catastrophiques.

En ce qui concerne la France, les hausses brutales des prix des matières premières, et spécialement du pétrole, ont causé d'immenses dommages tant à notre politique commerciale qu'à notre monnaie.

Quelle peut donc être la consistance d'un plan économique et social — le VII<sup>e</sup> Plan — dans un monde livré à de pareilles turbulences et où l'avenir dépend de facteurs si variables ?

Par ailleurs, outre l'affolement des réalités économiques ou idéologiques, comment ne pas souligner l'antinomie qui existe entre la notion même de plan et le système de refus généralisé — ou, pour le moins, le scepticisme — de tant de milieux intellectuels de notre monde occidental ? Ces milieux en sont venus à contester les finalités et la valeur même de la croissance ! Il n'est que de lire les publications d'une multitude de cercles ou de clubs qui, à l'instar du club de Rome, multiplient les sentiments de doute et même de désespérance.

Ayant l'honneur de m'exprimer au nom du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, je veux, dès mes premières paroles, monsieur le ministre de l'économie et des finances, féliciter le Gouvernement d'avoir refusé de choisir entre ce vertige du laisser-aller et de la démission et l'impossible retour à l'autarcie de systèmes qui, tôt ou tard, se révèlent toujours des systèmes totalitaires.

Pour rejeter cet inacceptable dilemme, vous rappelez les données réelles de la vie économique de l'Occident et du monde et vous donnez de la notion de plan une définition conforme à la dynamique de la liberté.

Contraintes, d'une part ; choix, d'autre part. C'est en fonction des deux qu'il faut aujourd'hui tracer le cheminement politique.

Le Plan ne saurait donc revêtir l'aspect d'un catalogue minutieux, appliqué de manière impavide, au bénéfice — supposé — d'un troupeau d'êtres conditionnés. Il doit partir d'une analyse, répandre un état d'esprit et, finalement, rendre notre peuple capable de certains réflexes économiques et de déterminations personnelles.

Vous souhaitez que, faisant voile sur un océan incertain, notre pays tout entier veuille et sache participer aux opérations d'une navigation difficile.

Je souhaite examiner successivement les conclusions que vous tirez de votre analyse pour fixer vos options économiques globales, et les moyens sociaux et économiques prévus par vous pour atteindre ces objectifs.

En premier lieu, vos options économiques globales.

D'une part, monsieur le ministre, vous avez opté pour une croissance relativement forte et, d'autre part, vous vous efforcez d'en modifier partiellement la nature et le contenu, en optant pour une croissance nouvelle.

Tout d'abord, vous avez choisi une croissance forte. Dans la préface du Plan, le Président de la République l'a même qualifiée de croissance « vigoureuse ». Il s'agit, concrètement, de tenir un rythme de croissance moyen de la production intérieure brute de 5,5 à 6 p. 100 sur la base de 1975.

Je dois remarquer de prime abord que cette option n'était pas évidente au départ, et je souhaite expliquer pourquoi, en réalité, elle est indispensable.

Quel est celui d'entre nous, en effet, qui ne s'est pas interrogé, après l'explosion de 1968 et les anathèmes lancés alors contre la « société de consommation », sur les bienfaits réels de la croissance ?

Progressivement, tout le monde en est arrivé à concevoir pour demain une croissance d'un type différent de celui que nous avons connu depuis trente ans.

J'ahorderai franchement ce problème en conclusion de la première partie de mon propos.

Mais il s'agit aujourd'hui de savoir si cette autre croissance doit se traduire en fait, sur le plan économique, par une croissance moindre.

Cette question est d'une portée politique considérable, car elle va au-delà d'un choix de degrés ou de moyens. Elle pose le problème des structures, car elle met en cause le type même des agents économiques et la nature des responsabilités dans la vie économique.

L'ambiguïté des options est, au surplus, engendrée par les pensées et arrière-pensées des courants politiques qui traversent la vie nationale et internationale, et qui ont eux-mêmes changé de cap dans ce domaine.

Au cours des années cinquante, la nécessité de la croissance était une idée largement répandue à gauche. Pour permettre le plein emploi, un progrès social élevé, la gauche prônait une expansion soutenue par des dispositions appropriées du Plan. A ce moment-là, la modération de l'expansion était plutôt souhaitée par ceux d'en face, par peur de bouleversements incon-

trôlables dans les courants économiques, par peur de brusques déracinements sociaux, générateurs de mécontentements et, virtuellement, de troubles.

Vingt ans après, la situation s'était largement renversée, puisque, en 1968, à l'occasion de la préparation du VI<sup>e</sup> Plan, le patronat présentait un projet s'inspirant d'une croissance de type japonais, que les mouvements étudiants critiquaient la croissance quantitative et qu'une grande centrale syndicale leur faisait écho.

D'ailleurs, monsieur le ministre, votre prédécesseur au ministère de l'économie et des finances ne fut-il pas impressionné par ce revirement, lui qui redoutait une « société énervée » par une trop forte croissance et fondait son argumentation non seulement sur des raisons conjoncturelles ou de défense monétaire, mais aussi sur des motifs d'éthique sociale ?

Quoi qu'il en soit de ces hésitations, l'option est aujourd'hui nettement prise en faveur d'une croissance forte et je veux maintenant dire en quoi ce choix est heureux, en quoi — je tiens à l'affirmer hautement — il est, aux yeux des réformateurs, un choix indispensable.

La croissance forte est nécessaire, pour quatre raisons qui touchent aux problèmes de la consommation, de l'emploi, de la démographie et du commerce international.

Affirmer d'une manière globale qu'il convient de stopper ou de ralentir la croissance parce qu'il faut limiter la consommation, comme certains l'ont soutenu il y a quelques années, n'a aucun sens réel.

Si trop de jeunes privilégiés de la fortune se sont délassés de leurs excès de consommation en fournissant à la contestation des troupes de choc mobilisables par voitures de sport interposées, c'est qu'ils ne se sont préoccupés que d'eux-mêmes et non, par exemple, des personnes âgées, de plus en plus nombreuses, qui souhaitent rester chez elles mais qui en sont encore à essayer d'obtenir les moyens d'installer à leur domicile une salle d'eau, des toilettes correctes, le téléphone pour appeler le médecin.

Ils ne se sont pas davantage préoccupés, ces favorisés, des familles aux revenus modestes, dont les enfants désirés ne peuvent jouir des petits équipements familiaux et du niveau de vie que l'on trouve chez les autres.

En réalité, la croissance nouvelle que l'on souhaite exige une croissance tout court. Et plus on désire un accès rapide des défavorisés à une vie décente, plus la croissance doit être soutenue.

La deuxième raison qui plaide en faveur d'un taux de croissance élevé est la réalisation du plein emploi.

Toute variation en hausse ou en baisse du taux de croissance, chacun le sait, a des répercussions considérables sur l'emploi.

L'année 1975, avec une décroissance notable de la production intérieure brute, a vu disparaître 3,8 p. 100 des emplois.

Une croissance forte est nécessaire pour résoudre le déficit de 1975, et encore plus pour faire face aux problèmes qui vont survenir avec l'évolution progressive de la demande. Celle-ci est évidemment liée à l'accroissement de la population active.

La troisième raison d'une croissance élevée découle de notre situation démographique.

Les économistes qui ont fait un peu de prospective en ce domaine n'ont pas manqué de noter que la structure de notre pyramide des âges annonce, pour les prochaines années, une forte croissance de la demande d'emplois. Jusqu'en 1980, la population active française, du seul fait des classes d'âge, va croître d'environ 2,05 p. 100 par an, contre 0,95 p. 100 au cours des quinze dernières années.

Ce fait est capital, car si on calcule le taux de croissance du VII<sup>e</sup> Plan non plus en termes de croissance globale mais en taux de croissance par personne active, le pourcentage de 5,5 p. 100 est ramené à 3,1 p. 100.

Déjà très bas, inférieur même à celui de la productivité, ce taux doit nous conduire à tirer des conclusions complémentaires, d'autant que la recherche d'emplois par les femmes tend à devenir un fait quasi général.

La première de ces conclusions est qu'il ne suffira pas de cette croissance relativement forte de 5,5 p. 100 pour régler le problème de l'emploi. Il faudra qu'intervienne, en la matière, une politique spécifique, et je crains que l'on n'ait pas encore procédé à un examen suffisamment attentif de ce problème.

Certes, la limitation du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite, auxquels mes collègues et moi-même sommes très attachés, peuvent libérer des emplois et concourir à l'amélioration du sort des travailleurs. Mais c'est là une action qui se situe sur un autre plan et qu'il ne faut pas confondre avec celle qui vise à créer des emplois.

Plus généralement, il faut dénoncer ce qui paralyse notre vie économique et enraie la création d'emplois. Les pratiques sclérosées de trop nombreuses entreprises, les inadaptations structurelles du marché du travail, les rigidités d'accès à des fonctions définies comme spécifiques et qui pourraient fort bien devenir interchangeables si elles n'étaient pas séparées par de véritables frontières que l'on ne peut franchir qu'avec de véritables passeports professionnels, les refus opposés à ceux qui voudraient travailler à mi-temps, les prétendues impossibilités de confier un poste à telle personne qui pourrait le tenir après un recyclage très court : la matière serait abondante pour un nouveau Courteline qui vaudrait décrire les grotesques labyrinthes que sont souvent les cloisonnements actuels de l'emploi !

Bref, l'écartèlement que tendent à provoquer les intérêts sectoriels ou particuliers enraie ou compromet une véritable promotion nationale.

Il y a quelques années, nous avons pensé que l'Etat, en concertation avec toutes les centrales syndicales, allait de plus en plus engager la politique de l'emploi dans le sens de la conception dynamique de la sécurité, fondée notamment sur les aides à la reconversion.

Nous craignons, pour l'avenir, un retour vers une vision statique due au gel des situations acquises, qui a pour conséquence un freinage de l'embauche. Au surplus, cette manière de voir est incompatible avec les mutations d'une économie de croissance et avec les nécessités du redéploiement industriel.

Et tout cela à une époque où l'évolution rapide des techniques et l'intensification des liens avec la masse humaine d'un nombre croissant de pays devraient, au contraire, suggérer une fluidité accrue et une polyvalence dans l'exercice de disciplines professionnelles relativement connexes.

Un autre problème se pose, essentiel : l'importance du contexte international, où la pratique d'exportations massives est un facteur déterminant de nos choix de croissance.

Les exigences de notre commerce international constituent en effet, à nos yeux, la quatrième raison d'une croissance forte.

Pour nombre de Français, et jusqu'à une époque récente, le commerce international était une activité sympathique, assurant à notre pays une présence au monde et favorisant, au surplus, des liens qui concourent à établir la paix internationale. Mais bien peu de nos concitoyens percevaient alors le rôle fondamental du commerce international dans notre économie, ainsi que l'importance d'une balance commerciale en équilibre.

La hausse des matières premières — singulièrement le quadruplement des prix du pétrole en 1973 — a fait l'effet d'un coup de tonnerre en un ciel serein. Certains ont même vu dans cette affaire une sorte de truquage astucieux pour expliquer d'autres difficultés. Beaucoup, avec, parfois, une grande sincérité, y ont trouvé le signe annonciateur d'un sain retournement sur soi, le retour à une vie plus simple, plus naturelle, moins dépendante de l'étranger ou de nouvelles découvertes toujours plus ou moins chargées de menaces.

En vérité, à vue humaine, il n'y a pas de pénurie physique d'énergie qui ne puisse être enrayerée. Il reste, sur le plan intérieur, un effort intelligent, et donc sage, de reconversion énergétique, et, sur le plan international, un problème de révision des termes de l'échange et de nouvelles contreparties à offrir pour substituer à un prix imposé par les vendeurs de carburant un prix négocié en fonction d'exportations organisées sur de longues périodes.

Dans cette affaire, il y a d'abord un problème de volonté nationale.

Les prix du pétrole, sans cesse remis en question, conduiront inéluctablement à un abaissement du niveau de vie de ceux qui sont prêts à les subir sans réagir. Par contre, ils ne peuvent être qu'un stimulant si la part est lucidement faite des nécessités des pays fournisseurs et si notre taux de croissance permet, grâce à nos exportations, une élévation de leur niveau de vie sans nuire au nôtre.

L'erreur fondamentale serait d'accepter que la hausse des produits importés se conjugue chez nous avec une moindre croissance : ce serait, en effet, deux fois réduire le niveau de vie des Français.

Nous arrivons d'ailleurs progressivement au butoir. L'absence de croissance n'a guère été, jusqu'à présent, perçue par les Français, en dépit du fait qu'en 1974 et en 1975 nous n'ayons pu équilibrer nos importations par nos exportations.

Si nous avons pu, en 1974, emprunter les quelque 30 ou 40 milliards de francs qui ont permis de combler le déficit de notre balance et si nous avons accepté un déficit budgétaire de 46 milliards de francs en 1975, il paraît bien difficile de prolonger le recours à ce genre d'expédients.

Voilà pourquoi, monsieur le ministre, nous approuvons le Gouvernement d'avoir mis l'accent sur la nécessité de développer nos productions exportables, à plus forte valeur ajoutée, et d'avoir pris de très nombreuses initiatives pour favoriser l'amorce de ce redressement.

Le VII<sup>e</sup> Plan doit donc favoriser le redéploiement de l'industrie française dans tous les secteurs où nous savons que la France a déjà eu ou a, potentiellement, un avantage concurrentiel durable.

Vous approuvant, pour toutes ces raisons, d'avoir opté pour une croissance relativement forte, puis-je ajouter que toutes les remarques qui précèdent inclineraient plutôt à trouver que la progression de 5 à 6 p. 100 risque d'être non un axe satisfaisant, mais un plancher au-dessous duquel il serait dangereux de descendre, d'autant que vous entendez ne plus favoriser une croissance quantitative traditionnelle, mais en modifier la nature et le contenu.

Le Plan opte, en effet, non seulement pour une croissance forte mais aussi pour une croissance nouvelle.

Depuis plus de vingt ans, la croissance a, certes, donné de beaux résultats. Mais elle a aussi engendré un certain nombre d'incohérences ou d'évolutions regrettables.

Une croissance aveugle est celle qui, par exemple, accepte une progressive distorsion entre le revenu individuel et le niveau de vie familial.

Une croissance aveugle est aussi celle qui exige une productivité fondée sur un type d'emplois que les Français refusent comme trop parcellaires, trop difficiles, trop pénibles, et qui nous contraignent à faire appel à des millions d'immigrés, ce qui entraîne par ailleurs une double conséquence.

La première est la création d'emplois qui, n'étant pas adaptés à la préparation technique et psychologique donnée aux Français, conduit trop souvent ces derniers au chômage.

La seconde conséquence est le maintien d'un type d'économie industrielle que d'autres pays pourront facilement concurrencer avec une main-d'œuvre analogue à celle des immigrés et où un niveau de vie beaucoup plus bas rendra la compétitivité d'autant plus efficace qu'ils ne supporteront pas des charges salariales et sociales comparables aux nôtres.

Nous sommes encore loin du plein emploi que M. le Premier ministre souhaitait au début de cette séance, en disant qu'il devait passer par un meilleur emploi !

Nous pourrions multiplier les exemples d'effets fâcheux d'une croissance livrée à elle-même.

Voilà pourquoi nous approuvons l'invitation du Gouvernement à chercher à transformer sur certains points notre mode de croissance, en portant une attention nouvelle, comme l'a demandé M. le Président de la République — je le cite — « à notre patrimoine national et culturel » en même temps qu'« aux hommes et aux besoins qu'ils éprouvent comme habitants et comme travailleurs ».

J'en arrive à ma seconde série d'explications concernant les mesures sociales et économiques destinées à atteindre les finalités que vous nous proposez et que, avec quelques réserves, nous approuvons.

A quelles mesures d'ordre social et économique le VII<sup>e</sup> Plan prévoit-il de recourir ? Et d'abord sur le plan social.

Des vingt-cinq programmes d'action prioritaires qui devraient constituer, en quelque sorte, pour cinq ans, le noyau dur de l'action de l'Etat, quatorze ont un caractère social.

Ainsi, notamment dans le domaine de l'accès à l'emploi, de l'égalité des chances dans la formation professionnelle et pour la vie familiale, pour la sécurité contre la maladie, pour l'action sanitaire, pour la défense de la personne par le recours à la justice, pour la sécurité dans le domaine de la circulation routière, tout un faisceau de mesures est prévu, que nombre de mes mes collègues ont déjà commentées et sur lesquelles je ne reviendrai pas. Je laisse à ceux qui interviendront après moi le soin d'exprimer quelques observations critiques ou complémentaires.

Mais je voudrais marquer en premier lieu notre accord sur ce qui est envisagé en faveur de l'emploi des jeunes.

Le Plan a raison de prévoir des mesures de nature à faciliter aux entreprises l'engagement des jeunes sortant du cadre scolaire et universitaire, et quelle que soit leur formation et souvent, hélas ! leur absence de formation.

C'est le sens qu'il convient de donner à la notion de contrat-formation qui permet une formation préalable à l'insertion professionnelle de ces jeunes. M. le ministre du travail connaît bien ce problème.

L'Etat devrait consentir des avantages financiers substantiels qui correspondraient à un salaire versé aux jeunes, que ce soit

sous forme de subventions, d'exonération des charges sociales afférentes à ces salaires ou sous toute autre forme qui soit de nature à indemniser les dépenses occasionnées par la formation donnée au cours de cette période de préembauche.

Nous ne pouvons qu'approuver le Gouvernement d'aller résolument dans cette voie.

Dans un autre domaine, nous approuvons l'intention de donner une égalité de chances à chaque région pour son développement. Nous souhaitons vivement que le Plan s'oriente vers la création d'emplois regroupés en unités à taille humaine, spécialement là où se trouve une main-d'œuvre disponible.

Mais, compte tenu des résistances, l'Etat devra s'armer de beaucoup de patience et faire preuve en même temps d'une grande autorité, notamment dans le domaine de la décentralisation du secteur tertiaire et en ce qui concerne ses propres services.

Enfin, ma troisième remarque, empreinte de grave inquiétude, concerne la politique familiale ou, plutôt, l'absence dans ce Plan de politique familiale vraiment déterminée.

La modicité des mesures qui sont prévues nous pousse à croire qu'en dépit des déclarations récentes du Président de la République en ce domaine, le Gouvernement n'a pas vraiment mesuré la grave menace qui pèse sur l'avenir de notre pays.

Après le remarquable discours de M. Michel Debré, il m'est possible d'abrégier mes propos à ce sujet. Il me faut toutefois souligner que l'absence de ces mesures ne contribue pas à accélérer le règlement de la crise psychologique et sociale qui résulte du sentiment d'injustice ressenti par de très nombreuses familles dont les conditions de vie sont inférieures à celles dont bénéficient ceux qui n'ont pas de charges familiales.

Je souligne également l'absence de liberté réelle de choix pour les mères de famille — M. Coulais, tout à l'heure, a insisté, lui aussi, sur ce point — qui sont prises entre leur désir d'exercer, à un certain moment de leur existence, une activité professionnelle et celui d'être au moins pour un temps des mères de famille se consacrant à leurs enfants.

Les conditions matérielles de la vie de famille pèsent trop lourdement sur la décision de dizaines de milliers de femmes. Nous aurons l'occasion d'examiner attentivement ce grave problème quand sera discuté l'amendement qu'a déposé notre collègue Brianc et qui a reçu ce matin l'approbation unanime de la commission des finances. Je veux encore, et surtout, faire allusion à la crise aiguë — je peux le dire en mesurant mes mots — qui se prépare dans le domaine démographique et dont on a parlé tout à l'heure.

On a cité de nombreux chiffres. Je ne vais pas les reprendre, j'en citerai d'autres.

Le VI<sup>e</sup> Plan avait prévu dans la courbe normale de démographie pour la France un million de naissances par an. Chacun sait que le chiffre de 1976 sera en réalité de 640 000, soit 360 000 enfants de moins que prévu. Ce sont des chiffres — n'est-il pas vrai ? — que nous ne devons pas perdre de vue.

Tout à l'heure nous avons applaudi M. Mitterrand lorsqu'il a évoqué cette question, ainsi que M. Michel Debré. Je ne puis que m'associer très vivement à leurs propos.

Au service des finalités retenues, quelles mesures d'ordre économique le VII<sup>e</sup> Plan a-t-il prévues ?

Plusieurs de mes collègues traiteront de celles qui concernent l'agriculture.

Je souhaite, quant à moi, parler des mesures qui touchent à deux aspects majeurs de notre avenir économique : la politique industrielle et les problèmes de financement.

Une politique industrielle est-elle prévue par le VII<sup>e</sup> Plan ? D'abord, faut-il en redire l'importance ? Le premier facteur de notre puissance économique reste bien le développement du secteur industriel car c'est celui où les gains de productivité sont les plus forts, celui dont les exportations peuvent croître le plus facilement, celui où l'avance technique peut être le plus facilement exploitée.

Or il faut bien avouer qu'à l'égard de la politique industrielle, le Plan reste très vague, pour ne pas dire circonfus. Certes, monsieur le ministre, vous pourrez à bon droit répondre qu'il appartient aux responsables d'entreprise de concevoir leurs projets d'investissements, de conquérir des marchés, bref de conduire leur propre développement.

Cependant, comment ne pas constater que dans la compétition économique internationale, il est des choix qui dépendent pour une très large part des pouvoirs publics ?

Alors que des pays comme le Japon ont pu instituer entre les pouvoirs publics et l'industrie une coopération efficace, il me paraît qu'en ce domaine nos desseins restent incertains, parcellaires ou dispersés. La question est grave car le succès du Plan repose sur de fortes performances à l'exportation dans un contexte de concurrence très âpre.

Quant au financement de l'activité économique, si le Plan traduit de bonnes intentions, il est très discret sur l'aspect quantitatif des mesures envisagées. Mieux équiper et exporter sont des options économiques qui impliquent un préalable, celui de produire. Mais produire implique à son tour cet autre préalable, qui est d'investir.

Dans cette perspective, le Plan semble marquer le souci de développer l'épargne dans une double direction.

La première est d'assurer les placements obligatoires d'une rémunération positive en termes réels. Cela revient, si je comprends bien, à envisager des mesures efficaces et précises pour protéger l'épargne à moyen et long terme — M. le rapporteur général a prononcé hier le mot d'indexation et M. Coulais l'a, me semble-t-il, repris aujourd'hui.

La seconde est de favoriser les placements en actions par l'octroi d'avantages budgétaires et fiscaux comparables à ceux qui sont accordés à l'épargne classique. Mais, comme M. Coulais, je suis inquiet devant l'imprécision du Plan dans ce domaine essentiel.

Cette ouverture vers l'investissement débouche aussitôt sur le problème des fonds propres des entreprises. Certes, le Plan déclare vouloir favoriser la reconstitution et même l'augmentation de ceux-ci. Mais qu'en est-il ? Nulle part ne sont prises des mesures susceptibles de restaurer les comptes des entreprises, fortement dégradés, comme chacun sait, depuis deux ans. Répondant à mon ami M. Ginoux lors du débat budgétaire, vous avez déjà, monsieur le ministre de l'économie et des finances, donné votre accord de principe à la réévaluation des bilans. Il n'est que temps ! La prochaine discussion budgétaire devrait vous permettre de confirmer cette mesure.

Par ailleurs, les industries fortement utilisatrices de main-d'œuvre et donc fortement créatrices d'emplois posent avec insistance le problème de leur participation excessive aux charges sociales. Nous n'entrevoions pas, dans le texte du VII<sup>e</sup> Plan, vers quelles solutions on semble s'orienter. Vous annoncez seulement qu'il sera procédé, au cours des prochains mois, « en concertation avec les parties intéressées, à un réexamen des différents mécanismes de protection sociale, de leur efficacité, de leurs incidences économiques et de leur financement ».

Cette lacune est d'autant plus grave que les entreprises créatrices d'emplois ne sont pas les seules victimes des dépenses sociales inefficaces, désordonnées ou frauduleuses.

Comme vous l'avez d'ailleurs reconnu, et comme le rappellent fréquemment les voix les plus autorisées, et tout spécialement celle de M. Michel Debré, toute la nation souffre du processus inflationniste qu'engendre un tel désordre.

Réévaluation des bilans ou réexamen de la définition et de la répartition des charges sociales ne sont cités ici que comme des exemples majeurs des mesures à prendre.

Une comparaison avec l'Allemagne nous permet de mesurer les conséquences du marasme financier de nos entreprises. Il suffit de considérer à l'aide de deux chiffres le rapport existant entre le nombre d'emplois industriels et la population active, d'une part, en République fédérale d'Allemagne et, d'autre part, en France.

Ce rapport est de 39,7 p. 100 en République fédérale contre 28 p. 100 en France. Ce qui signifie que l'Allemagne offre en proportion 11 p. 100 d'emplois productifs de plus que la France. Pour obtenir le même pourcentage, nos entreprises devraient pouvoir créer deux millions d'emplois supplémentaires. Comment ne pas être impressionné par de tels chiffres ?

Je crains, hélas ! que ces entreprises ne trouvent pas dans ce Plan des incitations précises pour aller dans cette voie.

J'exprime franchement ces craintes mais croyez bien, monsieur le ministre, que je mesure l'injustice de ces propos critiques, d'autant que je parais ne les adresser qu'au Gouvernement et aux instances du Plan, alors qu'il s'agit en réalité dans cette affaire, de reprendre et de réorienter l'ensemble du consensus national.

Le malthusianisme, le conservatisme, le refus d'innover, le refus de perdre une garantie même si elle est remplacée par une autre, sont des attitudes communes à tous les milieux de notre pays.

La moindre réforme devient une cible et il est même souvent impossible de la réaliser, si elle est présentée trop à l'avance. Après l'avoir déformée, caricaturée, mise en lambeaux, l'ingéniosité nationale se donne libre cours pour réduire toute tentative à néant.

Si, en vingt-cinq ans, le pouvoir d'achat des Français a été multiplié par deux et demi, la courbe de l'insatisfaction et de l'agreur a suivi un tracé parallèle.

C'est sans doute que la multiplication des besoins et des satisfactions ne saurait tenir lieu d'idéal, car l'idéal correspond à une soif d'absolu qu'aucun produit matériel ne saurait satisfaire.

**M. Emmanuel Hazel.** Très bien !

**M. Rémy Montagne.** Il faut donc que soient proposés à notre peuple des tâches nouvelles, plus exaltantes que celles de la vie matérielle.

Rétablir des liens de justice et de fraternité dans notre pays, bâtir une Europe vivante et véritable, associer les pays sous-développés au destin communautaire de l'humanité, voilà ce qui permettrait d'élever au-dessus d'eux-mêmes les aigris, les désabusés, les démobilisés d'aujourd'hui !

Mais pour cela, il faut plus qu'un Plan, nous le savons. Il faut un souffle nouveau, il faut une volonté politique à laquelle participe toute la nation.

Que le Gouvernement aille donc résolument dans cette voie et qu'il n'hésite pas ! Qu'il se sente assuré de notre total soutien, comme de l'accord le plus large de notre peuple ! (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)

**M. le président.** La parole est à M. Maurice Faure.

**M. Maurice Faure.** Monsieur le président, l'heure à laquelle je monte à cette tribune me fait un devoir d'être bref. Ce devoir est facilité par l'exposé qu'a prononcé avant moi mon ami et collègue de groupe, le président François Mitterrand, qui a déjà très largement traité le sujet dans l'optique où je me proposais de l'aborder.

Si le Plan était une composition française, nul ne discuterait une bonne note à ses rédacteurs qui ont su renoncer à l'hermétisme qu'affectionnaient leurs prédécesseurs et qui ont préféré donner une tournure moderne et incontestablement plus séduisante à l'expression de leurs idées.

Malheureusement pour eux, mes félicitations s'arrêteront là et j'enterai sans plus tarder dans le vif du sujet pour constater d'abord que la première des actions prioritaires à entreprendre serait de réhabiliter la notion même de Plan.

Né après la guerre des circonstances, c'est-à-dire de la nécessité de la reconstruction, le Plan connut une heure de gloire à l'époque où il y avait à gérer, dans le cadre du plan Marshall, les rares importations de biens d'équipement et de matières premières. Ensuite il exerça une sorte de magistrature économique, comme l'appelaient de ses vœux Claude Gruson, et c'est sous la V<sup>e</sup> République, en particulier à partir du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> Plan, qu'on vit peu à peu se creuser la distorsion entre l'affirmation selon laquelle le Plan était une « ardente obligation », pour reprendre l'expression consacrée, et la réalité des faits.

Toutes les craintes que nous pouvions ressentir l'année dernière en examinant les grandes orientations du VII<sup>e</sup> Plan ont été confirmées.

Monsieur le ministre, parlons de la consultation et de la concertation. Je fais partie, comme chacun ici, d'un conseil régional, je joue même quelque rôle dans celui de Midi-Pyrénées. Nous avons disposé de quelques semaines, à la fin des vacances d'été, pour donner un avis sur deux hypothèses sur lesquelles je ne reviendrai d'ailleurs pas. Or, les conseils régionaux étaient mal armés pour répondre, en raison de l'insuffisance de leurs moyens d'étude. Il en est d'ailleurs de même pour la plupart des organisations professionnelles et syndicales. Nous avons donc participé à un simulacre de consultation qui ne saurait faire illusion à personne.

Mais il y a pire. Vous avez mis en place, au début de novembre, des comités ou commissions techniques du Plan, et, alors même qu'ils travaillaient sur des projections objectives, le conseil central de planification du 20 janvier, fixant unilatéralement et, dans une certaine mesure, artificiellement le taux d'expansion des cinq années à venir, a demandé à toutes ces commissions et comités techniques de recommencer l'ensemble de leurs calculs afin de les harmoniser avec les objectifs prétendument visés, c'est-à-dire la recherche du plein emploi, la lutte contre l'inflation et l'équilibre des échanges extérieurs.

Il nous appartient maintenant, laissant de côté le problème de la méthode, d'examiner le fond.

Les trois ambitions proclamées — la recherche du plein emploi, l'équilibre des paiements extérieurs et la lutte contre l'inflation — sont-elles présentées de façon cohérente ?

Je ne discuterai pas longuement sur le taux de croissance que le Gouvernement propose d'atteindre dans les cinq ans à venir. Au demeurant, il est moins ambitieux qu'il ne paraît parce qu'il prend comme base de référence l'année 1975, qui est la première année, depuis trente ans, où notre économie a connu une baisse en volume de sa production. Par ailleurs, ce taux suppose un

environnement international particulièrement favorable, puisqu'il faudrait que dans le monde occidental la croissance dépasse 4 p. 100, que le volume du commerce international augmente de plus de 8 p. 100 et que notre production soit supérieure d'un point à celle de l'ensemble de nos partenaires.

Les auteurs du Plan ont donc engagé plusieurs paris qui pèsent comme autant d'hypothèques sur notre avenir.

On peut se demander si un taux de croissance situé entre 5,5 et 6 p. 100 permettra de réaliser l'équilibre de nos échanges extérieurs? Chacun ici a fait remarquer — c'est une évidence — que la hausse des prix des produits énergétiques et des matières premières va imposer une ponction accrue à notre production intérieure brute au profit soit des pays de l'Opep, soit des pays du tiers monde producteurs de matières premières.

Comment compenserez-vous ce déficit à la fois prévisible et inéluctable? Bien sûr, vous songez à utiliser d'autres sources d'énergie que le pétrole, mais à court terme l'effet sera nul car les résultats ne seront pas significatifs avant une dizaine d'années.

Vous prétendez ramener de 80 à 75 milliards de francs le déficit de notre balance énergétique d'ici à cinq ans. Cette ambition repose aussi sur un double pari. Il serait miraculeux que vous les gagniez tous, encore que, pour la France, je vous le souhaite.

Vous supposez qu'au cours des cinq ans qui viennent le prix du pétrole restera constant et que le volume importé sera relativement réduit. Par ailleurs, vous comptez sur 70 milliards de francs d'exportations — 20 milliards de francs pour les produits agricoles et alimentaires et 50 milliards de francs pour les produits industriels.

Permettez-moi de m'attarder un peu sur ces 50 milliards de francs que vous attendez de l'exportation des produits industriels.

Les professeurs de géographie enseignent à leurs élèves que la Terre se réchauffe et se refroidit deux fois plus vite que les océans, ce qui explique que les amplitudes climatiques soient beaucoup plus grandes sur les continents que sur les mers.

De même, les importations sont beaucoup plus sensibles aux crises que les exportations. L'année dernière, nos exportations n'ont baissé que de 4 p. 100 alors que nos importations diminuaient de 10 p. 100. C'est à la faveur de cette distorsion que vous avez aisément réalisé l'équilibre de nos paiements extérieurs. Ainsi, on pourrait paradoxalement prétendre que vous arrivez plus facilement à établir cet équilibre en période de récession qu'en période d'expansion.

En vertu de cette loi naturelle, la reprise qui s'amorce vous fait incontestablement courir le risque de voir augmenter beaucoup plus vite le volume de nos importations que celui de nos exportations, ce qui pourrait entraîner bien des difficultés pour maintenir l'équilibre de notre balance commerciale.

Monsieur le ministre, depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis que la France à la fin de sa reconstruction a choisi, par le traité de Rome, d'entrer dans la compétition économique mondiale, cinq seulement de nos vingt-neuf grands secteurs économiques ont amélioré leur position en ce qui concerne les échanges extérieurs.

Parmi eux figurent l'agriculture et les produits agro-alimentaires, qui joueront, j'en suis persuadé, un rôle de plus en plus important dans l'avenir.

Nous devons à tout prix, et le Plan, à cet égard, est manifestement insuffisant, favoriser en priorité le développement des secteurs de notre industrie qui ont devant eux de larges perspectives d'exportation et qui sont le moins dépendants possible des importations de matières premières et de produits énergétiques toujours onéreuses.

Cette politique est celle du redéploiement industriel. On a réalisé quelques efforts en ce sens — j'aurais mauvaise grâce à le contester — mais, pour l'essentiel, cette politique ne semble pas figurer vraiment dans la planification qui nous est proposée.

La résorption du chômage a déjà été longuement évoquée. Dans ce domaine, il faut reconnaître que le Plan fournit quelques chiffres. Vous prévoyez la création de 1,1 million d'emplois d'ici à quinze ans, dont 800 000 dans le secteur tertiaire et 250 000 dans l'industrie. Ce dernier chiffre ne ferait d'ailleurs que compenser, nombre pour nombre, les disparitions d'emplois au cours des années 1974 et 1975. Songez, en effet, que pendant toute la durée du VI<sup>e</sup> Plan, pratiquement aucun emploi industriel nouveau n'a été créé. Il suffit pour s'en rendre compte d'établir le bilan entre la fin de 1975 et le début de 1971.

Dans ces conditions, il sera d'autant plus difficile de résorber le chômage que, chaque année, le nombre des jeunes, nouveaux demandeurs d'emploi, sera supérieur de 200 000 à celui des départs à la retraite.

Vous allez consacrer à la solution de ce problème plusieurs programmes d'action prioritaires: ceux qui concernent la réduction de la durée du travail, la revalorisation du travail manuel, l'amélioration des conditions de l'emploi, l'amélioration des conditions de la formation. Malheureusement, ces programmes seront beaucoup trop timides, et, au demeurant, ils reprennent souvent des formules qui ont déjà été employées et qui ont fait la preuve de leur très relative efficacité.

Ce n'est évidemment que par des réformes de structures que vous pourrez aborder ce problème, et je ne partage pas le mépris de ceux qui considèrent que les besoins de la fonction publique ne peuvent jouer aucun rôle pour aider à sa solution. Je pense comme vous, monsieur le ministre, qu'il ne suffit pas, pour résoudre le problème, de revêtir un chômeur d'un uniforme de fonctionnaire inutile. Mais je puis vous assurer que, dans l'enseignement, dans la santé publique et dans les services du tri postal, les personnes qui pourraient être nommées, loin d'être inutiles, seraient, au contraire, très efficacement employées.

Mais c'est évidemment dans le domaine de la lutte contre l'inflation que notre scepticisme est le plus grand.

Vous prétendez ramener à 6 p. 100 le taux d'inflation dans cinq ans. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cela commence mal! En outre, je note une certaine incohérence, dans ce domaine, entre l'objectif visé et les moyens employés.

Vous attendez la consolidation de la reprise, l'augmentation de la demande des ménages et le développement des investissements des entreprises publiques — E. D. F., télécommunications, travaux publics.

Mais comment pouvez-vous attendre un développement de la consommation des ménages alors que, dans le Plan précédent, il était prévu que leurs revenus s'accroîtraient en moyenne de 5 p. 100 par an, contre 4 p. 100 seulement dans ce VII<sup>e</sup> Plan? Il y a, semble-t-il, une contradiction dans le fait d'attendre davantage de la consommation des ménages, alors qu'on freine la progression de leurs revenus.

En ce qui concerne les entreprises publiques, vous estimez qu'elles devront recourir de plus en plus à l'autofinancement. Cela signifie que vous n'entendez plus prendre en capital sur vos ressources annuelles pour aider les investissements de ces entreprises publiques. Celles-ci n'auront donc d'autre possibilité, pour investir, que d'augmenter leurs tarifs. Que devient, dans tout cela, la lutte contre l'inflation?

En réalité, ce que vous voulez c'est, au cours du VII<sup>e</sup> Plan, réduire la part de la valeur ajoutée qui sera affectée à l'augmentation de la masse salariale et accroître celle qui sera réservée aux bénéfices des entreprises. La justification que vous en donnez est d'ailleurs objectivement défendable. En effet, personne ne peut contester qu'une part importante de la hausse du prix du pétrole a été supportée par la marge bénéficiaire des entreprises et qu'il faut bien leur permettre de reconstituer leur trésorerie pour qu'elles puissent recommencer à investir, afin d'accroître leur production.

Le Plan fixe à 19 p. 100 le taux de la production intérieure brute qui devrait être affecté à l'investissement productif, ce qui constitue une charge considérable. Pour éviter une hausse des prix, le consensus social dont on a parlé tout à l'heure serait alors plus que jamais nécessaire, mais il est fort à craindre qu'il vous fasse défaut.

Comment pouvez-vous penser, monsieur le ministre, que les entreprises feront passer avant 1980 leur taux d'épargne, c'est-à-dire leurs bénéfices, de 7,5 p. 100 à 11,4 p. 100 de la production intérieure brute, sans que cela se traduise par une hausse des prix?

Vous comptez, pour y parvenir, sur les progrès de la productivité et sur le jeu de la concurrence. Mais comment celle-ci pourrait-elle jouer pleinement dans notre pays qui est, de tous les Etats membres de la Communauté économique européenne, celui où la législation contre les ententes est la plus laxiste, et, sur ce point, je crois qu'il vous sera difficile de me contredire? En outre, les dispositions contre la spéculation foncière y sont particulièrement dérisoires et, en tout cas, totalement inefficaces, et la lutte contre l'injustice et la fraude fiscale est loin d'atteindre le niveau que nous souhaitons.

Quant au déficit prévisible des finances publiques — collectivités locales, sécurité sociale — il est sous-estimé dans vos calculs.

En revanche, vous avez surestimé, et de beaucoup, vos recettes, en particulier celles que vous attendez de la lutte contre la fraude fiscale. On peut toujours, sur le papier, équilibrer des comptes; il est ensuite plus difficile de faire concorder la réalité avec les prévisions.

Et qui peut prétendre que l'accroissement des dépenses militaires approuvé par cette assemblée il y a quelques semaines — je ne remets d'ailleurs pas cette décision en cause — qui portera leur niveau de 17 à 20 p. 100 du budget de la nation, n'aura pas aussi un effet inflationniste, en raison de la hausse de la fiscalité qui s'ensuivra ? Et l'on pourrait dire la même chose de la hausse attendue des cotisations de sécurité sociale.

L'incohérence des objectifs poursuivis parallèlement ne laisse donc pas de nous inquiéter et ce ne sont pas les programmes d'action prioritaires qui sont de nature à nous rassurer.

Je comprends l'idée qui leur a donné naissance : puisqu'on ne peut pas tout faire à la fois, il faut choisir, et il est préalable de présenter à l'Assemblée des objectifs précis et chiffrés qui seront, en toute hypothèse, réalisés.

On peut admettre le principe de cette démarche. Il s'agit d'ailleurs, en fait, de la mise en pratique de la théorie de la rationalité des choix budgétaires et, sur le plan méthodologique, je ne suis pas éloigné d'adhérer à cette innovation.

Cependant, je regrette que le Parlement n'ait pas été appelé à choisir tels ou tels programmes d'action prioritaires dans une liste qui lui aurait été soumise. En fait, on nous met devant le fait accompli puisque c'est le Gouvernement qui a retenu vingt-cinq de ces programmes, alors que les ministères avaient dû élaborer une centaine. En d'autres termes, nous ne sommes pas appelés à choisir des variantes, mais à entériner des décisions.

En outre, il reste des lacunes dans ces programmes d'action prioritaires. L'une d'elles concerne les travailleurs étrangers, dont on rappelait tout à l'heure qu'avec leurs familles ils représentent quatre millions de personnes dans notre pays, c'est-à-dire 8 p. 100 de la population. Or, à ma connaissance, rien n'est prévu en leur faveur.

Au reste, la portée de ces plans d'action prioritaires est beaucoup plus limitée qu'on ne l'imagine. Fort peu nombreux sont ceux qui comportent des mesures vraiment nouvelles. La plupart sont la reprise de projets anciens, dont la réalisation va être poursuivie, ou qui avaient été annoncés.

Il en est même un — le programme d'action prioritaire n° 13 — qui prête à sourire. En effet, il indique que, désormais, trois heures dans le premier cycle du second degré et deux heures dans le second cycle seront consacrées à l'enseignement de l'éducation physique. Or c'est exactement ce que prévoyait la circulaire du 9 septembre 1971 du ministère de l'éducation nationale, qui était elle-même en retrait par rapport aux décrets des 3 et 4 juillet 1969 qui envisageaient cinq heures hebdomadaires, tant dans le premier que dans le second cycle.

Bien entendu, un simple détail de cet ordre ne suffit pas pour juger une politique, mais dans la plupart des cas, je le répète, on s'est contenté purement et simplement de reconduire des mesures antérieures, notamment dans le domaine de l'éducation préscolaire.

Mais le vrai rendez-vous sera le budget de 1977, car nous avons lu que la plupart des P. A. P. ne pourront être réalisés que par un redéploiement des ressources des ministères. Ce langage est tout à fait significatif. En clair, cela signifie que les ministères devront modifier les affectations de leurs ressources, mais nullement que les programmes supplémentaires seront réalisés avec certitude.

C'est donc lors du rendez-vous budgétaire de 1977 que nous pourrons juger de l'utilisation de ces fameux 2 220 milliards de francs.

Reste l'insuffisance de ces programmes d'action prioritaires. A cet égard, c'est le sort réservé à l'éducation qui me préoccupe le plus. En effet, monsieur le ministre, qu'il s'agisse des dépenses de fonctionnement ou d'équipement, la part des crédits dévolus à l'éducation et à la formation diminuera au cours des cinq années du Plan.

Certes, vous avez retenu des priorités qui répondent à notre propre souci : l'enseignement préscolaire et l'éducation manuelle et technique. Mais que d'inquiétudes recouvre cet accord sur le principe général !

Dès la classe de quatrième, il est prévu que 40 p. 100 des élèves devront choisir obligatoirement une option technologique, contre 13 p. 100 actuellement. Le risque d'une orientation prématurée vers le technique est évident et, bien entendu, une fois de plus, les enfants des classes pauvres feront les frais de cette décision.

De même, ces classes de quatrième pourront fonctionner dans le cadre des centres de formation d'apprentis. Or c'est peu dire que d'affirmer que la vocation première de ces centres n'est pas de transmettre la culture générale.

Le programme d'action prioritaire n° 11 sur la formation professionnelle ne mentionne même pas les collèges d'enseignement technique qui jouent pourtant un rôle considérable dans ce domaine.

Le programme d'action prioritaire n° 3, consacré à l'apprentissage artisanal, est extrêmement vague et ne fait même plus référence au ministère de l'éducation.

Que vous le vouliez ou non, monsieur le ministre, nous avons le sentiment, à la lecture des parties du Plan consacrées à l'éducation, d'une sorte de retrait, de désengagement du ministère de l'éducation, comme si la préoccupation majeure était de cultiver uniquement et très rapidement l'aptitude d'un enfant à occuper un emploi dans l'appareil productif et non point, parallèlement, de l'enrichir sur le plan de la culture générale.

Au demeurant, il est un programme d'action prioritaire dont nous avons beaucoup regretté l'absence : celui qui devrait concerner la formation continue des maîtres. Actuellement, le professeur ou l'instituteur n'est plus le seul dispensateur du savoir. Les mass media jouent un rôle considérable. Les enfants, plus ouverts qu'ils ne l'étaient autrefois à la connaissance, grâce, précisément, à la radio et à la télévision, exigent toujours davantage de leur maître qui ne peut préserver son autorité et la crédibilité de son enseignement que s'il actualise ce dernier. Il lui faut donc se recycler tout au long de sa carrière. Il eût suffi de la création de cir., mille emplois de remplaçant pour occuper le poste pendant les périodes de recyclage du maître. Cette mesure n'a pas été prise ; il y a seulement été fait allusion, et elle n'entrera sans doute dans les faits que dans le cadre du prochain Plan.

Je terminerai par l'agriculture.

Je suis de ceux qui croient, ayant étudié ces problèmes au niveau européen autant que sur le plan national, que l'agriculture se situe aujourd'hui, dans notre pays et peut-être dans le monde, à un tournant de son histoire. Nous avons hérité, de l'histoire de l'empire britannique, l'idée sommaire que l'agriculture constituait une charge pour l'économie d'un pays et que seule l'industrie était à la fois noble et productive.

Je me demande si nous ne sommes pas, en ce domaine, en train de prendre un virage important. En effet, des débouchés qui n'existaient pas apparaissent sur le plan mondial, particulièrement pour les céréales, les protéines et les oléagineux. Chacun sait que le déficit céréalier des pays du tiers monde atteint 45 millions de tonnes cette année, qu'il doublera d'ici à dix ans et que, cette année encore, celui de l'Union soviétique sera de 60 millions de tonnes.

De plus, notre agriculture a subi une mue importante ; elle a su adapter ses méthodes de production aux exigences de notre temps et dépasser le stade de l'agriculture purement familiale et polyculturelle pour atteindre, dans certaines régions, une capacité de concurrence au niveau mondial. L'agriculture devient une grande chance pour notre économie et je regrette que vous ne l'ayez envisagée que comme un apport à l'équilibre ou au suréquilibre de la balance commerciale des produits agro-alimentaires.

De ce point de vue, vous attendez le doublement du volume de nos exportations agricoles en cinq ans afin de remplir le contrat qui figure au Plan. C'est une option très productiviste ! Pour gagner le pari, il faudra investir considérablement dans l'agriculture : 45 milliards de francs en 1980, a-t-on calculé.

Mais il est bien évident que les agriculteurs ne répondront à l'appel que dans le cadre d'une politique générale qui leur permette d'avoir confiance. Or, en 1975, le revenu agricole a baissé de 9,4 p. 100 en moyenne par exploitation. L'année dernière, il a régressé encore de 1,6 p. 100. Cette année, la baisse sera bien plus catastrophique en raison de la sécheresse. Personne n'y est pour rien, bien sûr, je suis le premier à le reconnaître, mais la succession de trois années comme celles-là a de quoi décourager le rural.

S'il est un domaine où la planification prend son sens, c'est bien celui de l'agriculture. A cet égard, il convient de retenir la leçon des Etats-Unis, qui exportent deux fois plus de produits agricoles qu'ils n'en importent. Dans la Communauté, la situation est exactement inverse.

Pourtant, le commerce des produits alimentaires aurait une autre noblesse, au niveau mondial, que celui des armes. A notre avis, il deviendra, lui aussi, une arme politique et, à tout prendre, je préfère que nous utilisions celle-ci que l'autre !

Au demeurant, en adoptant une hypothèse productiviste pour notre agriculture, nous éviterions d'avoir à importer encore en 1980 d'importantes quantités de denrées que nous pouvons produire nous-mêmes sur notre territoire.

Or pour 1980 est prévue l'importation de 60 000 tonnes de viande ovine, de 200 000 tonnes de viande porcine, de 700 000 tonnes de protéines et d'oléagineux. Manifestement, pour peu que l'on veuille conduire une politique d'aménagement rural, de contrats à long terme et de garantie de revenu pour les agriculteurs — incluant les coûts de production dans les prix de vente — et, enfin, une politique de stockage avec une spécialisation régionale, notre terroir donnerait à nos agriculteurs toutes les garanties indispensables. Faute de quoi, l'exode se poursuivra.

L'exode rural a changé de forme. Il affecte beaucoup moins des agriculteurs actifs qui quittent leur ferme que des exploitants sans successeur. Dans une proportion d'un tiers, c'est le cas des dirigeants des 1 300 000 exploitations familiales que compte notre pays. Savez-vous, monsieur le ministre, que 18 000 jeunes garçons seulement entrent annuellement dans la profession agricole ?

L'hémorragie frappe non seulement le monde agricole mais encore le monde rural. Nous risquons de nous trouver bientôt au-dessous du seuil minimum de rentabilité de l'équipement public dans de très vastes régions de notre pays.

Comme le prouvent les résultats du dernier recensement, notre politique d'aménagement du territoire a été insuffisante, car elle n'a pas créé assez d'emplois dans les zones déprimées pour permettre à celles-ci d'atteindre le seuil d'équilibre à partir duquel le reste — à l'état d'espérance peut-être — pourrait être encore conservé. La désertification de certaines régions de notre terroir n'est pas un vain mot.

C'est même peut-être le seul domaine dans lequel la lutte contre l'inflation va dans le même sens que la lutte pour la qualité de la vie. Il est meilleur marché d'installer un travailleur supplémentaire dans des villes petites ou moyennes, où déjà existent une infrastructure d'équipements publics et des services suffisants, que de l'installer dans une grande ville. Par surcroît, la qualité de la vie est offerte dans les régions que je viens de définir, alors qu'il coûte si cher de l'améliorer dans les régions parisiennes, lyonnaises, marseillaises ou autres — ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'il ne faille pas le faire.

En conclusion, monsieur le ministre, je vous souhaiterai bonne chance, en vous confiant aussi combien j'éprouve de scepticisme et d'hésitation à croire que vous réaliserez les objectifs que vous avez bien voulu fixer dans le VII<sup>e</sup> Plan.

Quel que soit le Gouvernement, et quelle que soit la majorité, c'est vrai, certaines vérités s'imposent à tous. Il est exact que pour produire davantage il faut investir, que pour investir il est nécessaire d'épargner, et que pour épargner il convient de se priver un moment, c'est-à-dire de différer sa consommation.

Mais si vous voulez vous adresser avec succès à l'immense masse de Français, constituée essentiellement de travailleurs petits et moyens, ceux dont vous attendez précisément l'effort d'épargne que je viens de souligner, il est indispensable de mettre en œuvre les notions de justice et d'égalité.

Vous n'ignorez pas plus que moi que, malgré quelques pas timides franchis depuis quelques années, nous sommes encore le pays le plus inégalitaire de l'Europe occidentale. En France, tout favorise l'inégalité.

Notre fiscalité, à raison de 65 p. 100 d'impôts indirects, est *a priori* la plus injuste parmi celle de tous les Etats de la Communauté puisqu'elle frappe davantage les revenus les plus faibles que les plus élevés. Toutes les exonérations favorisent essentiellement les grandes entreprises — je songe notamment à la réévaluation des bilans et à nombre d'autres dispositions du même ordre. La fraude fiscale est toujours aussi mal maîtrisée.

Vous n'ignorez pas plus que moi que les régimes sociaux vont dans le même sens. En effet, ils laissent pratiquement en dehors de leurs avantages, les commerçants et les artisans, qui sont comme exilés. Tous les orateurs qui m'ont précédé ont dénoncé; et avec quel éclat, la situation faite ainsi aux familles. Il ne m'est donc pas nécessaire d'y revenir.

Enfin, le système de la compensation démographique, même s'il est peut-être inévitable dans l'immédiat, joue à l'encontre du régime général, celui auquel sont affiliés en majorité les salariés de notre pays.

Au fond, à ce sujet, le rapport Méraud avait proposé d'excellentes choses. Il n'en a été que bien peu tenu compte dans les conclusions pratiques que vous venez de nous soumettre.

Dans sa dernière intervention, M. le Président de la République nous a fixé rendez-vous en l'an 2000, afin d'assister à des progrès décisifs. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que toutes les victimes des inégalités et les exclus des privilèges jugent ce délai bien long, et qu'ils vous ménagent leur consensus en vous exprimant leurs inquiétudes.

C'est ce qu'au nom de mes amis du groupe socialiste et des radicaux de gauche, j'ai voulu faire à cette tribune. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

**M. le président.** La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de la discussion du projet de loi n° 2346, portant approbation du VII<sup>e</sup> Plan de développement économique et social; rapport n° 2350 de M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan; avis n° 2352 de M. Fouchier, au nom de la commission de la production et des échanges; avis n° 2408 de M. Foyer, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures dix.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,  
JACQUES RAYMOND TEMIN.